



Université Paris-Panthéon-Assas Institut Français de Presse (IFP)

Mémoire de Master : Médias, langages et sociétés

Dirigé par : Tristan Mattelart

Session : Septembre 2024

**Se dire et agir en féministe en ligne. Stratégies
discursives identitaires et mobilisation féministe de
Sandrine Rousseau sur Twitter.**

Autrice : Adélaïde Goude

Directeurs du mémoire : Tristan Mattelart et Jean-Baptiste Legavre

Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Remerciements

La rédaction de ce deuxième mémoire signe cette fois-ci, non pas la fin d'une année, mais d'un cursus académique, de sept longues années. Si ce parcours a été semé de doutes, d'angoisses, de stress et d'un manque de sommeil considérable, il a tout autant été symbole de rencontres fabuleuses, d'une stimulation intellectuelle constante et aussi d'importantes prises de conscience. L'achever par ce dossier dont la production m'a beaucoup apporté est une grande satisfaction.

Rédiger ce mémoire n'aurait toutefois pas été possible sans l'accompagnement et le soutien de nombreuses personnes. Je tiens ainsi à remercier, dans un premier temps, mes directeurs de mémoire, Jean-Baptiste Legavre et Tristan Mattelart pour leur suivi de qualité et leurs instructifs conseils. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers tous-tes les professeur-es qui ont, de près ou de loin, enrichi et stimulé ma réflexion : Claire Blandin, Bibia Pavard, Arnaud Mercier et Romain Badouard, de l'IFP, mais également Rosemarie Fournier-Guillemette, Camille Alloing et Vincent Duclos de l'Université du Québec à Montréal, qui ont rendu mon échange universitaire inoubliable. Enfin, je souhaite remercier mon ancienne professeure, Karoline Truchon de l'UQO, pour son rôle si précieux dans mon cursus universitaire depuis maintenant quelques années.

Je souhaite aussi remercier toutes mes amies et proches, qui ont été une base très solide sur laquelle m'appuyer lorsque les doutes brouillaient ma réflexion. Je pense notamment au soutien sans failles de Nina, Mariane et Clara. Mais aussi à Noémie, mon mémoire n'aurait pas la même teneur sans nos échanges précieux et passionnants, je te remercie. Jeremy, merci d'avoir formé avec moi ce duo de recherche, il a été essentiel dans ce processus d'écriture. Je tiens d'autre part, à exprimer ma profonde reconnaissance à ma meilleure amie Amélie, pour sa relecture précieuse et ses conseils, merci de ton éternel soutien. Je pense également à ma famille : ma tante Fabienne et mes sœurs Camille, Héloïse, ma sœur jumelle Lucile, merci de partager avec moi cet engagement féministe et cette curiosité intellectuelle. Enfin, j'adresse mes remerciements à mon père, qui depuis le début de mon parcours universitaire a toujours cru en moi et m'a soutenue malgré les difficultés.

Un ultime et profond merci aux féministes, aux radicales, aux révolutionnaires, aux *killjoy feminists*, et à toutes celles, anonymes ou célèbres, qui m'inspirent chaque jour.

Résumé

Sandrine Rousseau est une députée française écologiste élue en 2022, elle est particulièrement connue pour son engagement féministe et écologiste radical. Très active sur les réseaux sociaux et notamment sur Twitter, elle y développe un important discours féministe. Loin des espaces traditionnels des médias, parfois peu accueillants sur les enjeux féministes, la célèbre plateforme de micro-blogging devient un atout de taille pour la communication politique de la parlementaire. À travers l'analyse des tweets de Sandrine Rousseau sur les enjeux féministes, il s'agit d'identifier les différentes stratégies qu'elle met en place sur la plateforme, tout comme de déceler les opportunités et les limites de son intégration dans cet espace.

Mots clés : fémocrate, féminisme, ethos, discours politique, réseaux sociaux numériques, violences sexistes et sexuelles, Twitter

Sommaire

Résumé.....	4
Dictionnaire des sigles	6
Introduction	7
Délimitation du sujet et approches méthodologiques	10
Chapitre 1. Enjeux politico-discursifs d'un féminisme d'État en contexte numérique	25
Chapitre 2. Tweeter comme une « vraie » fémocrate	52
Chapitre 3. Twitter comme lieu de « lutte fémocratique » ?	93
Conclusion.....	121
Bibliographie	123
Sources.....	139
Corpus	142
Table des matières.....	143

Dictionnaire des sigles

A-D (tweet) = (tweet) auto-déclaratif

AN = Assemblée Nationale

E-D = Extrême-droite

QRT = Quote Retweet (republier une publication avec un commentaire)

RSN = Réseaux sociaux numériques

RT = Retweet (republier)

SR = Sandrine Rousseau

VSS = Violences sexistes et sexuelles

Introduction

En 2024, plusieurs noms de femmes politiques résonnent à l'international : Kamala Harris, récemment investie par les démocrates pour la présidence des Etats-Unis ; Giorgia Meloni, présidente du Conseil des ministres en Italie ou encore Marine Le Pen, présidente du groupe parlementaire Rassemblement National, dont le parti est arrivé en tête aux élections européennes en juin 2024. Enfin, récemment, en France, ce sont trois profils féminins qui ont été proposés par le Nouveau Front Populaire pour le poste de Première Ministre : Huguette Bello, Laurence Tubiana puis Lucie Castets. Au-delà d'une identité commune de femme dans un champ politique encore profondément masculin, ces dernières incarnent toutefois, à bien des égards, des combats politiques très différents.

Le mythe essentialiste et stéréotypé de *la* « femme politique » s'est lentement, mais sûrement, enraciné au travers de croyances telles que « Les femmes font de la politique autrement », ou encore « Les femmes politiques sont plus douces et empathiques ». Certain·es y ont placé des espoirs, qu'ils ont accompagnés d'une autre croyance : celle que les femmes politiques, une fois au pouvoir, porteraient des luttes en faveur d'une amélioration des conditions de vie de leurs « sœurs ». Toutefois, comme le souligne Eisenstein : « We have learned that it is entirely possible to empower women to oppress their sisters once they achieve high office, via the dismantling of welfare programs, the withdrawal of abortion rights, and other notorious anti-woman actions » (2015, p. 32). Ainsi, en France, si la loi sur la parité de 1999 a contribué à une plus grande entrée des femmes en politiques – toutefois relative – cela n'est pas corrélé avec une entrée équivalente des luttes féministes dans les institutions (Achin, 2012). Aujourd'hui, bien qu'elles restent minoritaires, les femmes politiques sont de plus en plus nombreuses à se revendiquer féministes. Ce féminisme, elles le défendent toutefois depuis des perspectives très diverses.

Il y a maintenant trois ans, lors de la primaire écologiste, Sandrine Rousseau s'est imposée comme *la* figure politique féministe de l'élection. Une candidature qui a séduit autant qu'elle a divisé. Pendant la période électorale¹, elle devient même l'une des personnalités féminines les plus médiatisées à la télévision française (Goude, 2023). Peu connue du grand public à l'époque, Sandrine Rousseau prend pourtant sa carte chez les Écologistes dès les années 2000. Un parti qu'elle décide cependant de quitter pendant plusieurs années, après s'être sentie peu et mal accompagnée au moment de l'affaire Baupin. En 2016, elles sont huit femmes, élues et collaboratrices d'Europe Écologie-Les Verts, à dénoncer les agissements de Denis Baupin, alors député du parti et vice-président de l'Assemblée nationale. Sandrine Rousseau et deux autres femmes déposent plainte contre le député pour harcèlement et agressions sexuels². Un an plus tard, en octobre 2017, c'est par la courte locution « Me Too », que débute un mouvement féministe d'ampleur sur les réseaux sociaux numériques, basé sur le partage de témoignages de femmes victimes de violences sexuelles. Le retour politique de Sandrine Rousseau en 2021 est alors particulièrement marquant, notamment pour les féministes. Pour certain-es, elle est même perçue comme la « première incarnation électorale du mouvement #MeToo »³ (Dejean, 2021). Après une défaite à la primaire écologiste face à Jadot, elle rejoint néanmoins les bancs de l'Assemblée nationale en juin 2022 comme députée de la 9^{ème} circonscription de Paris. Elle est réélue dès le premier tour, en juin 2024.

Dans les médias, elle se présente avant tout comme une écoféministe radicale et certaines de ses prises de position font polémiques. Mes recherches sur la députée écologiste pour mon premier mémoire (2023), m'ont permis d'analyser le manque d'audibilité de son discours (éco)féministe dans un média traditionnel et dominant comme celui de la télévision. Il m'intéressait alors de voir comment la députée pouvait trouver une place pour son discours dans d'autres formes médias, et notamment dans des espaces d'expression alternatifs, comme les réseaux sociaux numériques. De fait, l'espace numérique a longtemps été perçu comme propice au développement de « contre-discours », pour reprendre la formule de Nancy Fraser ([1992] 2001) et plus

¹ Les données couvrent exactement la période allant de septembre 2021 à octobre 2023.

² Mediapart, qui fait partie des deux médias publiant les témoignages des élues, a consacré un dossier entier à l'affaire sur son site web. Il est à retrouver à l'adresse suivante : <https://www.mediapart.fr/journal/france/dossier/laffaire-baupin>

³ Cette déclaration est faite par Rosalie Salaün, ancienne responsable de la commission féminisme du parti écolo et militante écoféministe.

généralement à la voix des groupes marginalisés (femmes, personnes racisées, personnes non-valides, personnes LGBTQ+) dans l'espace public dominant (Cardon, 2011 ; Charton et Bayard, 2021). Parmi les différents réseaux sociaux numériques (RSN), j'ai privilégié l'analyse de la communication de Sandrine Rousseau sur Twitter. Le réseau social « Twitter », désormais appelé « X »⁴, est une plateforme de microblogging qui permet aux utilisateur·rices de communiquer entre elleux par de courts messages de 280 caractères maximum. (Longhi, 2013). Il apparaît être un terrain d'analyse pertinent pour deux raisons : il est d'une part, l'outil numérique privilégié par les politiques (Mercier, 2015), mais il est aussi investi par les femmes et les féministes, et il a surtout été le terreau d'une mobilisation féministe d'envergure internationale : #MeToo.

Ainsi, si le discours féministe de la députée est inaudible dans les médias traditionnels et notamment à la télévision, il est intéressant d'analyser la communication qu'elle entreprend de construire dans un espace dans lequel la médiation de sa parole, les participant·es et les publics sont tout autre. Il est alors possible de se demander :

Dans quelle mesure Twitter peut-il constituer un dispositif déterminant dans le déploiement du discours féministe de Sandrine Rousseau ?

Pour élaborer une réponse à cette question, il convient, dans un premier temps, de considérer le contexte global dans lequel s'inscrit la communication numérique d'une femme politique féministe (1). Ensuite, il s'agira d'analyser les types de stratégies discursives employées par Sandrine Rousseau pour construire et légitimer son identité de « fémocrate »⁵ (2). Enfin, il sera question d'évaluer les formes d'action féministe mises en œuvre par la députée, ainsi que les limites de sa présence sur la plateforme (3).

⁴ Je privilégie, tout au long de ce mémoire, l'appellation d'origine « Twitter » pour des questions de référencement, et de facilité de compréhension notamment en raison du vocabulaire spécifique à la plateforme qui en découle « tweet », « retweet », « twittos », etc.

⁵ J'explique ce concept dans le chapitre 1.

Délimitation du sujet et approches méthodologiques

SANDRINE ROUSSEAU, PRESENCE (ECO)FEMINISTE SUR LES BANCS DE L'ASSEMBLEE ... ET SUR TWITTER

De ma première recherche sur la députée émerge un constat sur la « montée en polémique » de son discours. Les médias traditionnels participent activement à la médiatisation de ces événements discursifs, prolongeant leur durée et leur portée en exploitant ses prises de parole numériques. De fait, la députée, active sur les réseaux sociaux et en particulier sur Twitter, revient régulièrement sur ses participations médiatiques via ses publications. Ainsi, lorsque la polémique sur le barbecue éclate⁶ – par le biais d'un tweet d'une journaliste – SR utilise la plateforme à plusieurs reprises pour réaffirmer ses propos ou expliciter ses dires. Des chaînes d'information en continu comme BFM TV proposent également des émissions dans lesquelles les invité·es sont amené·es à débattre sur des tweets publiés par l'élue. D'autre part, si sur les plateaux de télévision la députée paraît peu audible, et peu disposée à développer un discours radical féministe, elle semble trouver sur Twitter un espace discursif plus libre. Ce sont ces éléments qui, dans un premier temps, m'ont amenée à m'intéresser davantage à l'activité discursive numérique de la députée sur le réseau social Twitter, afin de comprendre les dynamiques et enjeux qui se jouaient sur la plateforme pour SR.

Pour évaluer la présence en ligne de Sandrine Rousseau, j'ai observé son rythme de publication. Pour la période d'analyse retenue pour cette recherche⁷, l'élue a publié ou republié⁸ du contenu sur Twitter en moyenne 6,4 fois par jour. Elle est active tous les jours, à quelques exceptions près. Alors que certain·es élu·es préfèrent déléguer la gestion de leur compte Twitter, Sandrine Rousseau affirme, elle, avoir l'entière charge du sien. Cette décision, elle la prend en raison de la violence du cyberharcèlement

⁶ La députée aurait prononcé la phrase suivante « Il faut changer de mentalité pour que manger une entrecôte cuite sur un barbecue ne soit plus un symbole de virilité » au cours d'une table ronde organisée lors des journées d'été du parti écologiste en 2022, une phrase reprise ensuite par une journaliste dans un tweet qui a beaucoup fait réagir.

⁷ Je présente la période d'analyse et la justifie dans une partie suivante « Méthodologie de collecte du corpus ».

⁸ J'explique également cette notion dans la partie « Méthodologie de collecte du corpus ».

qu'elle subit sur la plateforme, dont elle ne souhaite pas imposer la gestion à autrui, comme elle l'explique au micro du podcast de *France Inter* « mentionné-e » le 18 juin 2024 (Mariani, 2024). Toutefois, aujourd'hui, au regard des possibilités qu'offrent les médias traditionnels en matière d'espace et de rythme de publicité des élu·es, les RSN restent de véritables opportunités médiatico-politiques pour ces dernier·es (Frame et Brachotte, 2015). Par le biais des RSN, les personnalités politiques peuvent également participer à la construction de leur identité médiatique (Longhi, 2020).

Figure n°1 : Capture d'écran annotée du profil Twitter de Sandrine Rousseau, datée du 01/02/2024



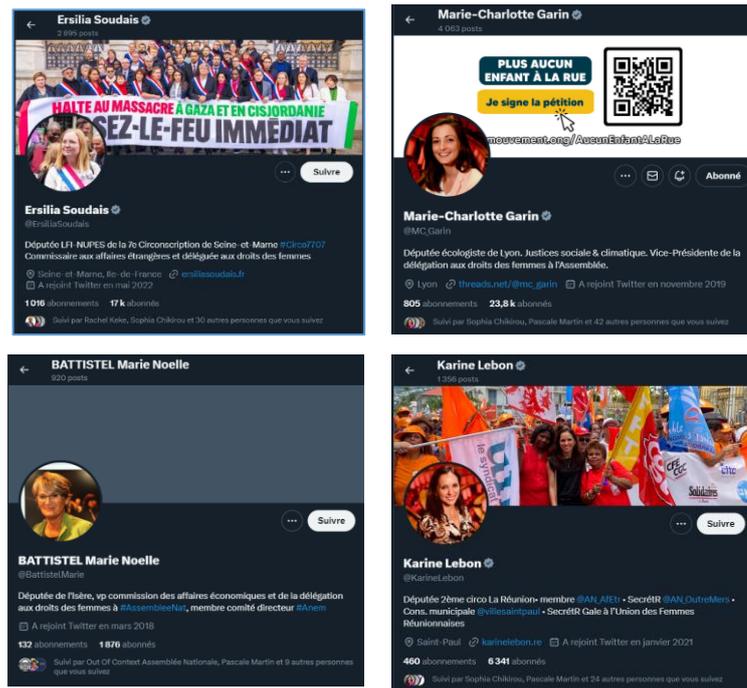
Ainsi, Sandrine Rousseau affirme directement dans sa biographie Twitter son engagement féministe. Elle fait partie des rares élu·es à l'afficher directement sur son profil.

Figure n°2 : Tableau de représentation des élu·es de gauche avec classement par genre

<i>Parti politique</i>	Nombre total d'élu·es	Nombre d'éluEs
<i>La France Insoumise (LFI)</i>	75	31
<i>Les Écologistes (ÉCO)</i>	23	13
<i>Gauche démocrate et républicaine (GDR)</i>	22	5
<i>Parti Socialiste (PS)</i>	31	11
TOTAL	151	60

Parmi l'ensemble des député·es de gauche⁹ élu·es lors des législatives de juin 2022, pour 151 élu·es au total, 60 sont des femmes. Parmi ces dernières, après la consultation pour chacune, de leur compte Twitter, elles sont seulement 7 (hors Sandrine Rousseau) à mentionner une appartenance ou du moins un intérêt pour la cause des femmes et le féminisme sur leur profil, dans la section « biographie ».

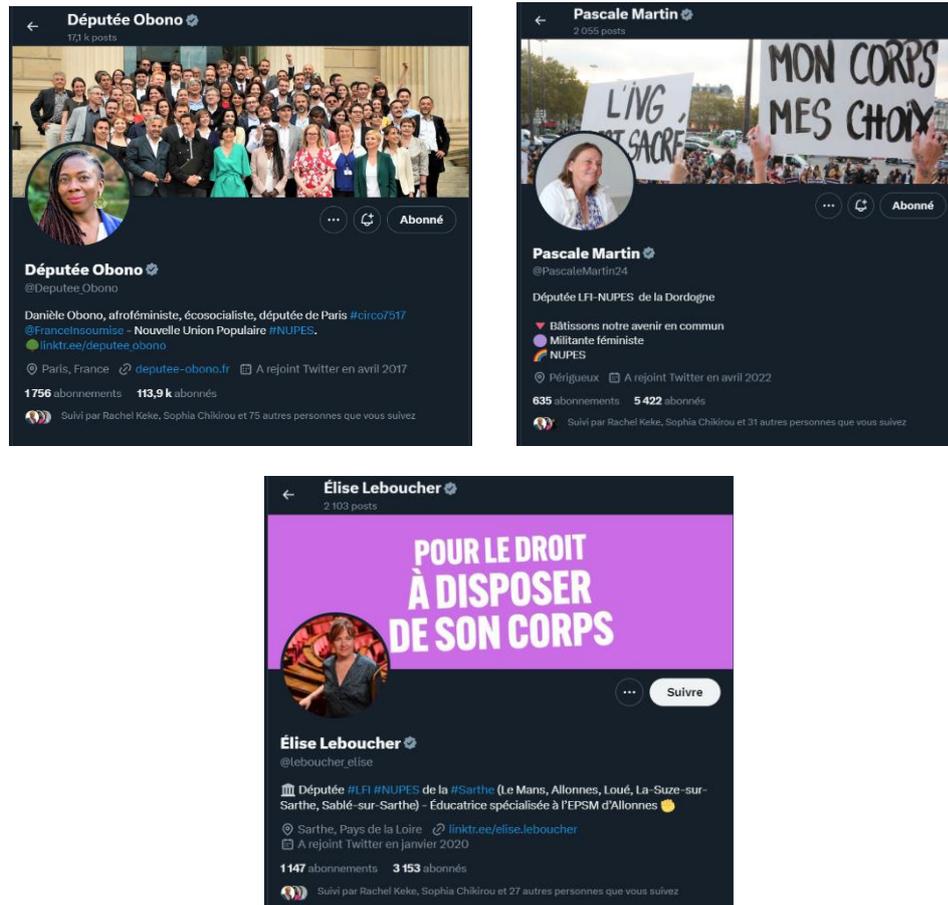
Figure n°3 : Captures d'écran des profils des élues mentionnant des responsabilités politiques dans des instances de la cause des femmes, datées du 01/02/2024



Pour certaines, elles mentionnent leur rôle dans une délégation dédiée aux droits des femmes (Ersilia Soudais – LFI, Marie-Charlotte Garin – ÉCO et Marie-Noëlle Battistel – PS) ou bien dans une association féministe (Karine Lebon – GDR).

⁹ Je comptabilise ici les député·es de la coalition de gauche NUPES (Nouvelle Union Populaire Écologique et Social) comprenant la France Insoumise, les Écologistes, la Gauche démocrate et républicaine. J'inclus également dans mon calcul les élu·es du Parti Socialiste, qui s'est retiré de la coalition par un moratoire à la suite de désaccords autour de la situation Israël-Palestine et en l'occurrence des événements du 07 octobre 2023. Source : <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/nupes-que-veut-dire-le-moratoire-decide-par-le-ps>

Figure n°4 : Captures d'écran des profils d'élues mentionnant une identité féministe, datées du 01/02/2024



Pour d'autres, elles se réclament du féminisme par des mentions textuelles auto-déclaratives dans leur biographie telles que : « afroféministe » pour Danièle Obono (LFI), « militante féministe » pour Pascale Martin (LFI), mais aussi par la mise en avant d'une revendication féministe « Pour le droit à disposer de son corps » sur la bannière de leur profil pour Elise Leboucher (LFI).

METHODOLOGIE DE COLLECTE DU CORPUS

Pour ce travail de recherche, il est donc question d'analyser l'activité de Sandrine Rousseau sur Twitter à travers ses publications et republications qui s'affichent sur son

profil. Il me fallait donc collecter un échantillon de ces « mouvements »¹⁰ d'activité comme données à analyser. Je procède pour ce travail à une analyse synchronique, il est en effet question de porter un regard sur l'état de la situation plutôt que sur une évolution. Toutefois, sur un terrain numérique, où les données sont abondantes, il est primordial de le délimiter selon des critères spécifiques afin de pouvoir l'exploiter (Bourdaloie, 2013 ; Jouët et Le Caroff, 2013). Dans la lignée du travail de Dakhli (2017) sur l'usage de Twitter par les responsables politiques, je choisis de composer un corpus *hors période électorale*, un thème qui a abondamment été traité par d'autres travaux. Pour le citer, il est intéressant d'analyser ce genre de période aux enjeux différents, puisqu'il « ne s'agit plus [pour les politiques] de conquérir le pouvoir, mais de le conserver » (p. 118). Bien que les enjeux soient différents, pour Marland, au 21^{ème} siècle, la campagne électorale est devenue un processus continu, duquel ne peuvent se soustraire les politiques (2003, cité dans Vossen, 2019, p. 2). La spécificité de ce mémoire est toutefois de rendre compte du discours numérique de la députée sur des enjeux féministes. Ainsi, le corpus a été constitué en prenant en compte cet intérêt de recherche, couvert sur une période suffisamment longue pour recueillir la matière nécessaire. Les données ont alors été collectées à partir de trois mois d'activité de la députée écologiste sur Twitter. Cette période est pertinente pour déceler certains phénomènes ou occurrences potentielles et réaliste en termes de temps disposé à la collecte. Ces trois mois ont été sélectionnés dans l'actualité récente notamment pour des raisons techniques de collecte. Les tweets sont collectés manuellement directement depuis le profil @Sandrousseau, en faisant défiler l'ensemble des publications jusqu'aux dates voulues. Les tweets des périodes concernées sont ensuite récupérés par capture d'écran, puis classés dans un tableau. D'autre part, ces trois mois sont représentatifs d'une « conjoncture chaude » à « très chaude » sur les enjeux féministes, enjeux sur lesquels la députée prend la parole. Les mois retenus pour ce corpus sont ceux de novembre 2023, décembre 2023 et février 2024. Cette sélection s'est faite aux regards d'événements particuliers sur lesquels l'élue s'exprime.

En novembre 2023, le sénateur centriste Joël Guerriau est accusé d'avoir drogué à son insu la députée Modem Sandrine Josso « en vue d'une agression sexuelle » (Le Monde, 2023). Guerriau est mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. Un vote à

¹⁰ J'appellerai « mouvement » tout ce qui concerne les tweets auto-déclaratifs de la députée ET ses republications.

l'unanimité du Bureau politique d'Horizons prononce sa suspension du parti. De plus, le 25 novembre est célébrée la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes soutenue par l'Organisation des Nations Unies.

Début décembre 2023 l'émission *Complément d'enquête* diffuse un documentaire sur l'acteur français Gérard Depardieu intitulé « Gérard Depardieu : la chute de l'ogre ». Cette émission revient notamment sur les plaintes pour viols et agressions sexuelles qui visent l'acteur mais donne également à voir son comportement déplacé et sexualisant avec les jeunes filles et les femmes. Par la suite, sur le plateau de France 5, le président Emmanuel Macron évoque son admiration pour l'acteur et déclare que « Depardieu rend fier la France ». Ces propos sont largement dénoncés et décriés par la classe politique et les militantes féministes. Ce même-mois, l'auteur français Frédéric Beigbeder est accusé de viol et placé en garde à vue. Beigbeder partage par la suite un communiqué de presse au sujet de sa garde à vue avec un ton très sarcastique, un communiqué qui fera vivement réagir.

Enfin, c'est en février 2024 que l'actrice française Judith Godrèche porte plainte pour viol sur mineur contre le réalisateur Benoît Jacquot. Cette plainte fait suite à la diffusion en décembre de sa mini-série *Icon of French Cinema* inspirée de sa propre vie. Lors de la promotion de sa série, elle évoque notamment l'emprise du réalisateur et la « relation » abusive avec ce dernier. Elle dépose plainte également contre le cinéaste Jacques Doillon pour viol sur mineur. À la cérémonie des Césars, le 24 février 2024, l'actrice prononce un discours pour dénoncer l'omerta dans le monde du cinéma et les violences sexuelles qui existent en son sein. Durant ce mois de février, une autre affaire de violences sexistes et sexuelles est fortement médiatisée : l'affaire Gérard Miller. Mediapart, Elle et l'émission *Envoyé spécial* de France 2 diffusent chacun plusieurs témoignages mettant en accusation le psychanalyste Gérard Miller. Ce dernier est considéré « proche » de la députée écolo Sandrine Rousseau. Il était un soutien lors de sa campagne à la primaire écologiste en 2021. La députée est également proche de sa fille, Coralie Miller, autrice, documentariste et militante féministe.

Les différentes affaires citées qui ont disposé d'une couverture médiatique importante s'accompagnent de réponses et discours féministes. Sandrine Rousseau s'exprime à

plusieurs reprises sur ces affaires. Bien que ces événements soient centraux à la constitution du corpus et au choix de ces trois mois, ils ne sont pas les seuls témoignant d'actualité féministe. Il ne s'agit pas de hiérarchiser les événements entre eux, cependant les affaires s'inscrivent dans la continuité du mouvement féministe #MeToo. Il existe d'autres sujets, en dehors de celui des violences sexistes et sexuelles, sur lesquels la députée écologiste s'exprime sur Twitter.

La première phase de collecte a toutefois été faite sans distinction du sujet sur lequel Sandrine Rousseau s'exprime. La totalité de ses mouvements, « tweets auto-déclaratifs » ainsi que ses retweets (ou republications), a été collectée. Ces deux formes d'expression propres à Twitter ont été retenues par leur présence directement sur la première page du profil de la députée. En ce sens, les retweets et tweets sont constitutifs de l'identité de la politique sur Twitter. Les « likes », autre forme d'expression possible et d'interaction sur le réseau social, ne sont plus visibles. Les likes sont devenus privés après décision d'Elon Musk, patron du réseau social, seul·e l'auteur·rice peut voir qui a liké son tweet.

Après avoir collecté l'ensemble des publications sur la période retenue, une deuxième étape est envisagée : celle de réduire le champ d'analyse aux déclarations de la députée sur les enjeux dits « féministes ». L'utilisation des guillemets ici témoigne de la difficulté de restreindre le « féminisme » à une définition universelle. Alors, afin de proposer une méthodologie de découpage du corpus adéquate et compréhensible, je propose d'explorer synthétiquement ce terme parapluie de « féminisme ». Il sera alors possible d'ancrer mon approche dans une démarche plus spécifique.

En effet, le féminisme est un terme qui admet plusieurs sens, et qui, lorsque revendiqué, peut se manifester dans des contextes et luttes variés et cela sous différentes formes. Il est préférable alors de parler *des féminismes* plutôt que d'*un féminisme* qui, énoncé au singulier ne rend pas compte de cette pluralité des valeurs qui y sont associées. Il en devient un terme quasi « insaisissable » comme l'écrit Christine Bard (2018), ces contours sont flous tant sur le plan définitionnel, historique que spatial. Toutefois, l'ensemble des mouvements et déclinaisons des positionnements politiques liés « au féminisme » se rejoignent sur une constatation : celle de l'oppression des femmes parce

qu'elles sont femmes, et la volonté « d'abolir [les] inégalités » liées à cette oppression (Charpenel et Pavard, 2013).

S'il existe bien des féminismes, certains chercheurs·ses vont considérer ses différentes formes sur le plan historique ; c'est ainsi que le féminisme est pensé en termes de vagues. Ces trois ou quatre vagues servent de prétexte pour historiciser un mouvement qui a évolué à travers différentes revendications spécifiques (droit de vote, dénonciation des rôles genrés dans l'espace public et privé, parité, militantisme en ligne, etc.) et qui a été incarné par divers figures militantes et individus. Toutefois, cette notion de vague reste critiquable et critiquée en ce qu'elle renvoie comme découpage basé sur une histoire occidentale du féminisme et donc de la non prise en compte des luttes féministes des femmes marginalisées notamment dans les Suds (Vergès, 2019). Cette typologie renvoie également à une « évacuation de toute la complexité ainsi que la diversité des idées » de l'histoire du mouvement féministe (Blais et al., 2007, p. 141). Mais cette notion est aussi remise en question pour ce qu'elle peut dire ou omettre de dire des « creux » entre les vagues en raison de sa linéarité (Pavard, 2018). Le féminisme a été pensé dans son évolution historique mais il est également à considérer par les différents courants ou écoles de pensée qui le traversent.

Ces courants divergent du fait de leurs « filiations théorico-politiques » (GenERE, 2018, p. 5) et de leur façon de définir le « sujet politique du féminisme » (Charpenel et Pavard, 2013, p. 271). Le féminisme français s'est par exemple longtemps divisé sur la notion de *différence* et des moyens d'émancipation envisagés par et pour les femmes. Cela se manifeste par l'existence des féministes « universalistes » et « différentialistes » qui s'opposent par des perspectives sur le genre bien différentes. Alors que les universalistes prônent l'égalité entre les femmes et les hommes, et désignent la catégorie « femme » comme catégorie socialement construite et dominée. Les différentialistes, elles, souhaitent rendre compte et mettre de l'avant une « spécificité féminine », embrassant ainsi une conception essentialiste du genre (Bard, 2018 ; Ion, 2018).

Pour ce qui est des courants de pensée féministe, la chercheuse québécoise – et ancienne militante du Front de libération des femmes du Québec – Louise Toupin en identifie trois. Il s’agit des trois grandes traditions de pensée féministe : le féminisme libéral égalitaire, le féminisme de tradition marxiste et socialiste ainsi que le féminisme radical (Toupin, 1998). Penser le féminisme par ces trois courants permet de rendre compte des principales déclinaisons d’idéaux féministes. Les féministes libérales pensent l’émancipation des femmes par leur inclusion dans le système économique (capitaliste) sans le remettre en cause. En revanche, les féministes marxistes, elles, pensent leur oppression *par* le système économique, l’avènement du capitalisme et donc de la propriété privée qui a enfermé les femmes dans des positions subordonnées et notamment par le mariage monogamique hétérosexuel. Enfin, les féministes radicales, quant à elles, reviennent à la *racine*¹¹ de cette oppression et désignent alors le « système social des sexes » comme « responsable », elles le nomment *patriarcat* (Toupin, 1998). Ces trois courants principaux présentent également de nombreuses variations, qui sont parfois pensées comme « sous-catégorie ». Toutefois, cette appellation ne sera pas reprise ici car elle souligne une certaine hiérarchisation des pensées et catégories féministes qui me semble discutable. Ainsi, elles seront désignées ici comme des prolongements critiques des courants. Parmi ces prolongements se retrouvent notamment : le féminisme lesbien, le féminisme matérialiste, le féminisme noir (*Black feminism*) ou afroféminisme et le féminisme environnemental ou écoféminisme (Toupin, 1998). Chacun de ces prolongements du féminisme radical dispose de ses propres subdivisions.

Ces dernières années, une autre perspective féministe prend de plus en plus d’importance, tant dans l’univers universitaire que militant. Cette perspective se construit sur le constat de la dominance d’un féminisme blanc hétérosexuel issu des classes moyennes qui tend à universaliser l’expérience des femmes (GenERe, 2018). Aussi appelés féminismes de la décolonialité, ces prolongements critiques sont toutefois largement décriés, notamment par des féministes blanches et les fémonationalistes¹² (Vergès, 2017). Cette dominance d’un féminisme blanc est déjà

¹¹ « Radical » signifie par essence ce qui est « relatif à la racine » de quelque chose (CNRTL, s. d.).

¹² Le terme de fémonationaliste revient à la sociologue Sara Farris, il illustre l’utilisation du « qualificatif « féministe » par des partis nationalistes et xénophobes, des néolibéraux et des féministes, et [son exploitation] » (Vergès, 2017). Je développe cette notion dans le 1.1.3.

dénoncée par les féministes noires comme bell hooks, Angela Davis, la chercheuse chicana Gloria Anzaldù ou encore Patricia Hill Collins qui propose elle, un concept intitulé « matrice de la domination » (1990). Il s'agit du féminisme embrassant le concept d'intersectionnalité de la juriste afro-américaine Kimberlé W. Crenshaw qu'elle formule à la fin des années 80. L'intersectionnalité permet « [d']appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une *approche intégrée* » tout en se refusant à un « cloisonnement et [à] la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle » (Bilge, 2009, p. 70). Cette approche nécessite toutefois, comme l'a rappelé Crenshaw, un exercice de contextualisation et d'historicisation des oppressions analysées (Lépinard et Mazouz, 2021). L'intersectionnalité répond à une demande épistémologique de « partir des points de vue des personnes marginalisées [...] pour poser des questions plus importantes et pertinentes sur le monde » (Lépinard et Mazouz, 2021, p. 43). En effet, les épistémologies féministes du point de vue, notamment représentées par les chercheuses américaines Sandra Harding et Donna Haraway, font mention de cette importance de la subjectivité du savoir pour la compréhension de situations et expériences plurielles des individus. Depuis toujours l'expérience blanche, hétérosexuelle et bourgeoise a été pensée comme neutre, niant alors les autres vécus, mais surtout les considérant spécifiques et donc à la marge. Ainsi, cette vision du monde érigée en neutre est finalement toujours « partielle et partiale, car elle participe à la légitimation des rapports de domination » (Hartsock, 1983 citée par Lépinard et Mazouz, 2021, p. 42).

Une fois cette synthèse faite des différentes définitions des féminismes, il est possible de prendre conscience de la « plasticité du féminisme », et comme l'écrit Christine Bard (2018) : « Tout se passe comme si le féminisme ne pouvait se suffire à lui-même. Il se déploie toujours dans un cadre (philosophique et politique), parfois problématique lorsqu'il reste impensé » (p. 27). Alors, pour proposer une méthodologie cohérente de redécoupage de mon corpus qui prend en compte tous ces éléments définitionnels et contextuels, je souhaite me référer au concept de Laure Bereni intitulé « espace de la cause des femmes » (2012).

Ce concept permet de penser l'architecture des luttes pour la cause des femmes, particulièrement à l'ère contemporaine. Il permet de restituer la grande pluralité des mobilisations, leur dispersion et leur encastrement dans des visions du monde variées et des univers multiples. (Bereni, 2012, p. 27)

Penser le féminisme en termes d'espace comme le fait Bereni plutôt qu'en termes de mouvement renvoie à une considération de l'hétérogénéité des luttes, des conflictualités et fractures en son sein. Cet espace devient alors une catégorie plus large englobant ce que la chercheuse appelle les *mouvances* et les *pôles* (2012). Ainsi, aborder le(s) féminisme(s) par le concept de l'*espace de cause des femmes* me permet de prendre en considération ses manifestations diverses dans mon corpus. Il s'agit alors de penser la « catégorie femme » ou le genre comme un *carrefour* (GenERe, 2018) depuis lequel plusieurs autres oppressions existent.

Parmi ces pensées et prolongements critiques, Sandrine Rousseau s'est régulièrement revendiquée du féminisme radical et de l'écoféminisme. Elle construit sa ligne politique sur ces filiations féministes notamment lors de ses prises de parole pendant la primaire écologiste de 2021 (Goude, 2023). Par ailleurs, l'écoféminisme, bien que largement associé à la française Françoise d'Eaubonne, reste un prolongement critique féministe avec peu de retentissement en France. En effet, selon la chercheuse Jeanne Burgat Goutal, en France l'héritage rationaliste issu des Lumières, mais aussi la dominance d'un féminisme antinaturaliste¹³, semblent faire barrage à l'expansion de l'écoféminisme (2018). Bien qu'il existe des écoféminismes naturalistes et différentialistes souhaitant réhabiliter un féminin sacré, ils ne sont pas représentatifs du mouvement global. De plus, la « réhabilitation [du] corps, [d]es sensations et émotions » prôné par l'écoféminisme peine à trouver son écho au pays de Descartes (Burgat Goutal, 2018). Cependant, l'écoféminisme est tout d'abord un héritage des féministes des Sud qui ont vu en leur exploitation un lien avec l'exploitation de leurs

¹³ La thèse féministe antinaturaliste soutient que les catégories de genre sont le produit de constructions sociales et politiques, rejetant ainsi toute théorie qui fonde la différenciation des genres sur des bases prétendument "naturelles" ou "biologiques" (Roux et al., 2007).

terres, notamment par les industries occidentales¹⁴. Il est alors avant tout question d'une critique d'un système d'exploitation patriarcal, capitaliste et impérialiste.

Finalement, à partir des déclarations de Sandrine Rousseau, des éléments de définition et du concept de Bereni, il est possible d'envisager une méthodologie de redécoupage du corpus dans une démarche plus concrète. Seront retenus, les tweets faisant mention de conditions et expériences de femmes *stricto* et *lato sensu*, lesquels seront analysés sous le prisme des différents courants, prolongements critiques et filiations théorico-politiques développés ci-dessus. Toutefois, puisque le(s) féminisme(s) – particulièrement le féminisme radical, dans sa dénonciation du système – est un projet de société, il est difficile de circonscrire mon analyse en partant de ce seul élément de sélection, soit : les tweets sur les enjeux féministes. Ainsi, je reprecise ici, qu'en raison des contraintes matérielles et temporelles, je souhaite restreindre mon corpus aux tweets mentionnant des femmes. Bien que les théories poststructuralistes *queer* – plutôt influentes dans la « troisième vague » – estiment que le prisme du genre reconduit et entérine la bicatégorisation de la société, qu'à travers ce courant « un féminisme sans sujet devient ainsi possible » (Ion, 2018, p. 17), il s'agit ici de procéder à une analyse par idéal-type.

PRESENTATION DU CORPUS

Pour l'ensemble du corpus, c'est-à-dire la collecte des tweets et retweets de Sandrine Rousseau sur les trois mois retenus, il est question d'un échantillon de 578 mouvements, et d'un corpus-noyau de 162 mouvements. Pour mentionner l'ensemble des publications retenues, j'ai choisi le terme de « mouvement ». Quant aux « tweets auto-déclaratifs », ils correspondent aux publications écrites par Sandrine Rousseau elle-même, comprenant les tweets « classiques » et les QRT ou *quote retweet*, qui sont des tweets « commentaires » vis-à-vis d'un tweet tiers. Au contraire, les RT ou « retweet » sont des tweets écrits par d'autres utilisateur·rices que la députée choisit de repartager sur son profil, sans les commenter.

¹⁴ Le mouvement Chipko Andolan en Inde ou encore le Green Belt Movement au Kenya de Wangari Maathai sont deux mouvements emblématiques écoféministes.

Figure n°5 : Tableau sur les données chiffrées du corpus

	Novembre 2023	Décembre 2023	Février 2024	TOTAL
<i>Nombre de mouvements total</i>	206	201	171	578
<i>Nombre de RT</i>	118	54	55	227
<i>Nombre de Tweets auto-déclaratifs</i>	88	147	116	351
<i>Nombre de mouvements avec sujet féministe (corpus-noyau)</i>	56	60	46	162

Dans le corps du mémoire, j'utilise un codage pour désigner les tweets et RT que je commente. Ce codage, se construit à partir de la première lettre du mois de publication, ainsi que du nombre qualifiant sa position dans le corpus-noyau. Par exemple, s'il est question du treizième tweet ou RT du corpus-noyau de la députée en février 2024, celui-ci est désigné par le codage « F-13 ». En raison de son rythme de publication, j'ai choisi de procéder de cette façon car, sur une même journée, elle peut avoir tweeté ou « RT » plusieurs fois, et notamment sur les thématiques féministes.

La totalité du corpus codé est à retrouver dans la partie « CORPUS » (via un lien html) située à la fin de ce dossier.

METHODOLOGIE D'ANALYSE

Ce mémoire a été pensé et réfléchi à la suite de deux ans d'observation flottante de l'actualité de Sandrine Rousseau sur Twitter, mais également de l'actualité féministe de la part de personnalités politiques et de militant·es. Par le biais d'une présence active sur Twitter, comme terrain numérique, j'ai pu faire émerger plusieurs questionnements quant aux types de discours et prises de position que l'élue pouvait avoir, et les vives réactions qu'elle suscitait. Cette observation quotidienne m'a également permis de me familiariser avec l'écosystème Twitter, et notamment avec celui de la communauté féministe sur la plateforme. Ainsi, après avoir collecté les données de ce terrain numérique, il me fallait penser à une méthodologie d'analyse. Pour la constituer, j'applique une logique interdisciplinaire, à l'image de ce que sont les sciences de

l'information et de la communication. Je convoque ainsi plusieurs disciplines et approches en sciences sociales : sociologie politique, sociologie des usages en SIC, *gender studies*, sociologie des médias mais aussi les sciences du langage pour l'analyse du discours ou encore la science politique.

Les données collectées et la formation du corpus se sont faits sur la base d'une enquête ethnographique en ligne en observation non participante. Sur ce terrain numérique, il m'est nécessaire de prendre en compte le dispositif que j'étudie, ici Twitter, et de reconnaître autant ses possibilités que ses limites (Jouët et Le Caroff, 2013). Je reconnais également que cette analyse porte davantage sur les usages que sur les usager·es (ici SR) puisque cette observation en ligne ne peut donner d'informations sur l'avant ou l'après des interactions que j'étudie (Jouët et Le Caroff, 2013). Le tweet compris ici comme une « forme originale de discours politique » est produit dans un cadre spécifique avec ses « contraintes matérielles et technologiques » propres, lequel ne peut donc être ignoré de l'analyse, c'est pourquoi je privilégierai également des approches socio-techniques (Longhi, 2020, p. 3). Les tweets étudiés seront ainsi pris en compte depuis une « approche écologique du discours » (Paveau, 2013, p. 143). Par ailleurs, il convient de noter que je ne dispose que des données du terrain numérique, car bien que contactée, il n'a pas été possible de rencontrer « l'enquêtée », soit Sandrine Rousseau, en raison d'une indisponibilité due à un contexte politique particulièrement mouvementé (élections européennes de juin 2024 et élections législatives anticipées de fin juin et début juillet 2024).

Je privilégie pour cette recherche les méthodes mixtes (RRM) ou *mixed-methods research*, avec une dominante qualitative. De fait, le terrain numérique permet particulièrement la réévaluation d'une séparation nette entre qualitatif et quantitatif pour son accès et son offre nouvelle à des données (Venturini et al., 2014). Pour des raisons de faisabilité, je dispose toutefois d'un corpus assez limité, notamment avec le corpus-noyau, je peux alors penser une analyse qualitative et dans une certaine mesure, une analyse quantitative. Pour mon analyse qualitative, je travaille essentiellement à partir de la « grille d'observation de la participation » basée sur une « série d'observables » de Josiane Jouët et Coralie Le Caroff établie dans leur chapitre « L'observation ethnographique en ligne » dans le *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales* (2013, p. 157). Cette grille s'articule autour des

catégories d'observation suivantes : « registres de prises de parole », « ressources argumentatives », « type de langage mobilisé » et « fils de discussion ». Je ne prends toutefois pas en compte leur dernière catégorie « liens entre les internautes » puisque mes données ne me permettent pas d'analyser l'interaction entre les utilisateur·rices. Quant à mon analyse quantitative, elle est principalement sollicitée pour rendre compte de certaines occurrences dans le discours de la députée sur Twitter.

L'utilisation d'une méthode mixte est particulièrement pertinente pour la recherche féministe puisqu'elle permet de révéler de « potentielles tensions et contradictions » et « zones d'ambiguïtés » qui ouvrent sur de nouvelles perspectives politiques et épistémologiques mais également sur des « savoirs marginalisés ou ignorés » (Hesse-Biber, 2010, citée dans Turcotte, 2016, p. 118). Certaines potentielles occurrences caractéristiques peuvent ainsi être confrontées à une analyse qualitative, une combinaison complémentaire permettant de mieux appréhender les résultats.

Enfin, cette orientation qualitative dominante se justifie par l'objet d'étude : l'identité numérique d'une seule personne. Il convient par ailleurs de souligner que ce travail de recherche, pensé sous la forme d'une étude de cas du discours sur Twitter d'une personnalité politique féministe, ici Sandrine Rousseau, ne permet pas de généraliser les résultats de l'analyse à l'ensemble des femmes politiques féministes françaises (Cresswellet et Clark, 2007). Cependant, elle offre un éclairage précieux sur le comportement discursif d'une personnalité politique perçue comme « atypique », en particulier sur les questions féministes.

Chapitre 1. Enjeux politico-discursifs d'un féminisme d'État en contexte numérique

Sandrine Rousseau est une élue qui se revendique du féminisme, faisant de cet engagement une grande partie de son identité politique. Pourtant, le champ politique demeure un espace profondément genré et hiérarchisé, où les luttes féministes rencontrent de nombreuses résistances. Elles sont par ailleurs, elles-mêmes, confrontées à des obstacles internes, et à des tensions idéologiques contradictoires. Historiquement marginalisées et souvent reléguées au silence, les féministes ont néanmoins su tirer parti des évolutions technologiques et médiatiques de chaque époque pour amplifier leur voix. Aujourd'hui, leurs revendications occupent une place croissante dans le cyberspace, un environnement qui promet de réinventer les dynamiques de prise de parole. Cet espace numérique, en constante évolution, attire également les personnalités politiques qui y voient un nouveau moyen de communication et d'engagement directs avec leurs électeur·rices. Il s'agit donc ici, à travers une revue de littérature contextualisante, de revenir sur les enjeux politiques et discursifs auxquels une femme politique comme Sandrine Rousseau se confronte en choisissant Twitter comme réseau social pour exprimer son féminisme.

Dans ce chapitre, j'utilise le terme « réseaux sociaux numériques » dans son acception la plus large dans laquelle je comprends sans distinction de format tous les médias sociaux qui permettent, par le biais de la création d'un profil, d'interagir avec d'autres utilisateur·rices et de créer du lien avec elleux, conformément à la définition de Boyd et Ellison (2007, p. 211). Le web 2.0 (ou cyberspace), quant à lui, désigne l'ensemble des contenus disponibles sur Internet, y compris les sites web, blogs, etc.

1.1 DES REPRESENTATIONS FEMININES AUX REPRESENTATIONS FEMINISTES DANS LE CHAMP POLITIQUE

1.1.1 Genèse du féminisme d'État en France

Dans les années 1960-1970, les droits des femmes ont été de plus en plus considérés comme sujet d'intérêt général et se sont fait une place grandissante dans l'espace public et les institutions. A cette époque – qualifiée par certaines théoriciennes de « deuxième vague »¹⁵ – les revendications féministes, dont la radicalité inédite s'inscrit dans le sillon de Mai 68, sont portées par différents groupes de femmes. Ces derniers luttent avec des conceptions différentes du féminisme et évoluent avec des rapports distincts à la politique conventionnelle (Achin et Lévêque, 2006). Aux côtés des groupes féministes radicaux et révolutionnaires aux analyses marxistes et anticapitalistes, les groupes prônant l'action politique conventionnelle appartiennent à un « pôle minoritaire, réformiste ou libéral », pôle qui devient en mars 1974 la « Ligue du droit des femmes » menée par Anne Zelensky (Achin et Lévêque, 2006, p. 42). Des épisodes politiques peu concluants (et courts) indiquent malgré tout, la présence de certaines féministes dans le champ politique, notamment au sein du parti socialiste et du parti de Gisèle Halimi « Choisir la cause des femmes » (Achin et Lévêque, 2006). Au cours des décennies 1960 à 1980, la « cause des femmes » commence à avoir une place dans l'État (Bereni et Revillard, 2007). Les activités et mouvements politiques en faveur des droits des femmes à l'intérieur des institutions se définissent comme un « féminisme d'État » (Lovenduski, 2005). En France, ce dernier marque ses débuts par la création d'instances gouvernementales spécifiques aux droits des femmes. Du Comité du travail féminin, aux secrétaires d'État et déléguées en passant par la ministre déléguée à la Condition féminine, il est dans un premier temps, question d'une considération que l'on pourrait qualifier de différentialiste au regard de leur dénomination. Ces instances lancées par des gouvernements de droite portent principalement leur attention sur l'égalité dans la sphère professionnelle (Bereni et Revillard, 2007). Le premier ministère des Droits de la femme s'établit lui en 1981, sous un gouvernement de gauche, avec à sa tête Yvette Roudy. Il se distingue des instances précédentes non

¹⁵ Je développe d'avantage cette qualification socio-historique dans la partie « Méthodologie de collecte du corpus ».

seulement par sa dénomination, mais aussi par ses moyens d'action accrus, notamment un budget plus important, ce qui renforce la visibilité du mouvement des femmes (Bereni et Revillard, 2007). Par la suite, c'est le mouvement pro-paritaire qui marque un tournant dans le féminisme d'État en France (Achin, 2012 ; Bereni et Lépinard, 2004 ; Bereni et Revillard, 2007). Il se concrétise institutionnellement par la création en 1995 d'un Observatoire de la parité, au maigre rôle consultatif, une sorte de « coquille vide » dans laquelle finalement très peu de ses membres proviennent d'espaces militants engagés dans les luttes paritaires et féminines (Bereni et Revillard, 2007, p. 14). La question de la représentation des femmes en politique est désormais prégnante et mobilise dans les sphères militantes comme politiques. Ainsi, en juillet 1999, la loi sur la parité est votée, ses modalités sont précisées en juin 2000, cette législation est rendue possible grâce à l'implication de nombreuses militantes, de personnalités politiques et universitaires, et journalistes (Bereni et Lépinard, 2004). Cependant, cette réussite renforce les clivages présents au sein des féminismes de la deuxième vague. La loi sur la parité creuse encore le fossé entre les féministes modérées réformistes et les féministes radicales révolutionnaires (notamment les militantes du Mouvement de Libération des Femmes) qui voient en cette disposition législative une trahison de leurs principes anti-institutionnel et classiste (Bereni, 2006, citée dans Achin et Levêque, 2006, p. 45). La loi sur la parité est par ailleurs détournée de l'objectif imaginé par les militantes féministes pro-paritaires. Initialement réfléchi comme un instrument de lutte contre la discrimination de genre, cette disposition devient un outil stratégique électoral pour faire face à la « crise de la représentation politique », au nom d'un « universalisme républicain » (Achin, 2012 ; Bereni et Lépinard, 2004). Cela constitue une première instrumentalisation « à moindre coût » de la cause des femmes pour des stratégies électoralistes (Achin, 2012), une disposition cosmétique dans une tentative de « réenchantement de la politique ». En se vidant de sa substance féministe revendicatrice pour servir un dessein politique stratégique, la loi sur la parité devient la solution d'un problème que les hommes politiques ne veulent toujours pas voir. Faire circuler les revendications de la cause des femmes dans les institutions apparaît alors pour certain·es comme une exposition à des formes de dépolitisation de leurs luttes. L'institutionnalisation des luttes féministes devient « précaire » dès lors que les revendications féministes sont reformulées et ajustées en fonction de l'agenda politique du moment (Blanchard et al., 2018, p. 8-9). Il convient par ailleurs de noter que si les femmes sont par la suite plus représentées dans les lieux

de pouvoir, elles sont souvent restreintes à occuper des places moins prestigieuses que celles des hommes, dans une logique genrée de division du travail (Lovenduski, 2005, Achin et Levêque, 2007). Les lois sur la parité ont assuré une égalité de droit mais n'ont pas bousculé le statu quo de l'entre-soi masculin bourgeois dans le champ politique (Achin et Levêque, 2014 ; Blanchard et al., 2018).

1.1.2 Une affaire d'*ethos* ? Stratégies, performances et résistances des élues face au sexisme en politique

Le féminisme d'État, notamment les lois sur la parité, et les mouvements féministes militants des dernières années ont favorisé une plus grande entrée des femmes en politique. Toutefois, tout comme l'espace public, l'espace politique reste parcouru par des dynamiques hiérarchisantes de genre, de classe et de race¹⁶. Ainsi, les femmes mais aussi les personnes racisées, précaires et minorités sexuelles s'y construisent comme des *contre-publics subalternes* diffusant des *contre-discours* face à l'hégémonie d'un groupe : les hommes blancs et bourgeois (Fraser, [1992] 2001) – et je rajouterai cisgenres et hétérosexuels –. Ces derniers sont toujours majoritaires dans les lieux de pouvoir, des lieux pensés par et pour eux, et y occupent les postes les plus prestigieux (Achin et Levêque, 2007). En effet, c'est l'*ethos*¹⁷ masculin bourgeois et parfois viriliste qui reste encore valorisé et légitimé en politique (Dulong, 2013). De fait, les institutions politiques – uniquement investies pendant longtemps par des hommes – restent un espace fortement genré. Ainsi, pour les intégrer et pouvoir y rester les femmes politiques peuvent être amenées à adopter certaines stratégies (Bonnaïfous, 2003 ; Matonti, 2017 ; Coulomb-Gully, 2022). Pour certaines, elles optent pour une « hyperpréparation » de la présentation de soi, notamment au moment de monter à la tribune (Coulomb-Gully, 2022). Les travaux de Marlène Coulomb-Gully dans *Sexisme sur la voix publique* rendent compte de l'impact de la voix dans la crédibilisation d'une personnalité politique (2022). Plus la voix est grave, plus elle suscite l'adhésion et est

¹⁶ J'entends ici ces catégorisations « genre », « classe » et particulièrement « race » comme des constructions sociales desquelles les individus ne peuvent totalement s'extraire du fait de la systématisation des oppressions qu'ils subissent en raison de leur identité sociale. J'emprunte ici une position de *color-consciousness* (Fassin, 2006), que j'applique également au genre et à la classe.

¹⁷ Pour reprendre la définition de Ruth Amossy, l'*ethos* est l'« image discursive que l'orateur produit de sa personne » (2010, p. 16).

considérée éloquente, au contraire les voix aiguës sont dévalorisées. Les voix de certaines femmes politiques ont ainsi suscité des remarques sexistes à l'Assemblée nationale mais également dans les médias, comme c'était le cas pour Edith Cresson à la voix dite « trop aiguë » (Coulomb-Gully, 2022). Face à ce constat, de nombreuses femmes politiques ont utilisé et utilisent toujours le *vocal fry*, une technique de modification du ton de la voix pour la rendre plus grave. De fait, des figures politiques notables, comme Margaret Thatcher, ont adopté cette pratique, leur ton de voix « initial » étant considéré incompatible avec la crédibilité nécessaire aux responsabilités politiques de leur poste. Ainsi, cette réception différenciée des voix révèle des normes d'acceptabilité sociale de la voix genrées. La voix, comme instrument de contribution à la parole publique et politique est toutefois un élément constitutif de l'*ethos* politique. Les femmes dont la voix ne correspondent pas aux normes rentrent alors dans des performances vocales pour construire un *ethos* légitimé dans les lieux de pouvoir et dans l'espace public.

Au-delà de la vocalité, l'*ethos* politique masculin se construit à travers un rapport spécifique aux émotions, et ce sur la base de stéréotypes essentialistes et sexistes qui peuvent desservir les femmes. L'homme politique doit être en pleine capacité de gérer ses émotions, d'un flegmatisme¹⁸ professionnel, ce dont les femmes ne seraient pas capables du fait de leur trop grande émotivité ou sensibilité. En effet, des stéréotypes de genre participent de l'assignation aux hommes de certaines émotions, notamment la colère, l'agressivité, tandis que d'autres comme l'empathie, la douceur ou la compassion seraient associées aux femmes (Huddy et Terkildsen, 1993 ; Le Bart, 2018). Ainsi, certaines femmes tentent par une stratégie de retournement du stigmaté à « jouer le jeu du genre » et à valoriser des compétences ou aptitudes dites « féminines », notamment sur le plan émotionnel (Achin et Paoletti, 2002 ; Bonnafous, 2003 ; Achin et Levêque, 2007 ; Bachmann, 2011 ; Le Bart, 2018 ; Pilote et Montreuil, 2021). Les « adeptes » du retournement du stigmaté se différencieraient des hommes et d'un *ethos* froid masculin qui perd en popularité et proposeraient de « faire de la politique autrement » (Pilote et Montreuil, 2021). Cette *argumentation indirecte par le genre* théorisée par Bonnafous (2003), peut aussi s'observer à travers une revendication

¹⁸ Le flegmatisme, ou la capacité à dominer ses émotions est une capacité stéréotypiquement associée aux hommes blancs cisgenres hétérosexuels, les hommes racisés étant, sur la base de préjugés racistes, considérés plus enclins à être dominés par des émotions comme la colère (Wilkins and Pace, 2014).

militante stratégique « Je suis femme et féministe » menant vers un comportement volontairement plus incarné et « passionné »¹⁹ (Pilote et Montreuil, 2022). Par ailleurs, cette croyance aux émotions genrées est plus prononcée dans les partis de droite conservateurs, où subsistent des figures très binaires et « traditionnelles » de « l'homme » et de « la femme » (Dolan, 2014 ; Karl et Cormack, 2023). Toutefois, il est primordial de prendre du recul sur ces assignations à des catégories de genre universalisées. Les femmes perçues comme « douces, compatissantes et empathiques » sont des assignations et perceptions accolées aux femmes blanches occidentales. Les femmes racisées, notamment les femmes noires font face à des préjugés racistes les assignant à des émotions différentes des femmes blanches, glissement raciste illustré par la figure de la « Angry Black Woman » (Jones et Norwood, 2017). Le concept d'intersectionnalité de Crenshaw met de l'avant la spécificité de cette position de vulnérabilité relevant de la combinaison d'oppressions et de dominations. Les discours et expressions émotionnelles des femmes politiques noires sont alors exposés à des commentaires racistes et sexistes (Coulomb-Gully, 2022). En prenant cela en compte, le comportement dit « féminin » adopté par certaines femmes politiques, serait finalement celui d'une féminité politique attendue blanche, et plutôt bourgeoise. Cependant, plusieurs études suggèrent qu'au cours de ces deux dernières décennies, les distinctions entre émotions dites « féminines » et « masculines » semblent se brouiller. Les politiques, conscient·es des effets stratégiques de l'appropriation de ces stigmates en jouent afin de proposer des incarnations émotionnelles appropriées en fonction de leur public ou du moment (Le Bart, 2018). Par exemple, une femme politique pourra « performer » un rôle dit « viril » et « masculin » pour satisfaire un auditoire aux attentes particulières, comme un homme pourra adopter un comportement dit « féminin » dans un contexte favorable à cela (Landau et Keely-Jonker, 2012 ; Le Bart, 2018). Toutefois, les femmes politiques adoptant une attitude « déviante » au regard des attentes liées à leur identité de genre, *i.e* en étant agentives, ambitieuses, dominantes ou autoritaires, peuvent être perçues comme antipathiques et subiront un *backlash* ou retour de bâton (Brescoll, Okimoto et Vial, 2018). Elles représenteraient une menace pour le statu quo et la hiérarchie des genres, ce qui provoquerait à leur

¹⁹J'utilise à escient le terme passionné qui peut avoir une signification stéréotypée sexiste mais il peut également être réhabilité par les femmes et les féministes pour revendiquer un exercice du pouvoir sincère et incarné.

égard des émotions morales négatives, de rejet, de dégoût ou encore de révolusion (Brescoll, Okimoto et Vial, 2018).

1.1.3 Fémocrates libérales, radicales, fémonationalistes... Quels cadrages féministes dans les institutions politiques ?

Dans le contexte français, il est toujours d'actualité d'évoquer le règne de l'universalisme républicain *gender-blind* mais aussi *color-blind*²⁰ (Fassin et Viveros Vigoya, 2019). Elisabeth Moreno, ancienne Ministre de la diversité et de l'égalité des chances s'exprimait à ce sujet dans une tribune du *Monde* en juillet 2021 : « L'universalisme républicain doit être résolument défendu face à ceux qui ne voient en lui qu'un slogan vide de sens ». Toutefois, faire fi des difficultés d'accès à certains espaces – dont l'espace politique – pour certaines personnes en raison de critères racistes, classistes et sexistes revient à ignorer les caractères discriminatoires historiquement inhérents à ces espaces. Ainsi, certaines féministes considèrent, à l'image des militantes radicales de la seconde vague²¹, qu'il n'est pas possible de lutter « depuis l'intérieur » et préfèrent combattre « depuis l'extérieur ». Les féministes œuvrant à l'intérieur des institutions politiques pour la cause des femmes sont appelées *fémocrates* ou *féministes d'État*, dont la connotation est parfois péjorative²² (Findlay, 2008). Toutefois, comme dans les espaces militants, se sont plusieurs visions du féminisme qui s'affrontent. On parlera alors plutôt *des* féminismes d'État. Dans cette partie seront présentés trois des principaux courants représentatifs de l'écosystème politique actuel en France.

Parmi ces fémocrates, certaines reconnaissent la sous-représentation féminine dans les institutions tout en les considérant neutres et comme des instruments capables d'œuvrer pour la cause des femmes (Findlay, 2008). Elles représentent un courant féministe néolibéral d'État, pour reprendre le néologisme de la sociologue Pauline Delage (2021).

²⁰ La *color-blindness* et la *gender-blindness* sont des approches dans lesquelles les caractéristiques sociales que sont la couleur de peau, et le genre, ne sont pas prises en compte, comme si elles ne pouvaient pas être vues, d'où le terme anglais *blind* qui signifie « aveugle ». Au contraire la *gender-consciousness* et la *color-consciousness* désignent des approches qui reconnaissent ces caractéristiques et leur ancrage social dans un système discriminatoire et oppressifs, notamment envers les personnes racisées et les femmes, et autres minorités sexuelles.

²¹ Voir la partie sur les désaccords entre les féministes de la deuxième vague sur l'institutionnalisation du féminisme dans le 1.1.1.1.

²² Elles peuvent être perçues comme des « féministes de carrière » ou des « vendues » de la cause (Findlay, 2008, p. 25).

Cette dernière reprend le concept de féminisme néolibéral²³ développé par Catherine Rottenberg dans son ouvrage *The Rise of Neoliberal Feminism* (2018). Dans celui-ci, l'autrice analyse la montée croissante de la popularité du féminisme au cours des dernières décennies et sa réappropriation par des figures publiques libérales voire conservatrices. Privée de sa substance critique du système en place, cette nouvelle forme de féminisme ne remettrait pas en question l'ordre établi, en transformant la lutte contre les inégalités de genre en une affaire individuelle (Rottenberg, 2018). Ainsi, la principale préoccupation des féministes néolibérales d'État n'est pas « the nature and structure of social power itself; rather it is the fact that women are excluded from access to that power » (Adamson et al., 1988, citée dans Findlay, 2008, p. 118). De fait, elles considèrent que leur simple présence dans les institutions possède un potentiel transformateur, peut mener à des changements progressifs et à une plus grande sensibilité aux questions de genre (Young, 2000). De plus, cette vision néolibérale féministe entretient l'idée erronée selon laquelle une femme entrante au gouvernement amènera nécessairement à des avancées féministes. Seulement, certains travaux démontrent que, malgré une représentation féminine accrue au sein d'un gouvernement, les élues arrivantes, notamment de partis conservateurs, peuvent être hostiles au féminisme et ne vont donc pas œuvrer pour la cause des femmes, et parfois même participer à des projets législatifs qui y sont contraires (Findlay, 2008 ; Blanchard et al., 2018). Comme le note Tammy Findlay (2008), cette forme néolibérale du féminisme d'État se construit à travers une hyper-focalisation sur le genre qui élude alors d'autres formes de discriminations perpétrées par les institutions qui empêchent certains individus d'y accéder. Elle mentionne notamment certains groupes sociaux, tels que les personnes racisées, les Autochtones, les classes ouvrières, les minorités sexuelles, les personnes handicapées et les personnes transgenres, pour lesquels l'accès peut être, dans de nombreux cas, encore plus difficile que pour certaines femmes. De plus, ce sont des groupes contre lesquels le système peut mener des politiques particulièrement intrusives et coercitives (Findlay, 2008, p.126). Le cadrage féministe des fémocrates néolibérales entretient une vision d'un sujet féminin universel capable par lui-même de se défaire de son oppression, et délaisse ainsi la multiplicité des dominations que les femmes – comme sujet nécessairement pluriel – peuvent subir

²³ L'autrice définit le néolibéralisme non comme un système économique, mais comme une rationalité politique dominante. Dans ce cadre, les individus deviennent responsables de leur propre bien-être et de leur prise en charge, agissant en tant qu'agents du capital (Rottenberg, 2018, p. 7).

(Blanchard et al., 2018 ; Rottenberg, 2018). Le cadrage fémocrate néolibéral reste alors excluante, renforce les privilèges de classe et de race, et se retrouve ainsi porté par des profils sociaux dominants : des femmes blanches et bourgeoises (Blanchard et al., 2018 ; Rottenberg, 2018). Rottenberg ajoute toutefois :

[P]resenting itself as post-racial and LGBTQ friendly [, t]his new variant of feminism, in other words, can indeed accommodate women of color, queer or trans women who espouse the happy work-family balance ideal, even as neoliberalism does not really require anti- racism or LGBTQ acceptance in the same way that I suggest it “needs” feminism to help resolve the quandary that reproduction and care work continue to present for neoliberal rationality, at least for the moment. (2018, p. 20-21)

En revanche, une autre forme de « féminisme » d’État s’affirme dans un rejet de certains sujets féminins considérés illégitimes, dans une logique de domination raciste et impérialiste (Vergès, 2017). Ces femmes, – de plus en plus nombreuses dans les partis d’extrême-droite – ont été caractérisées par le terme « fémonationalistes » par la chercheuse Sara Farris (2017). Il s’agit de la manifestation d’un féminisme blanc nationaliste qui souhaite conserver les privilèges de la *blanchité*²⁴ tout en appuyant son argumentation sur des idéologies d’(extrême)-droite xénophobes (Farris, 2017 ; Robert, 2024). Ce discours fémonationaliste, repris également par des figures masculines de la droite et l’extrême-droite²⁵, utilise comme prétexte l’égalité des genres pour diffuser sa rhétorique xénophobe et souvent islamophobe (Karimi, 2023). L’image de « la femme musulmane voilée » sert de bouc émissaire à cette mouvance féministe nationaliste qui la considère comme une figure passive dominée que les Occidentaux devraient libérer du joug des hommes musulmans (Farris, 2017 ; Vergès, 2017). Dans le contexte européen, cadre d’analyse de Sara Farris²⁶, plusieurs figures fémonationalistes, comme Marine Le Pen, et j’ajouterais Giorgia Meloni plus récemment, capitalisent sur des discours en faveur de la cause des femmes – ou du moins de certaines femmes – à des fins stratégiques électoralistes. Cela vise à améliorer l’image d’un parti, à le moderniser, afin de (re)conquérir un électorat féminin

²⁴ J’emprunte ici cette notion à Maxime Cervulle à partir de ses travaux sur les enjeux de discrimination, il développe notamment le concept de « blanchité » dans son ouvrage *Dans le blanc des yeux* (2021), dans lequel il la décrit comme suit « l’hégémonie sociale, culturelle et politique blanche à laquelle sont confrontées les minorités ethnoraciales » (p. 31-32).

²⁵ L’auteur mentionne notamment dans son livre une prise de parole de l’ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, datant de mars 2007, dans laquelle il associait un comportement religieux à un refus des valeurs égalitaires de genre, présentant l’homme non-blanc et/ou musulman comme un sexiste invétéré, indésirable dans une France des Lumières et de la Révolution, où la femme serait l’égale de l’homme. Hanane Karimi déplore quelques lignes plus loin, que cette fermeté ne soit pas appliquée au sujet de la lutte contre les violences faites aux femmes par tous les hommes du pays (2023, p. 57).

²⁶ Sara Farris étudie dans son ouvrage trois contextes européens particuliers : la France, les Pays-Bas et l’Italie.

conservateur (Robert, 2024). Récemment, la campagne de Jordan Bardella du Rassemblement National pour les élections législatives anticipées avait particulièrement mis en avant ce fémonationalisme en promettant des mesures en faveur des droits des femmes. Dans sa vidéo « Je veux m’adresser à toutes les femmes de France » publié le 17 juin 2024 sur YouTube, ce dernier évoquait l’insécurité « qui fait régresser la liberté de chaque femme de France », qu’il disait vouloir combattre par la « [reprise du] contrôle de notre politique migratoire en expulsant les délinquants et criminels étrangers »²⁷. Dans une lecture anti-immigration, le discours fémonationaliste stigmatise et désigne comme fautives les personnes migrantes et les personnes musulmanes « tout en se dédouanant des violences et inégalités persistantes dans leurs pays respectifs prétendument supérieurs » (Robert, 2024, p. 99). De plus, dans la continuité de la pensée féministe néolibérale précédemment décrite, le fémonationalisme base sa lutte sur l’émancipation des femmes particulièrement sur l’aspect égalité professionnelle. Cette promesse, pour des femmes blanches de classe moyenne, d’émancipation par le travail passe par l’exploitation d’autres femmes qui prendront en charge le travail du *care*, soit l’assistance maternelle, le ménage, etc (Vergès, 2017 ; Robert, 2024). Toutefois, différemment du féminisme néolibéral, les fémonationalistes mettent davantage en avant un concept essentialiste d’un sujet féminin traditionnel, figure de la mère « reproductrice biologique et naturelle de la nation » (Robert, 2024, p. 97). Finalement, deux sujets féminins émergent, d’un côté, pour reprendre les mots de Rottenberg, il y a la « *worthy capital-enhancing feminist subject* » qui fait face à la « *unworthy disposable female other* » que sont les femmes précaires, immigrées, racisées (2018, p. 20).

Enfin, il convient de s’intéresser à la potentielle existence d’une frange plus radicale du féminisme d’État. Le féminisme radical, en rejetant le système qu’il considère responsable de l’oppression des femmes – entre autres groupes sociaux dominés selon une logique intersectionnelle – peut détourner ses militantes de l’intégration dans les institutions politiques. Il y a dès lors, une position inconfortable pour ses fémocrates qui souhaitent « lutter depuis l’intérieur » contre un système dans lequel elles ne croient pas. Du côté des théoriciennes féministes, pour certaines, il est possible d’envisager

²⁷ Vidéo publiée le 17 juin 2024 sur la plateforme YouTube, l’extrait cité débute à 1’55 et termine à 2’09. Elle est disponible à l’adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=tdbpwmx9t_c

des mutations politiques à travers l'appareil d'État, notamment en imaginant une *jurisprudence féministe* (Mackinnon, 1989, citée dans Findlay, 2008, p. 130). Toutefois, pour d'autres, il est préférable d'envisager une forme de séparatisme (Möser et Tillous, 2020). Pour Kathy Ferguson, l'État, par sa nature patriarcale, mais aussi par son fonctionnement est contraire à tout principe féministe :

[...] bureaucracy is counter to feminist principles because it involves centralization, authority, supervision, hierarchy, domination, alienation, co-optation. (1984, citée dans Findlay, 2008, p. 131)

Ferguson estime alors qu'il est nécessaire de reconnaître le caractère oppressif du système capitaliste sur les femmes et les hommes et d'en éliminer les structures plutôt que de vouloir les améliorer (1984, citée dans Findlay, 2008). Différentes féministes et théoriciennes féministes radicales sont toutefois critiquées pour s'être concentrées uniquement sur le caractère patriarcal de l'État négligeant ainsi ses aspects racistes, colonialistes et hétérosexistes (Findlay, 2008). Par ailleurs, si toutes s'accordent à dire que l'institutionnalisation des luttes féministes apporte des changements limités, elles reconnaissent toutefois par « pragmatisme » qu'agir dans ou du moins avec l'État est primordial pour obtenir des droits fondamentaux (Findlay, 2008 ; Möser et Tillous, 2020). Les plus grandes avancées féministes ont été possibles par une collaboration étroite entre les mouvements féministes militants, dont des mouvements radicaux, avec des organismes d'État chargés des droits des femmes dans lesquels travaillent des fémocrates (Findlay, 2008 ; Mazur, 2009). Finalement, ces fémocrates radicales se trouvent dans une position délicate, marquée par une double exigence. D'une part, elles doivent justifier leur présence au sein de l'État auprès des mouvements féministes radicaux, en réaffirmant leur engagement tout en agissant sous les contraintes institutionnelles. D'autre part, elles doivent légitimer leur place au sein des institutions, où leur expertise sur les enjeux féministes peut être perçue comme partielle, compromettant ainsi leur influence dans les prises de décisions politiques (Findlay, 2008 ; Möser et Tillous, 2020). Certaines femmes politiques conservent toutefois des liens étroits avec des mouvements féministes radicaux, et revendiquent elles-mêmes leur radicalité en tant qu'élue. En France, la députée Sandrine Rousseau, du parti écologiste, se revendique régulièrement d'un féminisme radical. Elle est largement

présentée ainsi dans les médias lors de son retour en politique, à la primaire écologiste en juin 2022 (Goude, 2023).

1.2 VERS UN FEMINISME 2.0 : DISCOURS ET MOBILISATIONS FEMINISTES SUR LES RESEAUX SOCIAUX NUMERIQUES

1.2.1 Web 2.0 et cyberféminisme

Pour certaines chercheuses, l'histoire du féminisme peut s'écrire et se décrire par une décomposition en « vague » (Pavard, 2018). A chaque lutte aux idéaux, aux formes d'action et de médiatisation particulières, sa vague. Elles seraient ainsi au nombre de trois (ou quatre pour certain·es²⁸). Cette troisième vague serait marquée par un prolongement des actions féministes dans un nouvel espace : l'espace numérique. De fait, avec l'avènement du Web 2.0, aussi appelé web participatif, ce sont les interactions entre utilisateur·rices qui sont mises à l'honneur, notamment par le biais des réseaux sociaux numériques. Les internautes sont ainsi invité·es à communiquer entre elleux et à s'abonner à l'actualité de certains profils, ce qui crée un nouvel écosystème de sociabilité alimenté par le *user generated content*²⁹ (Cardon, 2019, p. 152). L'historienne Claire Blandin le précise, à chaque vague, les féministes s'emparent des nouvelles technologies et outils médiatiques à leur disposition. La troisième vague signe son émergence par ce renouvellement des pratiques de publicité des féministes, pensées par et avec le numérique (Blandin, 2017). Pour les féministes, militant·es affilié·es à des associations, le web permet alors de renforcer la visibilité de leurs actions, de recruter de nouvelles personnes, mais aussi à informer des publics profanes (Jouët et al., 2017). Par ce biais, les groupes militants consolident leur identité collective, affinent leurs stratégies éditoriales et se font entendre auprès des médias traditionnels (Bourgeois, 2015 ; Jouët et al., 2017).

²⁸ Cette quatrième vague serait celle portée par les *digital natives* (la génération qui naît avec les technologies, le web, les RSN, etc.) dont la lutte serait particulièrement forte dans l'espace numérique, elle se situe dans le prolongement de la troisième dans laquelle a émergé le féminisme 2.0. Elle est toutefois au cœur d'un débat épistémologique car elle ne regrouperait pas tous les critères constitutifs d'une « vague » (Bertrand, 2018).

²⁹ Ou « contenu généré par les utilisateur·rices ».

Cependant, pour les militantes qui se situent en dehors des collectifs, c'est à travers l'auto-publication que se poursuit cette nouvelle forme de publicité des discours féministes (Jouët et al., 2017 ; Breda, 2022). Cette forme d'écriture du soi³⁰ permise par les espaces numériques de blogging – et qui corrobore le slogan « le privé est politique » – est ainsi privilégiée par de nombreuses féministes (Breda, 2022). Si Facebook offre un espace d'existence, d'organisation et d'échanges aux groupes militants, il demeure un réseau social où l'identité numérique n'est pas anonyme, et où les internautes sont connecté·es à leurs proches. Ainsi, comme l'explique la chercheuse Jessalyn Keller, Facebook reste un espace contraignant pour l'auto-publication des individus et peut engendrer de l'auto-censure. En effet, certaines femmes peuvent hésiter à dénoncer des actes sexistes ou souhaitent éviter des confrontations inconfortables avec des proches conservateurs (citée dans Breda, 2022, p. 32). Twitter, contrairement à Facebook, offre cette anonymité – par le biais de pseudonyme – propice au développement de ce genre de discours (Breda, 2022)³¹. Tout comme les féministes, les personnes marginalisées dans l'espace public, – construits comme des contre-publics diffusant des contre-discours (Fraser, [1992] 2001) – trouvent ainsi une place dans cet espace aux promesses³² d'horizontalité (Cardon, 2011) et d'*empowerment*. Cette prolifération de la parole individuelle et profane participe de la désacralisation de la toute-puissance journalistique dans l'espace public et dans la formation de l'opinion publique (Breda, 2022 ; Cardon, 2019). Lorsque certains sujets sont ignorés par les médias traditionnels, ou traités avec une prétendue neutralité favorisant les dominants et nuisant aux marginalisé·es, ces dernier·es utilisent l'espace numérique pour contester, témoigner et approfondir ces thèmes. De fait, ce que l'on appelle, le « cyberféminisme », apparaît dans ce contexte de résistance face aux pouvoirs dominants par l'appropriation et l'utilisation de ces nouvelles technologies (Hübner et Pilote, 2020). Ces pratiques 2.0 par « l'appropriation des techniques [peuvent]

³⁰ Plusieurs travaux mettent également en avant le caractère genré de ces formes d'écritures subjectives. Les femmes, auraient dans l'histoire, particulièrement développé ce mode d'écriture au « je » dans des livres ou dans des supports d'écritures privées comme les journaux intimes, dans des formes d'affirmation de soi et de leur individualité longtemps niée par le système patriarcal (Pelletier, 2009).

³¹ D'autres réseaux sociaux permettent également cette anonymité et facilitent les prises de parole de ceux qui ne sont pas écouté·es ou peu entendu·es dans la sphère publique, comme Instagram notamment. Cependant, je focaliserai mon attention ici sur Twitter, comme RSN au centre de ma problématique.

³² J'utilise le terme « promis » à escient car si l'Internet permet à plus de plus en voix de s'exprimer, certains publics en restent toutefois encore éloignés à cause de difficultés d'accès, ou en raison de certains contextes sociaux et/ou géographiques (Mattelart, et al., 2015).

subvertir les dominations existantes (Plant, 1996, paraphrasée dans Hübner et Pilote, 2020, p. 4). Les femmes et autres publics marginalisés disposent d'une capacité d'agir ou *agency* revalorisée, en ce sens qu'ils peuvent publier librement et gratuitement sur ces plateformes. Les féministes des jeunes générations ou *digital natives* développent ainsi de réelles capacités de communication sur des plateformes telles que Facebook ou Twitter. Elles adoptent un *comportement discursif* spécifique à ces RSN et propice à l'exploitation de leur potentiel. Les « outils technodiscursifs » (Paveau, 2017a) que proposent ces RSN, tels que « le *hashtag*³³ (#), l'hyperlien, l'adressage (@), l'intégration des contenus multimédias [...], les émoticônes » (Hübner et Pilote, 2020, p. 5) sont autant de potentialités discursives et de mobilisation à exploiter pour les cyberféministes.

Ce sont par l'usage de ces outils technodiscursifs que des mobilisations massives et internationales contre les violences sexistes et sexuelles sont nées. En octobre 2016, après une succession de scandales d'agressions sexuelles, Natasha Kanapé Fontaine, une féministe et poète autochtone lance au Québec, sur Twitter et Facebook, le mouvement #StopCultureDuViol (Hübner et Pilote, 2020). Un an plus tard, en octobre 2017, le *New York Times* publie un article révélant les nombreuses accusations d'agressions sexuelles commises par le célèbre producteur américain Harvey Weinstein. Quelques jours après cette révélation, des milliers de publications avec le hashtag #MeToo affluent sur Twitter. La formule empruntée par Alyssa Milano, actrice américaine, pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles qu'elle a subies au cours de sa carrière, est reprise par de nombreuses personnes, mais aussi par des célébrités qui se joignent au mouvement. Toutefois, il convient de noter que la formule « MeToo » est à l'initiative de Tarana Burke, travailleuse sociale afro-américaine, qui fonde dès 2006 une association du même nom pour venir en aide aux petites filles noires victimes de VSS. Sa contribution, longtemps négligée, met en lumière le double standard en matière d'écoute et de reconnaissance des victimes de violences sexuelles, notamment lorsque ce sont des femmes noires et/ou précaires (Murhula, 2022). Au même moment en France, la formule #BalanceTonPorc est initiée par Sandra Muller,

³³ Également connu sous les appellations « mot-dièse », ou « mot-clic » en québécois.

le hashtag devient lui aussi viral (Pavard et al., 2020). Le « moment #MeToo³⁴ » (et ses déclinaisons) – pour reprendre la formule des historiennes Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel – connaît une viralité sans précédent, résonnant à la fois dans tous les médias et à l'international (2020). Le hashtag, comme outil technodiscursif agit dès lors comme un « ancrage » (Millette et al., 2012, p. 5) et rassemble autour de lui de nombreux témoignages. Émergent avec eux une solidarité et une empathie de la part de nombreuses femmes, victimes ou non, qui se reconnaissent dans ces récits de VSS, illustrations concrètes d'un système patriarcal violent (Muller, 2021).

1.2.2 Créer des espaces à soi sur le web : communautés féministes numériques et solidarité émotionnelle

Dans l'espace numérique, des femmes se retrouvent par le biais de ces différents hashtags pour partager leurs témoignages et récits de VSS, une démarche facilitée sur Twitter qui permet des formes d'auto-publication flexibles et immédiates (Bottini et Julliard, 2017). Ce partage d'expériences communes forme un « esprit de communauté » (Geers, 2015, citée dans Breda, 2022) qui permet à ces femmes de resituer ces épisodes de discriminations et de violences dans un contexte systémique oppressif (Breda, 2022). Le hashtag dispose ainsi non seulement d'une « fonction de référencement » (Breda, 2022) mais peut également « passer progressivement du simple statut de descripteur de contenu (index) à celui de marqueur définissant une communauté » (Bottini et Julliard, 2017, p. 39). Sorte de groupes de paroles numériques, ces espaces discursifs créés par les hashtags, permettent aux femmes de se rendre compte de certaines situations de violence, mais également de se soutenir entre elles, dans une logique de *sororité* (Breda, 2022, p. 49-50, mon emphase). Pour d'autres, au-delà du soutien, il s'agit, par ces témoignages via le hashtag, « [d'inscrire] leur action dans une volonté de transformation sociale » (Arousseau et al., 2017, cités dans Charton et Bayard, 2021, p. 323). Ce « féminisme de hashtag » est défini par Kitsy Dixon comme « a virtual space where victims of inequality can coexist together in a space that acknowledges their pain, narrative and isolation » (2014, p. 34). Si le

³⁴ « L'expression « moment #MeToo » a vocation à penser une séquence historique encore en cours. Un « moment », en histoire, peut être défini comme un « régime d'historicité », un « rapport social au temps » particulier, un « jeu combinatoire entre présent, passé et avenir » qui prend place dans un espace d'échelles géographiques imbriquées, du local au global. » (Pavard, et al., 2020, p. 453).

moment #MeToo reste à ce jour une des manifestations les plus connues de ce féminisme de hashtag, d'autres revendications émises via cet outil l'ont précédé. Au Canada, en 2014, émerge déjà une énonciation similaire : #BeenRapedNeverReported (#VioléeJamaisDénoncé en français ou #AgressionNonDéclarée, traduction proposée par la Fédération des Femmes au Québec), elle est lancée par deux journalistes (Maheu, 2014). Quelques mois avant, en Californie, en mai 2014, #YesAllWomen est diffusé sur les RSN en réaction à l'attentat meurtrier anti-féministe commis par l'incel³⁵ Eliott Rodgers (Collard, 2014). Celles qui tweetent³⁶ ou retweetent se construisent alors comme ce que Tüfekçi nomme une « communauté contestataire connectée » (2019).

Si ces communautés féministes en ligne se développent grâce à des témoignages similaires et des revendications communes, elles se constituent également par le partage de ressentis et d'émotions fortes (Dixon, 2014). Cela permet de former un « Nous » féministe solidaire en ligne à partir d'individus hétérogènes et géographiquement dispersés. La transformation de ce « je » isolé en « nous » constitue une « communauté pré-politique » qui facilite le passage à l'action en et hors ligne (Granjon, 2017). L'émotion devient alors un vecteur de cohésion, établissant un « cadre de résonance moral commun » qui distingue le « nous » d'autrui (Langeard, 2007). Le sentiment d'appartenance à cette communauté se développe à partir de la reconnaissance d'émotions communes, qu'elles soient positives (en raison du soutien et de la solidarité) ou négatives (telles que la colère et la tristesse face aux traumatismes ou au système patriarcal). Ces émotions partagées permettent de faire corps au « nous ». Bien que dénoncer une agression via un tweet constitue déjà en soit un acte de résistance et de contestation contre l'ordre établi (tabou autour des VSS, silenciation des victimes et culture du viol), les émotions présentes avant et, surtout, réactivées lors de cette démarche, renforcent l'agir politique des « féministes de hashtag ». De fait, les émotions peuvent, d'une part, initier la prise de parole en contexte numérique, mais aussi engager l'individu dans un processus de transformation de ces émotions en actions hors-ligne, ce qui peut réduire le sentiment d'impuissance et engendrer un sentiment de réassurance (Neveu, 2019 ; Picot, 2021). Ce « travail de l'émotion » vers

³⁵ Incel, contraction de *involuntary celibate* ou célibataire involontaire, est le nom donné à une communauté d'individus antiféministes qui revendiquent leur haine des femmes, sentiment émergent de leur frustration à ne pas pouvoir relationner avec elles, amoureusement et sexuellement.

³⁶ Je conjugue les expressions « tweet » et « retweet » comme des verbes classiques, sauf dans le cas où cela gêne la compréhension du texte.

l'agentivité peut être soutenu par les entrepreneures de cause, qui, dans le cadre des hashtags de dénonciation des VSS, lancent le premier tweet et, par ce biais, stimulent la prise de parole et l'action (Lefranc et Sommier, 2009). De plus, pour cette communauté féministe 2.0 unie autour de hashtags, le partage de ces émotions engendre non seulement des élans de solidarité, que l'on peut dire affective et émotionnelle, mais aussi des formes de soutien psychologique (Hübner et Pilote, 2020).

Toutefois, pour ces communautés solidaires féministes, les RSN, et en particulier Twitter, ne se constituent pas nécessairement en *safe space* (Dixon, 2014). Si l'anonymat peut être conservé (par pseudonyme) lors de la participation à un hashtag de dénonciation, la structure même de Twitter n'exclut pas l'intervention non désirée de détracteurs qui pourraient invalider des témoignages de femmes victimes de VSS ou invectiver des utilisatrices. Par ailleurs, comme le souligne Hélène Breda, d'autres RSN, comme Tumblr, offrent des environnements plus protégés contre ces « comportements hostiles », permettant aux utilisateur·rices « d'être elles et eux-mêmes comme nulle part IRL ni sur le web » (2022, p. 34).

1.2.3 Du cyberféminisme aux cyberviolences misogynes et antiféministes

La révolution du web 2.0 a permis aux féministes de s'emparer de nouveaux outils technologiques et médiatiques aux conséquences considérables pour la publicité des causes féministes, notamment sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Toutefois, comme le souligne Jouët (2022), cette mise en avant des voix des femmes à l'instar de toute avancée féministe, est suivie d'un *backlash*, ou retour de bâton, – phénomène théorisé par l'américaine Susan Faludi (1991) – marqué par une prolifération de discours antiféministes et misogynes. Il est important de souligner, comme le précisent Ging et Siapera (2019), la distinction significative entre la misogynie et l'antiféminisme, qu'elles définissent comme suit :

[misogyny is] usually understood as a more general set of attitudes and behaviours towards women; [anti-feminism implies] a response to a distinct set of gender-political values that are not espoused exclusively by women. (p. 2)

D'après une étude de 2022, de l'institut de sondage IPSOS commandée par l'association « Féministes contre le cyberharcèlement »³⁷, 84% des victimes de cyberviolences sont des femmes, et les hommes sont impliqués dans ce harcèlement dans au moins 74% des cas. A l'image des espaces publics hors-ligne, les personnes minorisées (58%), les personnes LGBTQI+ (43%) et personnes avec handicap(s) (22%) sont également largement représentées parmi les victimes de ce harcèlement en ligne. Les cyberviolences³⁸ sont définies par Charton et Bayard (2021) comme « des actes agressifs, intentionnels, perpétrés par un individu aux moyens de médias numériques [...] à l'encontre d'une victime » (p. 315). Les militantes féministes visibles et actives sur le web 2.0, sont encore plus sujettes à ces cyberviolences. Siapera (2019) le note, ces agressions dans le cyberespace ont un sens bien particulier :

This misogyny targeting prominent women associated with technology, feminism and the political sphere is important because its functions as paradigmatic misogyny: its outcome is not only to symbolically punish and silence these prominent women but also to discipline and deter all other women witnessing these attacks. (p. 26)

Marion Seclin, ancienne journaliste chez Madmoizelle et youtubeuse féministe a dénoncé les cyberviolences qu'elle subit quotidiennement dans un documentaire québécois intitulé « Je vous salue salope. La misogynie au temps du numérique », réalisé par Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist et sorti en 2022. Elle affirme avoir reçu près de 40 000 messages haineux, de menaces de mort, de viols, en seulement deux mois sous une vidéo, après un *raid* déclenché par le youtubeur masculiniste Raptor Dissident (Mariani, 2024). Sur Twitter, récemment, c'est l'actrice Amber Heard qui a subi une violence misogynne de grande ampleur sur les RSN, un harcèlement qui s'est notamment manifesté par le biais de hashtags. Derrière des formules comme #AmberHeardDeservesPrison, #AmberHeardLsAnAbuser³⁹ ou encore

³⁷ Le compte-rendu et les résultats de ce sondage sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2022-02/Ipsos_Feministes%20contre%20le%20cyberharcèlement_Rapport.pdf

³⁸ Je favoriserai l'usage du terme « cyberviolences » (plutôt que cyberharcèlement) pour parler des agressions en ligne en me référant aux travaux de Hare et Olivesi (2021) pour rendre compte du « caractère composite de ces violences », qui ne se limitent pas seulement à un harcèlement (p. 321).

³⁹ Ici, le « L » remplace le « I » afin de contourner les algorithmes de Twitter, dans une logique de stratégie manipulatoire des tendances de hashtag selon Bot Sentinel (collectif indépendant d'analyse des bots sur Twitter), [traduction libre] cité dans Trovato, 2023a, p. 131).

#justiceforjohnnydepp, sont actifs de nombreux utilisateurs aux discours antiféministes (Trovato, 2023a). La médiatisation de ce procès et les échanges violents qu'il a suscités en ligne mettent en lumière la manière dont la manosphère⁴⁰ exploite les outils technodiscursifs de Twitter pour orchestrer une réponse antiféministe, en opposition aux mouvements féministes comme #MeToo qui ont émergé sur cette même plateforme (Moro et al., 2023). Si les RSN permettent aux antiféministes et aux discours sexistes et misogynes de circuler en réaction à des contenus féministes(/et ou sur des femmes) dans le cyberspace, ces derniers exploitent également des plateformes de microblogging comme Twitter pour répondre à des événements hors-ligne. De fait, les travaux de Bereni (2012) ont relevé de nombreuses occurrences au caractère misogyne et stéréotypé sur Twitter au moment de l'affaire DSK à l'égard de Nafissatou Diallo (citée dans Dupré et Carayol, 2020, p. 4). Les cyberviolences misogynes sont une perpétuation des violences déjà existantes dans l'espace public hors-ligne. Parmi ces formes de violences, l'« humour misogyne », présent hors et en ligne, est analysé par Dekeseredy et Schwartz (2016) comme un « rituel de camaraderie viril », ainsi qu'un « prolongement de rituels de sociabilité circonscrits autrefois dans des espaces-temps quasi exclusivement masculins » (cités dans Dupré et Carayol, 2020, p. 4). Ainsi, ces cyberviolences reproduisent des actes d'oppression sexiste et misogyne de l'espace public, dans une stratégie pour « garder les femmes « à leur place » [traduction libre] (Sapiera et Ging, 2019, p. 2), soit dans une place de dominée. Pour certaines femmes, ces intimidations et violences les mènent à changer leurs comportements discursifs et interactifs sur les plateformes de microblogging, voire à s'autocensurer complètement, ce qui est « l'objectif premier des harceleurs » (Hare et Olivesi, 2021, p. 329). Un schéma qui se répète d'une sphère à l'autre. Enfin, bien que les espaces numériques et notamment les RSN, permettent, comme le soulignent Hübner et Pilote (2020, p. 5) à partir du concept de Bereni (2015), « l'activation de l'« espace de la cause des femmes » », par le biais d'actions féministes en ligne, il reste primordial de considérer que :

[...] la « vulnérabilité de genre » dans le cyberspace doit se penser comme le pendant de « l'agentivité de genre » permise par ce même cyberspace. La notion sous-tendue par celle d'agentivité peut orienter cette notion vers celle du risque, puisque le risque

⁴⁰ Néologisme qui désigne « un groupe de blogs masculinistes plus ou moins unifié » (Labarre, 2019, p. 171).

encouru est conditionné par l'agentivité dans le cyberspace. (Hare et Olivesi, 2021, p. 328)

Par ailleurs, il est crucial de souligner que des recherches ont révélé que les cyberviolences misogynes ont des impacts significatifs sur la santé mentale et physique des victimes (Siapera, 2019).

1.3 NOUVELLE FORME POUR UN NOUVEAU STYLE ? LA COMMUNICATION POLITIQUE A L'ERE DES RESEAUX SOCIAUX NUMERIQUES

1.3.1 Un contexte favorable à l'arrivée des politiques sur le web 2.0

Dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, s'opère selon Cas Wouters, un changement de paradigme majeur dans les relations sociales et humaines (2007). Plusieurs transformations sociales et morales, telles que la démocratisation, la reconnaissance accrue des idéaux d'égalité et des droits individuels, ont conduit à une tendance marquée vers l'informalisation (ou informalization) de la vie publique. De fait, les relations sociales évolueraient vers des formes de plus en plus informelles, en raison d'un relâchement des normes comportementales, notamment par une évolution des relations de pouvoir et hiérarchiques, mais aussi par une plus grande monstration de l'émotion. Cette mutation des mœurs sociétales aurait un impact sur la vie politique, et plus particulièrement sur la manière dont le pouvoir politique est exercé et communiqué (Mercier, 2023). Les responsables politiques, progressivement, adopteraient des façons d'être, et de se présenter, plus relâchées au regard des conventions sociales précédentes. Il s'agit d'une volonté de revoir la place des personnages politiques dans la société, comme des individus désacralisés, auxquels les citoyen·nes pourraient « plus facilement » s'identifier. À cela, s'ajoutent d'autres tendances médiatico-politiques qui émergent au début des années 2000. Parmi ces dernières, la *peoplisation*, concept que Jamil Dakhli définit à travers trois phénomènes :

[...] l'association entre responsables politiques et gens célèbres ; [...] exposition volontaire ou non, des responsables politiques dans la presse écotière (magazines *people*) ; la conformation, enfin, des autres médias aux canons de cette même presse écotière, par un traitement de l'actualité politique fondé sur la vedettisation et le dévoilement de l'intimité. (2008, p. 66)

En exposant davantage leur vie privée, les responsables politiques souhaitent faire preuve de « transparence » vis-à-vis de leurs électeur·rices, et se rendre plus *authentiques*, dans une maîtrise assurée par stratégies développées par les *spin doctors* – ou conseillers en communication politique – (Hermet et al., 2023). Cela s'établit dans une stratégie plutôt consensuelle avec les médias, qui eux, souhaitent attirer un nouveau lectorat de prime abord désabusé de la politique ou peu intéressé (Dakhliya, 2008). Cette tendance à la peoplisation s'est particulièrement illustrée avec la mise en récit et en images, dans les médias, de la vie privée de Nicolas Sarkozy à la fin des années 2000, aujourd'hui nommée comme une période de sarkozysme, signature de rupture avec les précédentes manières de *faire voir* la politique (Dakhliya, 2008 ; Le Bart, 2013). Cette nouvelle mise en scène de soi, *fondamentalement esthétique* (Dakhliya, 2008, mon emphase) rencontre les objectifs du concept d'individuation – ou individualisation – de la politique (Braud, 2014) et d'égo-politique (Le Bart, 2013). Les responsables politiques accèdent à une posture d'individu sensible, « habité par des émotions et des humeurs, qu'elles soient positives ou négatives », dans une logique de psychologisation de la politique (Braud, 2014, p. 58). Ces postures sont mises en scène dans les médias, et notamment dans des émissions de *talk-show*, qui poussent à son paroxysme le concept d'informalisation développé par Wouters (Neveu, 2003). Dans ces formats, animateurs et journalistes adoptent un ton relâché voire familier avec les responsables politiques, en les tutoyant, les appelant par leur prénom ou par des diminutifs, ou en manifestant une « hypocorrection [de la] syntaxe [et le] vocabulaire » (p. 102). La participation des politiques à des émissions de télévision non-politiques s'inscrit de nouveau dans cette volonté de se présenter comme un individu avec une personnalité faite de goûts, parcours et valeurs particulières (Le Grignot, 2003), pour rompre avec l'idée du/de la politicien·ne désincarné·e (Le Bart, 2018).

Ces nouvelles formes de publicité politique concordent également avec l'injonction croissante, des citoyen·nes envers les personnalités politiques, à une incarnation plus

sensible de l'exercice politique (Le Bart, 2017). De fait, la distinction émotionnel/rationnel héritée des Lumières, encore aujourd'hui très forte en Occident, impacte fortement la réception et l'exercice politique lui-même. Toutefois, cette mise en scène de comportements froids, rationnels, de l'homme politique en maîtrise de ses émotions, capable de « tenir le cap » pour ses concitoyen·nes en toute circonstance, semble s'essouffler (Arambourou, 2017 ; Le Bart, 2017). Arambourou (2017) soulève néanmoins l'existence d'un paradoxe genré dans cette informalisation du champ politique à propos des exigences en termes de rhétorique émotionnelle. Alors que les femmes politiques n'ont pas autant à « rompre avec un stigmatisme technocratique » et d'une « froideur bureaucratique » que les hommes, ces derniers, eux, ne sont pas obligés de « faire preuve de qualités de rationalité et de contrôle de soi du fait de leur [genre] » (p. 11). Ce changement de paradigme sur la rhétorique émotionnelle – soit la capacité d'un discours à émouvoir mais aussi à être le reflet d'un ressenti – trouve dans les médias de masse, un terrain propice à sa concrétisation. La télévision, comme média capable *de faire voir* et *de faire entendre* les responsables politiques, renforce autant l'esthétisation de la politique que les idéaux d'incarnation sensible par la monstration et la mise en scène du « corps politique » (Coulomb-Gully, 2003). Si cette rhétorique émotionnelle s'accomplit particulièrement bien à la télévision, elle peut également compter sur le cyberspace pour se manifester. L'arrivée du web 2.0, caractérisé par ses capacités participatives et affectives (Alloing et Pierre, 2017 ; Cardon, 2019), devient un terrain de jeu considérable pour la communication politique qui peut répondre aux demandes de proximité et de mise en scène de soi plus sensible. Les plateformes de microblogging aux promesses d'horizontalité, comme Twitter, sont largement privilégiées par les personnalités politiques pour ce qu'elles permettent comme expression au « je » (Mercier, 2015). L'évolution des mœurs et les demandes croissantes d'authenticité et de proximité des politiques avec les citoyen·nes ont ainsi nettement participé à ancrer la publicité politique dans le paysage numérique.

1.3.2 Investir Twitter pour répondre à la théâtralisation du « soi » politique

Lorsqu'une personnalité politique prend la parole, elle délivre dès lors un *discours politique* (Le Bart, 2003), ce discours évolue dans l'espace public pour énoncer un

message mais également pour affirmer une identité, celle du/de la politique, et/ou celle de son parti (Mayaffre, 2003). Cet exercice de subjectivation ou d'individualisation par la parole renvoie au concept interactionniste de représentation et de mise en scène du soi de Goffman (1974) mais également à des concepts de la tradition rhétorique : « la présentation de soi, ou ce que la tradition rhétorique appelle « *ethos* », est une dimension intégrante du discours » (Amossy, 2010, p. 7). La notion d'*ethos* renvoie finalement à la façon dont une personne oratrice met en scène son « soi », soit son « image discursive » (Amossy, 2010, p. 16), à travers son discours et ses caractéristiques « intellectuelles, morales et sociales » (Krieg-Planque, 2019). Si les personnalités politiques se livraient déjà à un exercice de subjectivation, fondamentalement identitaire, avant l'avènement du web 2.0 et des réseaux sociaux, à travers le livre politique (Le Bart, 2012) – un format propice à la publicité du discours intime et personnalisé – ces nouvelles plateformes offrent désormais des méthodes et des perspectives inédites pour intensifier cette démarche.

De fait, les réseaux sociaux se définissent par leur capacité à offrir à la personne locutrice-utilisatrice un espace de mises en scène du soi, à partir desquelles peuvent se constituer des interactions avec d'autres utilisateur·rices (boyd et Ellison, 2007), « l'exposition de soi [en est alors] la principale technique relationnelle » (Cardon, 2011, p. 142). Ainsi, de la même manière que les politiques construisent leur identité à travers le discours dans l'espace public hors-ligne, iels poursuivent leurs pratiques discursives identitaires dans le cyberspace. Alors, une plateforme de microblogging populaire dans le monde entier comme Twitter paraît être une scène propice au développement de l'*ethos* politique. De fait, l'audience particulièrement large que propose ce réseau social, avec ses 6 millions d'utilisateur·rices français·es connecté·es⁴¹ quotidiennement, en fait une scène particulièrement intéressante à investir pour les politiques (Coëffé, 2024). De plus, les affordances de Twitter permettent aux politicien·nes de multiplier les expressions de soi, non seulement en complétant l'espace « biographie » sur leur profil, mais aussi en jouissant de tous les outils technodiscursifs, – devenus également outils de présentation de soi (Longhi, 2013, cité dans Mangon, 2019, p. 24) – tels que le hashtag, le lien hypertexte, les émoji,

⁴¹ Ce chiffre provient d'une étude sur les usages des RSN en France, réalisée par We Are Social et Meltwater, les résultats sont disponibles à cette adresse : <https://www.blogdumoderateur.com/chiffres-twitter/>

etc (Dakhli, 2017). Ainsi il est, d'une part, possible d'évaluer la construction identitaire des politiques, à travers la personnalisation de leur profil sur la plateforme, et d'autre part, par leur activité discursive, soit leurs tweets, à travers lesquels cette construction est en perpétuelle évolution et ajustement. De fait, ce que Longhi (2013) nomme un *ethos* technodiscursif, – soit un *ethos* intégrant dans sa construction les particularités de la plateforme – se développe à travers les différentes prises de parole et de position des politiques sur Twitter. Dans une logique d'auto-promotion, iels peuvent réaffirmer leur identité, en parlant au « je » pour développer des formes de narration de leur personne à travers des *microstorytelling* (Dakhli, 2017). Ces *microstorytelling*, véhiculés par tweets, sont des manifestations discursives d'auto-éloge ou de *self-praise* (Dayter, 2014). Ils peuvent prendre la forme « [d']annonces de réalisations ainsi que [de] commentaires positifs explicites et [d']évaluations de certains aspects de soi-même » (Cantón Rodríguez et Sánchez Villanueva, 2023, p. 773). À cela s'ajoute également le caractère d'immédiateté des échanges sur Twitter, accentué par ses contraintes d'écriture spécifiques. Longhi (2020) décrit cette particularité comme une « intensité sémantique originale par condensation⁴² » (p. 3), cette dernière favorise la prolifération des discours dans le cyberspace, et offre aux politiques un tout nouveau rythme d'expression de soi. Les réseaux sociaux seraient ainsi des « technologies d'affirmation de soi » offrant un espace pour une « expressivité de soi » performative (Mercier, 2015).

Toutefois, bien que les réseaux sociaux numériques puissent être de puissants outils dans la « mise en scène du soi » des personnalités politiques, il est nécessaire d'en reconnaître les limites. Alexandre Coutant, dans son analyse des réseaux sociaux à travers le prisme du concept des techniques de soi élaboré par Foucault, rend compte d'obstacles à la gestion de soi sur ces plateformes (2011). De fait, la logique de flux continu qui prévaut sur les RSN, noie les éléments d'expression de soi dans la masse de contenus qui circulent sur la plateforme, notamment sur Twitter, où les messages courts et immédiats sont légion. Enfin, puisque les réseaux sociaux numériques se structurent à partir d'échanges entre utilisateur·rices, ces dernier·es peuvent agir directement et déstabiliser les expressions de soi. Les « outils logiciels », notamment

⁴² Un tweet peut contenir jusqu'à 280 caractères. Pour les abonné·es au service payant Twitter Blue cette limite est toutefois revue à la hausse.

les algorithmes, participent également de cette co-construction imposée de l'identité « par l'indication automatique [des] activités » des utilisateur·rices des plateformes (Coutant, 2011, p. 56). Les personnalités politiques peuvent ainsi participer à la construction d'une identité numérique, mais n'auront pas la maîtrise totale de cette dernière. De plus, les caricatures politiques circulant encore plus facilement en ligne, et par nombre, mais aussi les mèmes⁴³, contribuent à l'instabilité, voire à la délégitimation de l'identité numérique des responsables politiques (Fitzbay et Lalancette, 2021).

1.3.3 *Tweet is the new tract* ? Les avantages et limites du tweet politique

Aujourd'hui, Twitter est très largement intégré aux stratégies de communication des responsables politiques, il est devenu en quelques années un outil clé à prendre en main pendant et en dehors des périodes électorales (Larsson et Moe, 2013). De fait, la présence des politiques sur cette plateforme comporte de nombreux avantages non négligeables. D'une part, comme mentionné précédemment, il est un espace propice à l'expression de soi et à la construction identitaire, cela permet aux personnalités politiques d'accroître leur visibilité auprès d'une audience plus large. Dans cet auditoire numérique se trouve notamment un électorat jeune, qui, rappelons-le, privilégie largement les réseaux sociaux pour s'informer, surpassant de loin le recours à d'autres médias. En effet, 73 % des 16-30 ans⁴⁴ consultent l'actualité quotidiennement via les réseaux sociaux⁴⁵. Cet électorat peut se constituer de jeunes dépolitisé·es et primo-votant·es, lequel·les sont particulièrement visé·es dans les campagnes électorales des politiques (Eyriès, 2018 ; Frame et Brachotte, 2015 ; Théviot, 2018). Par ailleurs, avec la professionnalisation croissante de la communication politique numérique, certain·es

⁴³ Les mèmes sont définis comme des « éléments culturels natifs d'Internet qui se propagent dans la sphère publique par réplication et transformation dans des réseaux et communautés numériques » (Paveau, 2017b, p. 321)

⁴⁴ Il est toutefois important de souligner que la catégorie des « jeunes » est loin d'être homogène, ce qui se reflète dans les différentes relations que ces sous-groupes entretiennent avec l'information ainsi que dans leurs pratiques en ligne pour s'informer (Boyardjian, 2020).

⁴⁵ Les résultats complets de l'enquête menée par le CIDJ sont à retrouver à l'adresse suivante : <https://www.cidj.com/vie-quotidienne/vie-etudiante/les-jeunes-s-informent-ils-encore-en-2023#:~:text=R%C3%A9seaux%20sociaux%20et%20m%C3%A9dias%20en.fake%20news%20y%20sont%20r%C3%A9pandues.>

candidat·es favorisent le recrutement de *digital natives* pour prendre en charge leurs campagnes sur les réseaux sociaux (Eyriès, 2018).

Loin d'abandonner les espaces médiatiques traditionnels, tels que la presse, la radio et la télévision, les responsables politiques peuvent exploiter les réseaux sociaux pour diffuser leurs discours avec une plus grande liberté, notamment du fait de l'absence d'intermédiaires comme les journalistes (Théviot, 2018). De plus, Twitter en tant qu'espace interactif, constitue un terrain particulièrement fertile pour le développement de discours politiques pendant les campagnes électorales. En effet, « le tweet est conçu pour être retweeté » et favorise ainsi les échanges conversationnels (Longhi, 2013, p. 11). Cela permet aux politiques d'exploiter le tweet comme base pour se positionner : en le retweetant, comme une sorte d'approbation (Yardi et boyd, 2010), ou bien en le commentant pour exprimer une contradiction, par exemple. Bien que les discours numériques soient contraints par la condensation sémantique propre à Twitter, cette contrainte peut également être exploitée pour créer des « petites phrases », très prisées par les médias (Longhi, 2013). Toutefois, il est nécessaire de développer un ton approprié à la plateforme utilisée, puisque, comme le souligne Longhi (2013) le tweet politique, est un discours à part entière, et il est donc nécessaire de le considérer dans l'espace dans lequel il se déploie. Le ton utilisé doit non seulement être adapté à la plateforme, mais également en harmonie avec la culture politique et les attentes de l'électorat du/de la candidat·e ou du parti (Théviot, 2018). A défaut d'une communication politique numérique maîtrisée, elle est surtout une façon pour les partis et les candidat·es, de se montrer « à la pointe » et moderne aux médias et aux citoyen·nes (Boyadjian et Théviot, 2021 ; Roginsky, 2015 ; Théviot, 2018). Cependant, malgré les outils de personnalisation et proximité qu'offrent les réseaux sociaux, ces derniers sont loin d'être exploités avec leur plein potentiel, il existerait par ailleurs de grandes disparités entre candidat·es dans leur utilisation (Kalaï, 2022). Pour certain·es personnalités ou certains partis peu présent·es dans les médias traditionnels, investir le cyberspace peut néanmoins faire la différence. Plusieurs travaux ont ainsi souligné, que se considérant « sous-représenté » et « censuré » par le « lobby médiatique » (Théviot, 2018, p. 28), le parti d'extrême-droite, à l'époque encore nommé Front National, a été le premier à se doter d'un site Web et le premier parti d'Europe à investir l'univers virtuel *SecondLife* (Boyadjian, 2015 ; Boyadjian et Théviot, 2021 ; Dézé, 2011).

Alors que sur le terrain hors-ligne, les candidat·es continuent de mener campagne avec le soutien de nombreux·ses militant·es déployé·es sur divers territoires, les possibilités d'action militante sont considérablement amplifiées dans le cyberspace, en particulier via les réseaux sociaux. En ligne, de nouvelles formes de mobilisation émergent, rendues possibles par l'interaction propre aux réseaux sociaux et l'absence de contraintes géographiques (Cardon et Granjon, 2013). Désormais, il est possible de militer et recruter depuis n'importe où, en collaborant avec des personnes situées loin de chez nous. Les militant·es peuvent ainsi communiquer entre elleux, à travers leurs écrans, notamment par le *live tweet* – soit l'échange de commentaires en direct au sujet d'un événement, pouvant être rassemblés par un hashtag – par exemple lors du passage à la radio ou à la télévision de leur candidat·e (Théviot, 2018). De plus, les militant·es peuvent jouer un rôle clé en agissant directement sur les stratégies éditoriales en ligne des candidat·es et des partis. Iels effectuent des veilles sur les plateformes pour repérer les tendances de contenus et de formats en vogue, puis participent à leur élaboration (Theviot, 2019). Ainsi, les partis cherchant à atteindre un public plus jeune avec leur communication électorale peuvent mobiliser des militant·es pour diffuser des contenus populaires qui résonnent avec cette audience, tels que les « mèmes » (Fitzbay et Lalancette, 2021).

Néanmoins, il convient de souligner qu'une campagne électorale en ligne, ou plus généralement une présence numérique restent complémentaires aux actions de terrain. De fait, la communication politique sur Twitter ne touche qu'une petite fraction des français·es, « moins de 20% de la population internautes française y est inscrite » (Boyadjian, 2021). Quant à ceux qui interagissent et participent au contenu politique sur Twitter, iels ont pour la plupart le même profil social : « homme, jeune, diplômé, parisien, déjà politisé » (Boyadjian, 2016). De plus, si le caractère interactionniste et prolifique de Twitter peut être un atout pour les personnalités politiques, cela peut tout autant se retourner contre eux. Des travaux ont souligné la tendance polémique de Twitter (Mercier, 2017), espace dans lequel les politiques peuvent connaître des campagnes de dénigrement, de trolling (Badouard, 2017 ; Hawley, 2017), voire de harcèlement, qui peuvent nuire à leur image. La critique et la caricature politique ont toujours existé, toutefois, la viralité permise par les RSN permet d'amplifier considérablement le phénomène (Longhi, 2016).

Chapitre 2. Tweeter comme une « vraie » fémocrate

Twitter, en tant qu'espace discursif numérique, s'est imposé comme un terrain privilégié pour la communication politique. Aujourd'hui, il est devenu un lieu incontournable pour la construction de la rhétorique des responsables politiques, et ce, dans ce contexte dans lequel leurs voix se mêlent à celles de publics politiques et profanes. Pour Sandrine Rousseau, Twitter offre une opportunité précieuse de se positionner en tant que fémocrate, en particulier auprès des féministes qui ont développé une histoire symbolique sur cette plateforme. Le tweet comme lieu d'autopromotion peut permettre à cette dernière de renforcer la visibilité de son engagement féministe hors, et en ligne. Dans cet espace numérique vaste et dynamique, elle peut ainsi espérer, grâce à diverses stratégies, convaincre les sceptiques du « féminisme d'État », consolider le soutien de ses militant·es, et de s'adresser efficacement à un public encore non-initié au féminisme. Il s'agit donc d'analyser comment une fémocrate exploite les spécificités d'énonciation propres à Twitter pour se mettre en scène et construire son identité sur cette plateforme.

2.1 CONSTRUIRE UNE RHETORIQUE POLITIQUE FEMINISTE CREDIBLE EN TERRAIN NUMERIQUE

2.1.1 (Ré)affirmer son éthos politique féministe sur Twitter

Lorsque Sandrine Rousseau revient sur la scène politique en septembre 2021, elle est encore peu connue du grand public. Cependant, dans le contexte de la primaire écologiste, où elle affronte Yannick Jadot et échoue de peu à remporter sa place pour représenter le parti à la présidentielle, elle connaît une ascension médiatique particulièrement marquée. En se positionnant comme une femme politique féministe et radicale, elle attire l'attention des médias. Une dynamique qui est amplifiée par

certaines de ses prises de position jugées polémiques sur des sujets féministes et écoféministes (Goude, 2023). Cet *ethos* politique co-construit avec les médias s'attache à refléter son engagement féministe, qu'elle revendique comme radical⁴⁶. Un *ethos* qu'elle pourrait vouloir reproduire à travers son activité discursive en contexte numérique. Toutefois, bien que l'*ethos* soit « lié à l'acte d'énonciation, [...] on ne peut ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'*ethos* de l'énonciateur *avant* même qu'il ne parle », ainsi il est intéressant de voir comment l'élue peut tenter d'influer cet *ethos* *prédiscursif* (Mainguenu, 2002, p.4), notamment par le biais de la personnalisation de son profil d'utilisatrice. Bien que la section biographique sur Twitter soit un espace d'expression, et donc *discursif*, elle précède les prises de parole de la députée sous forme de tweets sur la page de son profil. Par ailleurs, comme le souligne Longhi (2013), le tweet possède un « statut plurisémiotique » ; ainsi, le profil de l'utilisateur·rice affiché dans la publication « participe de sa lectorialité » (p. 3). Lorsque Sandrine Rousseau tweete, elle publie un message en son nom, accompagné de l'identité numérique qu'elle construit à travers son profil, directement atteignable par un clic sur son nom d'utilisatrice.

Pour analyser la « mise en scène de soi » de SR sur Twitter, je m'appuierai sur les travaux de Dominique Cardon sur l'identité numérique et la typologie des réseaux sociaux (2019). Ce dernier identifie deux tensions dans la mise en scène du soi en contexte numérique, et plus précisément sur les réseaux sociaux numériques. D'une part, dans une logique d'individuation, l'identité numérique se formerait à partir de signes issus de deux pôles : « Être », pour l'identité « acquise, incorporée, stable » et « Faire », pour une identité « active [...] qui porte la trace de nos choix, de nos compétences et de nos réalisations » (Cardon, 2019, p. 155). D'autre part, l'identité numérique ferait face à une autre tension, elle pourrait être réaliste, c'est-à-dire conforme à celle IRL (acronyme pour « *in real life*⁴⁷ ») ou bien projetée, dans un « processus de simulation de soi », comme en arborant un avatar ou en se présentant via un pseudonyme (Cardon, 2019, p. 155).

⁴⁶ Alice Coffin, alors conseillère de Sandrine Rousseau pendant sa campagne à la primaire écologiste déclarait à propos de SR, dans une séquence passée sur France 2, le 10/09/2021 : « Elle est radicale, mais en ce moment la radicalité, c'est ce qui est raisonnable en fait. Il faut faire des choix radicaux si on veut arrêter de foncer dans le mur » (Goude, 2023).

⁴⁷ Cet acronyme est régulièrement utilisé pour distinguer ce qui se passe dans l'espace public hors-ligne de ce qui se déroule dans le cyberspace.

Figure n°6 : Capture d'écran annotée du profil Twitter de Sandrine Rousseau, datée du 01/02/2024



En se présentant sur Twitter, avec un nom d'utilisatrice (« @sandrousseau ») et un *Twitter name* ou TN (« Sandrine Rousseau ») presque, voire identique à son identité civile, la députée produit une image d'elle-même très réaliste. Cela peut lui permettre une meilleure visibilité et d'être reconnue plus facilement, par ceux qui l'ont vue ou entendue dans les médias traditionnels, ou bien de se faire connaître à partir d'une identification sociale claire. Par ailleurs, les mises à jour des dernières années sur la plateforme ont revu leurs options de certification des comptes avec l'affichage de badges sur le profil des individus certifié·es par Twitter. Pour Sandrine Rousseau, il s'agit d'un badge gris, visible à côté de son TN, il indique « Ce compte est certifié car il s'agit d'un compte gouvernemental ou d'une organisation multilatérale. » dès lors qu'un·e utilisateur·rice clique dessus. La légitimité de son compte est ainsi assurée. Quant à l'espace biographique, il permet aux utilisateur·rices en 160 caractères maximum de disposer d'un espace discursif pour « se dire » aux autres. Sandrine Rousseau l'utilise dans un premier temps pour se qualifier à travers sa position politique, soit « Députée de la 9^{ème} circonscription de Paris, 13^{ème} arrondissement ». Dans un second temps, elle fait référence au manifeste écoféministe *Par-delà l'Androcène* qu'elle a co-écrit, puis elle mentionne ses engagements sociaux avec les mentions « Écologiste. Féministe », elle poursuit ainsi la construction de son identité numérique dans le « Faire » de Cardon (2019). Il s'agit d'afficher une identité agissante, SR donne des signes sur *qui elle est*, à partir de *ce qu'elle fait*. La mention du manifeste politique est ainsi mise au service de la construction de son *ethos*

féministe, il sert de « preuve » légitimant les mentions « Écologiste. Féministe » qui suivent. Cette identité agissante est également *mise en image* dans sa bannière, par une mise en scène de SR dans sa fonction d'élue, donnant un discours à l'Assemblée Nationale, gage d'une « présence active ». Quant à sa photo de profil, elle est assez sobre, son visage est pris de face avec un fond vert qui se devine être une référence à l'écologie et à son parti « Les Écologistes ». Enfin, alors que le début de sa biographie la définissait sur le plan individuel, dans une logique d'individuation, elle s'inscrit désormais au cœur d'identités en utilisant les mentions « #NUPES » « #EELV ». En adoptant le hashtag, que Paveau (2013) définit comme un *technomot cliquable*, elle configure son identité à travers un réseau de messages partageant ces mêmes hashtags. Dans cet espace biographique, Sandrine Rousseau met en scène, son *ethos* individuel, « écologiste et féministe » mais aussi un *ethos* collectif. Cependant, l'*ethos* numérique de Sandrine Rousseau ne peut se construire à partir de ces seuls éléments, car comme l'affirme Maingueneau :

L'*ethos* se montre dans l'acte dénonciation, il ne se dit pas dans l'énoncé. Il reste par nature au second plan de l'énonciation : il doit être perçu, mais ne pas faire l'objet du discours. Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments... (2002, p. 3)

Figure n°7 : Tableau sur les données du corpus, avec proportionnalité des tweets « féministes »

	Novembre 2023	Décembre 2023	Février 2024	TOTAL
<i>Nombre de mouvements total</i>	206	201	171	578
<i>Nombre de RT</i>	118	54	55	227
<i>Nombre de Tweets auto-déclaratifs</i>	88	147	116	351
<i>Nombre de mouvements avec sujet féministe</i>	56	60	46	162
<i>Proportion de mouvements avec sujet féministe dans l'ensemble des tweets du mois</i>	27%	29%	27%	28%
<i>Nombre de RT avec sujet féministe</i>	X			54
<i>Nombre de Tweets auto-déclaratifs avec sujet féministe</i>	X			108

S'affirmer dans un *ethos* féministe nécessite que la députée démontre son engagement à travers son activité sur Twitter et qu'il se reflète dans ses tweets et ses interactions avec la Twittosphère⁴⁸. Je me concentrerai toutefois, en raison de mon corpus, sur ses tweets auto-déclaratifs (AD) ainsi que sur ses retweets (RT), qui sont les deux formes de mouvements affichés en première page sur son profil⁴⁹. Sur la période analysée, couvrant les mois de novembre 2023, décembre 2023 et février 2024, Sandrine Rousseau a été active sur la plateforme à travers 578 mouvements (tweets AD et RT). Les données révèlent également une présence significative de la députée sur des sujets féministes sur Twitter. En effet, un peu plus d'un mouvement sur quatre est lié au féminisme. Parmi ces mouvements, plus de la moitié sont des publications directement rédigées par Sandrine Rousseau elle-même, soit sous une forme auto-déclarative. Ces chiffres soulignent l'utilisation de Twitter par la députée comme un espace discursif privilégié pour diffuser, se positionner et s'exprimer sur des enjeux féministes. De plus, l'ensemble des données collectées montre qu'elle privilégie l'expression personnelle via des tweets plutôt que le relais (RT) de publications d'autres utilisateur·rices. Cette tendance se manifeste également sur les sujets féministes, où elle s'exprime davantage à la première personne, par le biais de tweets – sans qu'ils soient toujours rédigés explicitement à la première personne – témoignant cependant d'une pratique majoritairement axée sur l'auto-publication.

En tant qu'espace discursif alternatif aux médias traditionnels, Twitter offre à l'élue une opportunité unique de donner une place plus marquée aux thématiques féministes dans ses prises de parole. La récurrence de la thématique féministe dans les publications de la députée invite à une lecture de son *ethos* d'internaute à travers la caractéristique « féministe », un *ethos* qui devient « lisible par l'excès » (Gomez-Mejia, 2016, p. 8-9). Alors que ses discours féministes peuvent sembler inaudibles dans les médias traditionnels, notamment à la télévision (Goude, 2023), elle peut, sur Twitter, grâce à l'auto-publication, proposer de nouvelles perspectives et cadrages (Kondrashova, 2018), mais aussi renforcer des discours préexistants dans l'espace hors-ligne. Cela peut, par conséquent, participer à la redéfinition et la réaffirmation d'un *ethos* de femme politique féministe. De fait, les personnalités politiques, à l'instar de Jean-Luc

⁴⁸ La Twittosphère désigne, par contraction, la sphère ou espace dans lequel circulent les tweets.

⁴⁹ Comme mentionné dans la partie « Méthodologie de collecte », il n'est plus possible, depuis une récente mise à jour, d'avoir accès aux *likes* des autres utilisateur·rices.

Mélenchon avec sa chaîne YouTube, peuvent utiliser les RSN pour tenter de se réappropriier leur image, qu’iels considèrent altérée dans les médias traditionnels (Théviot, 2019).

2.1.2 Le tweet, pour performer un féminisme en action dans les institutions

La candidature de Sandrine Rousseau, au moment de son retour en politique en 2021, a marqué les esprits, et particulièrement ceux des féministes, qui voient en cette femme politique, une des premières incarnations d’une « offre politique féministe » de leur époque (Dejean, 2021). Si elle perd à la primaire écologiste, elle est par la suite élue députée sur une circonscription parisienne en 2022, puis réélue dès le premier tour lors des élections législatives anticipées de juillet 2024. En tant que députée, elle incarne dès lors une présence féministe au sein des institutions. Toutefois, comme je l’ai mentionné dans le chapitre 1, les féministes sont partagées sur l’institutionnalisation de leurs luttes. Pour certaines militantes, il est essentiel de mener le combat depuis l’intérieur du système, tandis que d’autres estiment qu’il est crucial de rester en dehors des structures politiques patriarcales et oppressives afin de mieux les contester. A ce sujet, Sandrine Rousseau, se révèle confrontée à plusieurs enjeux, il faut « rassurer » les optimistes de l’institutionnalisation et fidéliser leur soutien, quant aux sceptiques, il est plutôt d’ordre de les convaincre qu’une action concrète et utile peut être menée, ici au sein de l’Assemblée nationale. A ce propos, elle s’exprimait au micro du podcast « Popol Talks » de la journaliste féministe Léa Chamboncel en juin 2022, avant d’être élue députée :

Ce que j’ai envie de dire aux réseaux féministes dont je comprends évidemment complètement les réticences, [...] c’est que, à la fois, je pense que c’est important qu’il y ait des féministes à l’Assemblée nationale, et qu’à chaque fois qu’il y a eu des féministes à l’Assemblée nationale, ça a changé des lois, et la vie des femmes vraiment concrètement. En même temps, je compte sur tout le réseau féministe pour ne pas me laisser me faire aspirer par la politique [...] c’est aussi parce qu’elles seront là, qu’elles me challengeront, parce qu’elles m’obligeront, parce qu’elles seront présentes aussi dans leur regard critique et exigeant que je me laisserais pas enfermer et embarquer. [...] Quand on est dans le monde politique, ce qui est le plus confortable, ce qui est le plus facile, c’est d’adopter tous les codes de la politique, parce qu’on se prend pas de

cyberharcèlement, parce qu'on se prend pas de menaces, parce qu'on est pas ridiculisées, décrédibilisées, mais c'est aussi à ce moment-là qu'on perd la substance de ce qu'on fait.

En ce sens, Sandrine Rousseau peut se servir de la plateforme Twitter pour visibiliser le combat féministe politique qu'elle mène « depuis l'intérieur ». Cela s'inscrit également dans les processus de mise en scène du pouvoir par les politiques, notamment dans les médias, pour rendre compte de leurs actions (Hitzler, 2014). Le pouvoir doit être vu agissant.

Figure n°8 : Captures d'écran d'un tweet (AD), d'un quote retweet (QRT) et d'un retweet (RT) de Sandrine Rousseau (de gauche à droite⁵⁰ : N-20 ; D-38 ; N-17)



A travers ces trois mouvements, qu'il s'agisse des auto-publications ou du RT, la députée est mise en avant par son engagement parlementaire directement au sein de l'Assemblée nationale, lieu de pouvoir symbolique. Le partage de ces trois vidéos propose une vue de la députée en plein exercice de discours, depuis les travées et même à la tribune, emplacement « réservée aux interventions les plus importantes »⁵¹. Dans cette mise en scène du pouvoir médiée par le tweet, la députée est donnée à voir aux internautes dans sa posture de parlementaire. L'enregistrement des débats en séance publique est de fait, un moyen pour les parlementaires de bénéficier d'un support pour « leurs stratégies de mise en scène » (Chibois, 2014). Dans les extraits vidéo N-20 et N-17, elle demande l'inscription du viol dans une directive européenne sur les

⁵⁰ Ce modèle de lecture « de gauche à droite » pour distinguer les tweets de chaque figure est repris dans l'ensemble du mémoire.

⁵¹ Citation reprise du site web de l'Assemblée nationale, depuis l'adresse suivante : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/synthese/fonctionnement-assemblee-nationale/travail-legislatif/la-seance-pleniere>

violences faites aux femmes. Puis, dans celui la représentant à la tribune (D-38), elle critique le « macronisme » et dénonce des « Légions d'honneur qui font honte à la France », en référence à celle décernée à Gérard Depardieu, accusé de viols et d'agressions sexuelles par plusieurs femmes. Par le biais d'un « quote retweet » (QRT), soit un mouvement qui permet à l'utilisateur·rice d'ajouter un commentaire à son retweet, elle se saisit de la publication initiale du compte Twitter de LCI (la chaîne parlementaire) pour mettre en avant un moment précis de son intervention qui dure quelques secondes sur ces trois minutes d'intervention. Elle s'adresse alors à Charlotte Arnould⁵², par le biais de l'identification de son profil avec le « @ » et « à toutes les autres », signifiant les autres plaignantes. Elle conclut son tweet en mentionnant l'affaire Depardieu via un hashtag, transformant ainsi le mot en un lien cliquable. Si je reviendrai son adresse directe aux victimes de VSS dans une prochaine partie, il est possible d'identifier ici une tentative de Sandrine Rousseau de démontrer sa capacité à utiliser l'espace discursif offert en tant qu'élue pour soutenir une posture féministe et *se faire la voix* d'autres, qui elles, ne peuvent accéder à cette tribune. De fait, la diffusion de ces extraits n'est pas un simple partage du contenu de ses discours, mais contribue aussi à exposer les conditions de leur énonciation : une femme politique prenant la parole « en féministe », dans un lieu de pouvoir historiquement androcentrique et sexiste. De fait, l'Assemblée nationale « apparaît comme l'un des bastions de la domination masculine », dans lequel les représentations féministes sont rares (Bard et Bouchoux, 2017).

En abordant des thématiques telles que les violences sexistes et sexuelles, qui sont au cœur des luttes féministes, elle incarne ces combats dans l'exercice même de son mandat parlementaire. Ces vidéos partagées depuis son profil, et disponibles sur le fil (*timeline*) de ceux qui la suivent, donnent l'illustration de la convergence de ses deux identités : l'élue et la féministe, deux rôles qu'elle souhaite concilier et honorer. De fait, la (re)publication de ces tweets sont autant de façons pour l'élue de participer à la construction de son image, qui doit prendre en compte les rôles qu'elle endosse et les attentes de son électorat (Turbide, 2015), et notamment les attentes des féministes. Pour Martel, la mise en scène visuelle adéquate d'une performance d'un·e politicien·ne tient de sa « capacité à ratifier les [spectateurs], à les impliquer dans le discours » (2010,

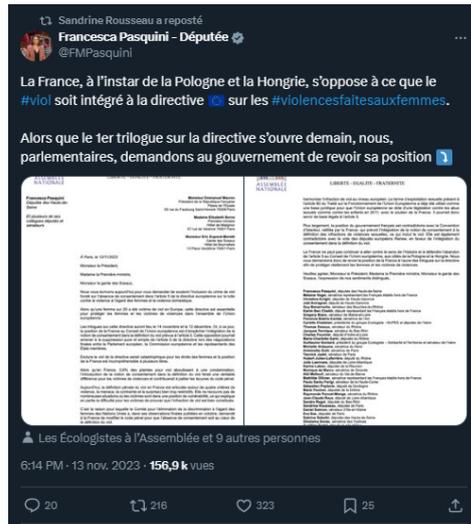
⁵² Charlotte Arnould est l'une des plaignantes dans l'affaire Depardieu, dénonçant l'acteur pour l'avoir violé.

citée dans Turbide, 2015). Dans ce cas-ci, SR construit le sens de ses discours à travers la mise en avant de revendications féministes dans ce lieu qui leur est historiquement hostile. Le tweet fait ainsi preuve de son *agency* (ou capacité à agir) en tant que députée, renforçant parallèlement son identité numérique à travers le « Faire » (Cardon, 2019). Enfin, je soutiendrai également l'idée avancée par Coulomb-Gully selon laquelle, tout comme l'effet de réel produit par la télévision, les modalités de la monstration audiovisuelle contribuent à ancrer le corps politique dans le réel. En effet, « rien [...] ne renvoie plus à la réalité d'un corps que la voix, qui participe à l'incarnation au même titre que l'image du corps qu'elle contribue à concrétiser » (1999, p. 199 et 202). Il peut également s'agir de montrer par ce corps, l'incarnation d'émotions et d'attentes de femmes féministes, notamment lorsque SR exprime : « Comprenez-vous la colère des femmes, Monsieur le ministre ? » (N-20 ; N-17), ce qui peut produire des formes d'identification chez les spectateur·rices des vidéos (Coulomb-Gully, 1999), et par extension des twittos⁵³. La symbolique du corps, se battre avec et pour son corps, est par ailleurs, un « vecteur majeur de l'expression féministe » (Bard, 2017, p. 398). En tant que fémocrate, elle peut alors se donner à voir, à travers ses tweets, « [en] relai, voire [en] alliée, pour les associations féministes » (Dauphin, 2017, p. 587). Le QRT ici, est utilisé comme dispositif d'accentuation de la visibilité de sa prestation à l'AN. Plus généralement, le QRT, le tweet et le retweet donnent pour chacun, un support de mise en scène de la députée dans un contexte et agissent comme des gages de la crédibilité de « l'*ethos* féministe » qu'elle tente de construire sur les réseaux sociaux.

Les formes de légitimation de son identité agissante de fémocrate se matérialisent également par d'autres types d'énonciations.

⁵³ Le terme « twittos » est le nom donné à un·e utilisateur·rice de Twitter, populaire sur la plateforme, le terme est également utilisé par Boyadjian dans son article sur la typologie des « twittos politiques » (2016).

Figure n°9 : Capture d'écran d'un retweet de Sandrine d'une publication de Francesca Pasquini (N-16)



Ce tweet rédigé par la députée Francesca Pasquini, où le groupe parlementaire "Les Écologistes" est identifié (comme l'indique la mention cliquable « Les Écologistes à l'Assemblée et 9 autres personnes » à droite de l'icône de profil), combine des éléments textuels et visuels. Le texte fait référence à la directive européenne évoquée par Sandrine Rousseau dans son discours (N-20 et N-17), et il est accompagné de deux captures d'écran d'une tribune écrite par Pasquini, adressée au président de la République Emmanuel Macron, à la Première ministre Élisabeth Borne, ainsi qu'au garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti. Cette tribune, signée par plusieurs parlementaires, dont Sandrine Rousseau, apporte une dimension de preuve à la publication. Les captures d'écran renforcent le sens du tweet en validant l'authenticité de l'énonciation. En partageant ce tweet, la députée écologiste réaffirme son engagement envers la directive européenne, cette fois en utilisant un format différent : celui d'une lettre formelle, qui souligne à nouveau son implication sur cette question. Ces tweets, en mettant en avant l'activité politique, créent une impression de transparence des acteurs et actrices politiques au sein des institutions vis-à-vis des citoyen·nes (Aldrin et Hubé, 2017), sur Twitter, un espace discursif supposé non hiérarchique.

L'ensemble des tweets (re)publiés par Sandrine Rousseau servent la construction de son *ethos*. Twitter, en tant qu'espace avec ses affordances et ses outils technodiscursifs, permettent dès lors à l'élue de mettre en place une narration de son activité

parlementaire et d’instaurer un *storytelling* de « la fémocrate en action » (Dakhliya, 2017). Le partage de ces vidéos de séances publiques, ou les captures d’écran de la tribune prennent ainsi des formes d’auto-promotion et d’auto-éloge (Dayter, 2014), qui participent à la publicité de sa position de parlementaire. La communication des activités de SR sur ces sujets est d’autant plus déterminante pour son identité de fémocrate.

2.1.3 « Je pense, donc je tweete » : commenter l’actualité féministe sur Twitter

Dans le prolongement des travaux de Paveau sur les technodiscursivités (2013 ; 2017a ; 2017b), je souligne la nécessaire prise en compte de l’écosystème dans l’analyse des énoncés sur Twitter. Bien que, pour des raisons techniques de collecte des tweets de mon corpus et des raisons technologiques⁵⁴, je ne peux avoir accès à l’environnement dans lequel ils apparaissent, je tenterai toutefois de recontextualiser la production et la mise en circulation de ces derniers. En effet, lorsque la députée écologiste publie un tweet via l’encadré « Quoi de neuf ?! » sur la page d’accueil, ce tweet apparaît non seulement sur la page de son profil, mais aussi dans le fil d’actualité ou *timeline* d’autres utilisateur·rices. Ces dernier·es peuvent l’avoir suivie, c’est-à-dire s’être abonné·es à son profil pour intégrer ses publications à leur fil ; on les appelle alors ses followers. Par ailleurs, des utilisateur·rices qui ne la suivent pas peuvent tout de même voir ses tweets s’afficher dans leur fil grâce aux republications faites par leurs propres connexions. De plus, depuis le début de 2023, Twitter a divisé la *timeline* en deux sections distinctes. La première, intitulée « Pour vous », fonctionne de manière similaire à la « *For You Page* » (FYP) de TikTok, en proposant du contenu recommandé par un algorithme, qu’il provienne de personnes suivies ou non. La seconde section, « Abonnements », se concentre uniquement sur les tweets des comptes suivis par l’utilisateur·rice (Soriano, 2023). En ce sens, la scène sur laquelle s’exprime Sandrine Rousseau depuis Twitter correspond à une audience très large, de partisan·es et de non-partisan·es. Cette audience permet aux personnalités politiques d’atteindre et de

⁵⁴ De fait « sur un RSN, personne ne voit le même énoncé, qui est intégré dans la *timeline* (TL) ou le compte de chaque utilisateur. » (Paveau, 2013), cette *timeline* est elle-même régie par des formules algorithmiques basées sur les pratiques de l’utilisateur·rice.

potentiellement interagir avec des électeur·rices mais aussi avec des militant·es, des leaders d’opinion, des médias, etc. (Fontaine, 2017). De plus, les réseaux sociaux ne se contentent pas d’être le support des énonciations de ses utilisateur·rices, ils prennent le rôle de médiateur de ces énonciations. De fait, Twitter contraint ses utilisateur·rices à s’exprimer depuis certaines normes et un cadre d’écriture spécifiques qui ne s’adaptent pas forcément au type de message voulu initialement par l’internaute (Roginsky, 2015). Considérant la multiplicité des acteur·rices auprès desquel·les la députée peut partager des tweets et les modalités discursives contraignantes de Twitter, il convient de porter une attention particulière à la façon dont Sandrine Rousseau occupe cet espace, à propos des thématiques féministes (corpus-noyau).

Selon Giansante (2015), Twitter est une plateforme adaptée pour les politicien·nes souhaitant partager des informations pertinentes pour leur communauté, plutôt que des détails sur leurs propres activités. Cette observation rejoint la typologie des réseaux sociaux proposée par Cardon (2019), qui identifie quatre types de relations en ligne créées par ces plateformes. Twitter occuperait le rôle de « phare », conçu non pas pour relayer des aspects de la vie quotidienne, mais pour rassembler des utilisateur·rices autour de sujets et d’intérêts communs. Ces dernier·es s’abonnent entre eux, non pas parce qu’iels se connaissent, mais parce qu’iels partagent des « goûts, des opinions ou des passions en commun » (Cardon, 2019, p. 160). Cette fonction de « phare » se reflète dans les tendances de publication de Sandrine Rousseau, qui utilise la plateforme pour relayer des actualités et informations féministes à travers divers modes d’expression.

Figure n°10 : Tableau de comportements d’usage de la plateforme par SR dans le relai d’actualité féministe à partir du corpus-noyau

<i>Type de mouvement</i>	Quantité
<i>Tweet auto-déclaratif (dont QRT)</i>	21
<i>Retweet</i>	17
TOTAL	38

La députée écologiste participe au relai d’informations sur l’actualité liée aux enjeux féministes. De fait, sur les 163 mouvements (tweet AD+RT) enregistrés dans le corpus-noyau, 38 d’entre eux correspondent à cette pratique. En classant ces publications par

type de mouvement, je peux, à quelques publications près, observer que la députée utilise davantage l’auto-publication pour relayer des informations. Si les « RT d’actualité » permettent de repartager de l’information avec un cadre ou un angle prédéfini par l’auteur·rice de la publication, – majoritairement des profils Twitter de médias traditionnels –, les QRT et tweets auto-déclaratifs permettent à la députée d’ajouter un commentaire à la nouvelle.

Figure n°11 : Captures d’écran de tweets (A-D) commentaires d’actualité (D-18 ; D-25)



Dans ces deux publications, Sandrine Rousseau repartage une information publiée dans un média et y ajoute un commentaire. Dans la première capture d’écran (D-18), la députée commente un tweet de BFM TV avec un ton « neutre et factuel », ajoutant une information chiffrée supplémentaire à celles partagées par le média. Elle énonce un fait sans citer de source ni exprimer d’opinion, mais en choisissant de partager cette donnée, elle semble suggérer un angle ou une information nouvelle à prendre en compte dans la lecture de la publication de BFM TV. En passant par la fonctionnalité du QRT, elle est en position de commentatrice d’une nouvelle déjà en circulation sur Twitter, et dans le fil d’actualité des internautes. Toutefois, dans la seconde capture d’écran (D-25), il s’agit d’une auto-publication dans laquelle elle a intégré elle-même un lien vers un article de presse extérieur à Twitter, média qu’elle cite à l’aide du « @ » dans sa publication. Cette pratique souligne la volonté de SR à intégrer cette information sur le RSN, considérant qu’elle est intéressante et en lien avec sa ligne politique. De plus, à l’instar de la théorie du réseau social de « phare » de Cardon (2019), il est possible de voir dans cette publication (D-25), un souhait de la députée à partager une nouvelle

qui selon elle, pourra aussi intéresser ses *followers*. Contrairement au QRT (D-18) où elle adoptait un ton plutôt neutre, dans son tweet A-D (D-25), elle propose une introduction plus personnelle, qui peut suggérer une réaction de la députée à propos de la nouvelle. L'expression « Tiens, tiens... », utilisée ici dans une fonction phatique au sens de Jakobson⁵⁵, peut par ailleurs être interprétée comme une manière de susciter l'attention des internautes sur cette nouvelle, dans un ton assez ambigu. S'il est difficile d'interpréter davantage ce tweet, la députée laisse parfois paraître bien plus clairement sa réaction et son opinion vis-à-vis d'une actualité.

Figure n°12 : Capture d'écran d'un tweet (A-D) d'actualité commentée



Pour cette publication, la députée a choisi de QRT une publication du Parisien et partage sa réaction sur cette nouvelle concernant la garde de vue du directeur de Sciences Po Paris. Ici, il est clairement question d'une opinion, qu'elle laisse sous-entendre à travers un ton ironique voire sarcastique répondant ainsi aux stéréotypes sur les hommes qui « imposent à leurs compagnes leur violence ». Sandrine Rousseau fait appel à des références externes (stéréotypes racistes et classistes sur les auteurs de violence) qu'il est essentiel de connaître pour saisir pleinement le sens de son tweet. Il

⁵⁵ La fonction phatique est une des six fonctions de la communication identifiées par Jakobson. Elle permet d'établir la communication ou de s'assurer que celle-ci est maintenue, au même titre qu'un « Allô ? » débiterait une communication téléphonique.

est possible de se dire ici que les *followers*, et plus précisément les féministes qui suivent l'élue comprendront facilement son tweet.

Enfin, je remarque que la députée, dans sa pratique de partage des actualités liées aux enjeux féministes, privilégie les informations concernant la France. Toutefois, elle mentionne également des articles sur des nouvelles étrangères. Sur l'ensemble des 38 publications de relai d'actualité féministe (voir figure n°10), 9 d'entre elles concernent de l'actualité hors de France.

Figure n°13 : Capture d'écran d'un tweet (A-D) commentant l'actualité féministe étrangère



Dans ce tweet, elle intègre également elle-même un lien vers un article extérieur à Twitter et mentionne le média auteur. Elle écrit ici un tweet dans un registre d'expertise et d'opinion, d'ajout d'une information qu'elle considère manquée : « Il est tout aussi incroyable que cela ne soit pas dit ». Elle met en parallèle le caractère « exceptionnel » de la mobilisation féministe face au caractère « exceptionnel », non sans ironie, du manquement du média, à contextualiser davantage la nouvelle vis-à-vis de l'idéologie du président argentin, notamment connu pour ses positions antiféministes (Genoux, 2023). Dans ce tweet, Sandrine Rousseau propose un nouveau cadrage de l'information par le biais d'une contextualisation approfondie.

Les différentes pratiques de relai d'informations de Sandrine Rousseau sur Twitter m'amènent à plusieurs constats. La députée semble tweeter régulièrement pour partager des nouvelles liées aux enjeux féministes. Ces dernières sont, pour la plupart, agrémentées de commentaires courts plus ou moins argumentés, ou d'opinions

personnelles brutes dans un ton allant du neutre au plus conflictuel. Elle relaye en grande majorité des informations émanant de médias traditionnels, à la ligne éditoriale plutôt « neutre » (*Le Monde*, *France Info*) mais également de médias identifiés à gauche comme *Libération* et *Mediapart*. Ces pratiques correspondent à ce que Boyadjian (2016) désigne comme un « twittos » politique de type « consommateur ostentatoire d'informations politiques ». Il s'agit d'un profil qui partage délibérément et ouvertement les informations lues, qui ont suscité son intérêt, sa réflexion, ou qu'il souhaite diffuser auprès de l'ensemble ou au moins de certain-es de leurs abonné-es (Boyadjian, 2016, p. 49). Elle s'inscrit également dans les logiques d'hyperconnectivité des réseaux sociaux, qui influencent non seulement la réception continue des informations, mais aussi la possibilité de les commenter rapidement. Ainsi, par le partage régulier de ces nouvelles liées aux enjeux féministes, Sandrine Rousseau propose une sorte de veille informationnelle. Par le biais de ses commentaires, cette veille prend la forme d'une revue de presse avec un angle féministe, qu'elle partage notamment avec ses abonné-es. Cette démarche permet également à la députée de se présenter comme informée, à l'écoute des actualités, gage de crédibilité de son intérêt et de son engagement féministe. Ainsi, les tweets de SR ne sont pas seulement identifiables comme une communication politique émanant d'une élue, mais peuvent quasiment s'intégrer de façon fluide et naturelle aux flux d'informations de la *timeline* de ses *followers*, et particulièrement de ses *followers* féministes, mais aussi à la section « Pour vous » des internautes aux intérêts proches de ces sujets. De fait, les ajouts de commentaires de la députée font de ses tweets des pourvoyeurs d'informations eux-mêmes, comme une sorte de *newsletter* féministe, en ce sens qu'ils proposent des grilles de lecture ou des opinions sur les nouvelles provenant des médias traditionnels.

2.2 LES DEUX MAINS SUR LE CLAVIER ET LES DEUX PIEDS SUR LE TERRAIN : UNE FEMOCRATE PROCHE DES MILITANTES ?

2.2.1 Tweeter en « Nous, féministes » ?

En juin 2022, au micro de *Popol Talk*, le podcast de la journaliste Léa Chamboncel, Sandrine Rousseau affirmait que son « engagement politique était venu après le féminisme ». Deux ans plus tard, elle est réélue, dès le premier tour, députée de la 9^{ème}

circonscription de Paris. Il semble pertinent d'analyser aujourd'hui, dans ce contexte de second mandat, comment peuvent s'entrelacer son engagement politique et féministe, et comment cela se matérialise dans sa communication sur les RSN – et plus particulièrement sur Twitter où les mouvements féministes ont une place aussi symbolique⁵⁶ que difficile. Dans sa position de fémocrate, la parlementaire peut également être perçue par certain·es comme étant redevable aux mouvements féministes, qui l'ont soutenue et ont contribué à son élection en la choisissant pour les représenter (Eisenstein, 1991). Je m'intéresserai donc à la façon dont SR communique et interagit sur Twitter, espace dans lequel se côtoient profils politiques, militants et profanes, et où sa parole peut se mêler aux leurs.

Figure n°14 : Captures d'écran de retweets mentionnant Sandrine Rousseau (N-10 ; N-18)



Dans ces deux publications, retweetées par SR, il est question d'une « tribune de 130 féministes en réponse à Emmanuel Macron » à la suite de ses déclarations selon lesquelles « le masculin fait le neutre » en langue française. Ces propos ont suscité de vives réactions, notamment de la part des féministes, pour qui la langue est un lieu de lutte depuis déjà plusieurs décennies. En effet, les féministes ont analysé la structure linguistique comme un lieu de pouvoir, de catégorisation et d'assignation du genre, mais aussi de reproduction des stéréotypes sexistes (Abbou, 2020 ; Gérardin-Laverge, 2017). Le premier RT (N-10) provient du compte de *la Déferlante*, une revue sur « les

⁵⁶ De fait, comme cela a été explicité dans le chapitre 1, différentes mobilisations féministes de la 3^{ème} vague ont été initiées à travers l'utilisation de mots-clics, par hashtag, comme #MeToo, mais aussi #BeenRapedNeverReported, #YesAllWomen, etc.

révolutions féministes⁵⁷ », la tribune a toutefois été écrite dans le quotidien national *Le Monde*. En retweetant cet article, spécifiquement depuis la publication de *la Déferlante*, Sandrine Rousseau se donne à voir à travers la publicité de la tribune faite par un média reconnu par la communauté féministe. Toutefois, ce tweet ne précise pas si l'élue fait partie de ses signataires « féministes ». A l'inverse, lorsqu'elle retweete la publication⁵⁸ d'Elodie Jauneau (N-18) – dont la biographie Twitter indique « Historienne · Féministe » –, son nom est directement mentionné dans le tweet via la mention @sandrousseau. Elle se donne à voir ici comme « féministe » signataire de la tribune, par le biais du tweet d'une autre utilisatrice. Ce retweet renforce la visibilité de sa participation en faisant écho au premier RT, sans passer par de la publication auto-déclarative, ni par de l'auto-éloge (Dayter, 2014). Il s'agit de passer plutôt par de l'« *ego-retweeting* » (boyd et al., 2010, citées dans Dakhliya, 2017), qui « participe d'une fonction d'auto-valorisation [tout] en préservant une face modeste » (Dakhliya, 2017, p. 133). Par ailleurs, parmi les 130 signataires, @ElodieJauneau cite 6 femmes⁵⁹ et/ou association signataires. Les autres noms mentionnés, comme celui de Titou Lecoq, journaliste et essayiste féministe, ou de Florence Porcel, autrice et artiste féministe et notamment une des plaignantes de l'affaire PPDA sont ceux de personnalités féministes connues du grand public. Son nom, glissé parmi les autres, des membres de la société civile, excepté pour @laurossignol (Laurence Rossignol, sénatrice féministe), peut la configurer à une place, elle aussi, de « féministe populaire »⁶⁰. De fait, retweeter ces deux publications, et davantage encore celle de @ElodieJauneau permet à la députée de se montrer connectée à des personnalités féministes importantes et populaires, une pratique désignée par Ekman et Widholm comme « [a] performing celebrity connectivity » (2014). Publiciser sa participation à cette tribune renforce la construction de symboles et de valeurs autour de sa personne, et de son *ethos* numérique, comme femme politique féministe et connectée avec les mouvements des femmes extérieurs aux institutions politiques. Bien que les études sur les *Celebrity Politics* fassent état de la capacité de certain·es politicien·nes à apparaître comme à la fois ordinaire et extraordinaire, la *celebrity connectivity* renforce « the extraordinariness of celebrities » (Ekman et Widholm, 2014, p. 520). Sandrine

⁵⁷ Cette qualification provient de la *baseline* de la revue elle-même, comme l'indique leur site web : <https://revueladeferlante.fr/>

⁵⁸ Publication qui est par ailleurs, partagée 7 jours après celle de la Déferlante.

⁵⁹ Il y a 7 noms de mentionnés, mais celui de Florence Porcel y figure deux fois, probablement une erreur de l'autrice du tweet.

⁶⁰ Ici à comprendre dans le sens « célèbre » ou « connue d'une assez large audience ».

Rousseau apparaît dès lors encore plus légitime dans son engagement féministe du fait de son apparition dans ce genre de publication, au côté de ces féministes populaires.

Figure n°15 : Captures d'écran de tweets (A-D) de Sandrine Rousseau écrits au « Nous » (D-43 ; F-29)



Dans d'autres publications, Sandrine Rousseau semble faire apparaître les féministes, ou du moins les femmes, directement dans ses énonciations. C'est le cas dans ces deux tweets A-D, dans lesquels on observe la présence d'un « Nous ». Plutôt que de parler en son seul nom, par le « je », ou bien par des formulations et tournures impersonnelles, elle adopte ici une forme d'énonciation active et collective. Dans la publication D-43, Sandrine Rousseau utilise la fonctionnalité du QRT ou *quote retweet* pour commenter la publication du média, ici *France Info*, qui a partagé un extrait de l'émission dans laquelle elle est invitée. Par ce biais, la députée met en avant, par l'auto-publication, une phrase qu'elle prononce dans cet extrait vidéo, de façon à appuyer ses propos. Cela peut également être une stratégie de visibilité, puisque la forme écrite est privilégiée sur Twitter, les utilisateurs la liront plus rapidement que la vidéo. La phrase qu'elle choisit de rendre saillante, par l'auto-citation, est celle qui, dans l'extrait, marque le passage d'une posture du « je » au « nous ». De fait, le journaliste l'interroge sur son avis « personnel » à propos de déclarations du président de la République, Emmanuel Macron, au sujet de Gérard Depardieu :

Journaliste : Comment vous expliquez, vous, ces propos du président de la République, vous le qualifieriez comment ? De masculiniste, de viriliste ?

La répétition du « vous », indique en effet la volonté du journaliste d'obtenir une réponse à partir de la subjectivité de la députée. Elle répond ainsi à la question, puis monte son propos en généralité, phrase qu'elle choisit d'utiliser dans son QRT. Ce « Nous » est genré au féminin comme l'indique l'accord de « prêtEs » :

Sandrine Rousseau : Ah bah, je pense qu'il est dans une masculinité toxique, ça j'ai pas tellement de doutes, je me suis déjà exprimée là-dessus. Je pense qu'il fait euh... en cela il se rapproche des idées d'extrême-droite, c'est-à-dire que les femmes n'ont pas une place qu'il reconnaît à leur juste valeur et il renvoie toujours les femmes au fait qu'elles doivent se taire, elles doivent accepter la condition que leur imposent les hommes. Et en fait, ça, ça suffit, enfin ça suffit ! En fait, après #MeToo nous ne sommes plus prêtes à accepter cela. Et je le dis à Emmanuel Macron, nous ne sommes plus prêtes à aujourd'hui à accepter vos leçons de morale sur les « grands hommes ».

Ce « nous » intervient, par ailleurs, après la mention de #MeToo, un moment féministe très significatif pour Sandrine Rousseau, elle-même figure du #MeTooPolitique. Le « nous » peut ainsi devenir une force discursive, depuis laquelle la députée renvoie la colère de celles qui ont vécu dans leur chair la violence des discours de défense des agresseurs. Bien que dans l'extrait vidéo, accessible par un clic sur le tweet original de *France Info*, le « nous » semble se référer à « nous femmes », dans le tweet écrit, il pourrait également évoquer un « nous féministes ». En effet, compte tenu du ton employé dans l'énoncé, qui est à la fois ironique comme le suggèrent les marqueurs « » et également déterminé et offensif, ce « nous » pourrait désigner les femmes éveillées et engagées dans la lutte contre ce discours qu'elle associe à une « masculinité toxique » (dans la vidéo). Dans le second QRT (F-29), la députée nomme directement « les femmes », d'une part comme un groupe d'individus qu'Emmanuel Macron ne protégerait pas, puis à la fin du tweet, il peut se deviner derrière ce « nous n'avons ni l'un ni l'autre ». Si ce « nous » existe, il construit son sens et s'érige face à un « eux », ici personnifié par la figure du président Emmanuel Macron. Toutefois, lorsqu'elle écrit « *Il faut 3 milliards et une volonté politique* », l'énoncé reprend une forme impersonnelle, impérative et énonciatrice qui « produit un effet de vérité qui rend irréfutables aussi bien le constat que la solution avancée » (Dakhliya, 2017, p. 128). Ce tweet (F-29) se découpe ainsi en trois temps : dénonciation du coupable (1), proposition

de solution (2), constat de la non-application de la solution (3). Dans cette troisième partie, le choix du « nous » pour dire qui n'a « ni les 3 milliards » (euros), « ni la volonté politique » interroge sur la posture de Sandrine Rousseau vis-à-vis de celui-ci. Elle peut se construire à l'intérieur du sujet, autant comme figure politique qui participerait aux projets parlementaires rendus possibles par ces trois milliards, que comme féministe en lien avec les mouvements des femmes pour qui un budget serait déployé. Toutefois, le « nous » pour dire « nous n'avons ni la volonté politique », bien qu'il puisse être compris comme le manque de volonté d'Emmanuel Macron, paraît se lire comme un sujet dans lequel Sandrine Rousseau s'extrait de sa position politique, comme si elle faisait partie d'un nous extérieur au gouvernement. Finalement, ces deux tweets révèlent la construction ambiguë du « nous femmes » ou « nous féministes » dans la communication de la députée écolo, en ce sens que se construit à l'intérieur de ce sujet collectif, l'intersection des différentes identités de SR : celle de femme, de féministe et d'élue. Ce sont par ailleurs, des identités au nom desquelles elle est régulièrement invitée dans les médias pour commenter les actualités aux enjeux féministes. La co-construction de son personnage médiatique de femme politique féministe, aux positions dites radicales et/ou polémiques (Goude, 2023) lui configure donc une certaine place dans le champ médiatique. Tout comme dans le premier QRT (D-43), Sandrine Rousseau peut compter sur ce « je » pour tenter de dépasser l'expression individuelle d'une pensée par une politique et produire un effet d'opinion partagée, et de collectif auquel elle s'identifie. Enfin, ses apparitions médiatiques, et les tweets des médias qui en découlent sont également un moyen pour la députée de prolonger la visibilité de son engagement féministe jusque dans l'écosystème Twitter, et ainsi renforcer et légitimer son *ethos* numérique.

Figure n°16 : Captures d'écran d'un tweet (A-D) de Sandrine Rousseau écrits au « Nous » (N-56)



Alors que les tweets précédents (D-43 et F-29) laissent planer une ambiguïté autour de l'utilisation du pronom « nous » par SR, celui-ci offre une lecture plus évidente. Ce tweet A-D s'accompagne d'une photographie représentant la députée aux côtés d'Elsa Faucillon, députée PCF, toutes deux vêtues d'un t-shirt de la Fondation des Femmes, une organisation de référence qui soutient les associations luttant contre les violences faites aux femmes. Si ce dernier est également une monstration d'un engagement féministe en action de Sandrine Rousseau dans l'institution politique (voir 2.2.2), il est aussi, et surtout, performateur d'un « nous féministes » qui se prolonge vers un « nous fémocrates » concrétisé par le décor de la photographie. En effet, les deux députées sont capturées au sein de l'Assemblée nationale, juste devant l'entrée de la salle des Séances.

2.2.2 Donner le ton « en féministe »

Twitter, en tant qu'espace discursif, permet aux personnalités politiques de contribuer à la narration de leur identité, favorisant ainsi la personnalisation de leur communication et leur individuation. La plateforme offre également aux politiques l'opportunité de s'exprimer à partir de cadrages différents de ceux construits par les médias traditionnels lors de leurs interventions. De plus, l'audience des responsables politiques dans les espaces discursifs numériques, tels que ceux des RSN comme Twitter est relativement différente. Toutefois, il est essentiel, pour que cette communication numérique soit pertinente, qu'ils prennent en compte, d'une part les spécificités et attentes de celle-ci mais également l'écosystème dans lequel leur parole

se déploie (Paveau, 2013). En effet, le cyberspace, en offrant des perspectives d'horizontalité à ses utilisateur·rices, permet à des profils de toutes sortes de s'y exprimer, générant une mosaïque discursive particulièrement dense, dans laquelle même les politicien·nes les plus visibles doivent se démarquer. La rhétorique proposée doit être définie et s'inscrire logiquement dans l'identité et l'idéologie politique de la personnalité. Dans ses travaux, Dakhli (2017) note cette « injonction contradictoire » avec laquelle les politiques naviguent sur les RSN. D'une part, iels se doivent de proposer une parole personnalisée, originale, et adaptée à la plateforme pour être percutant·es, tout en ajustant simultanément leurs propos soumis à une surveillance constante des journalistes qui seront à même de souligner leurs moindres faux pas (Dakhli, 2017). Les stratégies de communication des politiques sur Twitter sont alors pensées pour conserver, ce que Frame et Brachotte (2015) appellent, une « authenticité contrôlée ». La personnalité politique est à la fois « un *individu*, attendu dans un registre de proximité, et un *représentant*, tenu à une forme d'exemplarité (Yanoshevsky, 2010, cité dans Dakhli, 2017, p. 112, emphases originales). Dans le cadre de ce travail, et en tenant compte du corpus-noyau, il semble pertinent d'envisager l'hypothèse d'une injonction supplémentaire pour Sandrine Rousseau : celle de répondre aux attentes spécifiques des féministes sur Twitter. Je me concentrerai ici uniquement sur les tweets A-D de la députée pour analyser ses propositions discursives propres, excluant celles qu'elle relaie.

Figure n°17 : Captures d'écran de tweets (A-D) d'invective et d'affront (N-03 ; N-51)



Ces deux tweets A-D de Sandrine Rousseau rendent compte de l'utilisation, par la députée d'un certain registre de langage et d'une tonalité spécifique. Le premier tweet

(N-03) est une auto-publication avec le partage d'un lien vers un article de *BFMTV* à propos d'une agression d'une femme à caractère antisémite. L'élue choisit de publier le lien vers l'article pour y réagir via un commentaire personnel. Contrairement à ces pratiques de relai d'information (voir 2.1.3), ici la députée ne contextualise pas son propos, ne relate aucun fait, mais exprime simplement son ressenti. Bien que le tweet commence par un message empathique envers la victime, la tonalité change brusquement dans la seconde partie. En procédant à une montée en généralité, la députée s'adresse non seulement aux responsables de l'agression mentionnée, mais à tous les auteurs de violences, qu'elle qualifie d'« abrutis », adoptant ainsi un registre agressif et injurieux. SR, en tant que locutrice interpelle directement ses allocutaires par le biais de la formulation « Aux abrutis nourris de haine et de violence », dont elle ne souhaite pas définir davantage le profil, en finissant son tweet par « Qui que vous soyez ». Elle cible ainsi un groupe uniquement défini par sa « haine » et sa « violence », sans accorder d'exemption à aucun profil, quel que soit le privilège dont il pourrait bénéficier. Ici, l'insulte redéfinit l'interaction et joue un rôle perlocutoire (Auger et al., 2008, cité dans Mercier, 2015, p. 151), visant à provoquer une réaction chez ceux qu'elle désigne. Sandrine Rousseau utilise ici l'injure pour rabaisser ses cibles, les déposséder de leur statut social, et contester brutalement les catégories sociales établies, imposant ainsi une renégociation du sens de la situation (Mercier, 2015, p. 151). Elle s'oppose également à eux avec affront, en invoquant ce « nous » qui se construit en adversaires de ces auteurs de violence. L'utilisation de l'injure rend compte d'un ressenti de la députée, auprès de son auditoire Twitter, laquelle pourra trouver une approbation et provoquer un sentiment « [d'intégration] au groupe de ceux qui partagent cette même révolte, cette même transgression, les mêmes dénonciations » (2015, p. 152). Par ailleurs, son tweet révèle une forme de pouvoir agentif, s'opposant fermement aux auteurs de violence lorsqu'elle déclare : « nous serons en travers de votre route ». L'expression de la colère de la députée, en réaction à un acte de violence, humanise sa figure politique, répondant à une attente croissante de sensibilité chez les responsables politiques (Le Bart, 2017). De plus, l'illustration de cette colère accompagnée de ce « nous adversaires » replace l'émotion dans son potentiel de levier d'action politique (Broqua et Fillieule, 2009 ; Jasper, 1998 ; Lefranc et Sommier, 2009 ; Picot, 2021). L'émotion, comme la colère, peut également être nécessaire dans la contestation des oppressions, qu'elles soient liées à la race, la classe ou au genre (Blais, 2021 ; Picot, 2021). Lorsqu'elle est partagée avec d'autres individus, elle peut créer un

sentiment d'unité et de connexion aux autres, ce qui se retrouve dans les groupes militants, associations et collectifs de lutte contre des injustices. Ici la colère exprimée par SR, peut favoriser le passage du « je » comme sujet politique à un « nous » collectif qui s'étendrait à celles et ceux partageant son émotion. De fait, cela peut générer ce que Langeard appelle un « cadre de résonance moral commun », de sorte que cette émotion devient un médium entre l'élue et son auditoire (2007).

Contrairement au premier tweet, le second (N-51), lui aussi est empreint de colère, et s'adresse directement à un interlocuteur spécifique, en l'occurrence le président Emmanuel Macron. Bien que ce tweet ne contienne pas d'insulte explicite, il demeure agressif et prend la forme d'une invective, accentuée par son ton impératif qui donne l'impression d'un ordre. Sandrine Rousseau adresse ce « taisez-vous » au président, à la suite de sa promesse de « mettre fin » aux VSS à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Sa réponse acerbe et directe laisse entendre que celle-ci considère les propos de Macron impertinents, dans un contexte où il est reproché à ce dernier de ne pas agir suffisamment pour protéger les femmes. Sa prise de parole sur ce sujet deviendrait si assourdissante qu'elle lui enjoint de se taire. La réaction de SR peut là aussi faire cadre de résonance moral commun (Langeard, 2007) en particulier avec les féministes qui dénoncent le manque d'actions du gouvernement dans la lutte contre les VSS. De fait, pour reprendre les propos de Paperman (1992) :

Les émotions seraient une modalité spécifique de jugement, qu'elles se manifestent à la première ou à la troisième personne ; ou encore des expressions publiques adressées aux personnes jugées responsables d'agissements blâmables, et à une communauté morale virtuelle partageant le point de vue réprobateur. (p. 94)

Par ce type de communication, Sandrine Rousseau peut parvenir à fédérer une communauté d'individus partageant non seulement ses idées, opinions, et valeurs, mais aussi ses réactions émotionnelles. En exprimant ouvertement ses émotions et en choisissant un ton qui pourrait être perçu comme inapproprié pour une personnalité politique, notamment lorsqu'elle s'adresse au président de la République, elle renforce son *ethos* d'empathie (Dakhli, 2017) envers les victimes de violences sexuelles et sexistes (VSS) et les militantes féministes se sentant abandonnées par le gouvernement.

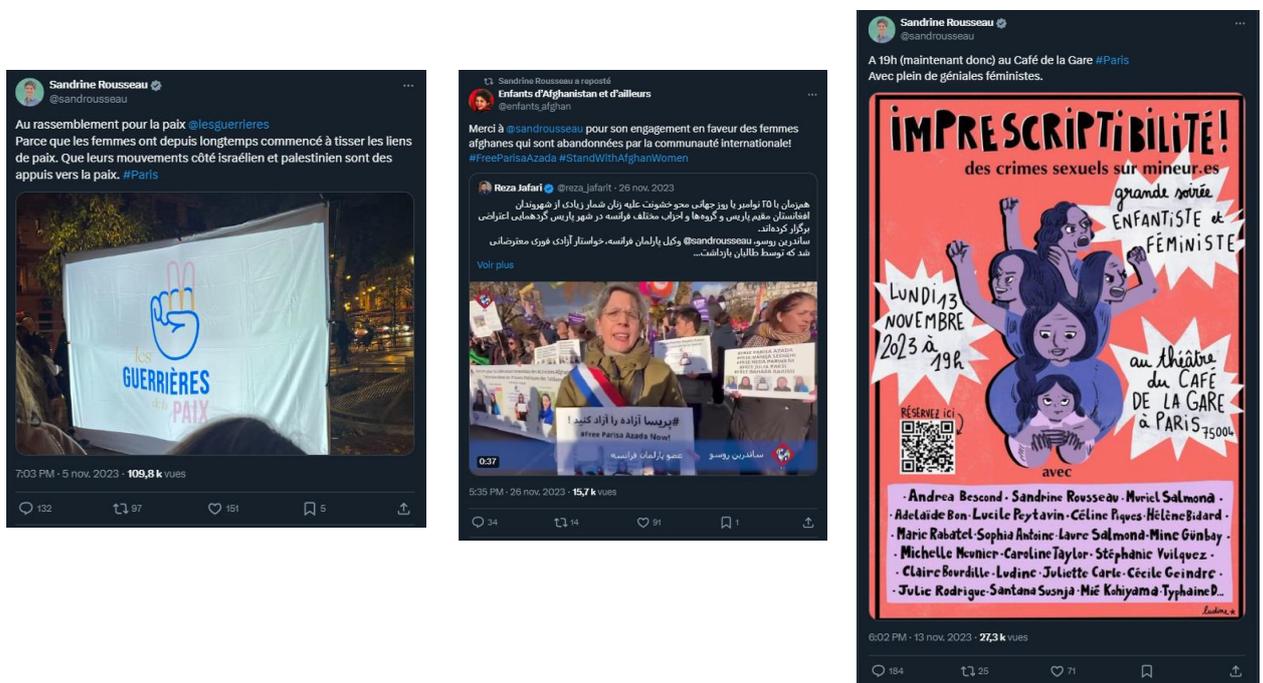
Ce choix de ton, loin d'être un simple écart de langage, devient une stratégie pour renforcer la connexion avec un public qui partage ce sentiment de frustration et d'abandon. Finalement, cette injonction contradictoire à laquelle peuvent faire face les politiques est ici pleinement assumée par la politique. Elle est, certes, une représentante politique, dont le comportement doit être exemplaire, toutefois, elle peut aussi utiliser un ton parfois agressif, corroborant ainsi les théories d'informalisation de la vie politique. En tant que fémocrate, elle décide également de donner de la visibilité à cette « *irreverent rage* », partagée par de nombreuses féministes (Kay, 2019), légitimant ainsi leurs ressentis. De fait, afficher cette colère paraît d'autant plus subversif pour une femme politique, du fait de son exposition aux stéréotypes de genre sur les émotions, tels que la figure de la femme « hystérique » perçue comme incapable de gérer ses émotions et par conséquent, d'assumer une position politique (Ballet, 2021). Bien qu'elle ne substitue pas son identité politique à son identité féministe, la colère politique étant aussi un « outil de mobilisation et un levier de réassurance militante » (Ballet, 2021), je peux faire l'hypothèse ici que Sandrine Rousseau adopte des formes d'expression particulièrement libérées des supposées contraintes de « lissage » et de contrôle de la communication politique. De fait, par ses tweets (N-03 ; N-51), elle offre une « présentation de soi » proche de celle d'une « twittos féministe en colère ». Il n'est plus question d'argumenter face à un adversaire politique (N-51) pour convaincre son auditoire mais de réagir « à chaud » et spontanément dans une forme de « relâchement de contrôle social » tel que le feraient des publics profanes sur Twitter (Mercier, 2015). Je fais également l'hypothèse que cette forme de communication pourrait contribuer à établir un sentiment de proximité des twittos, et en particulier des indigné·es des VSS et autres violences⁶¹, notamment les féministes, avec la députée. Ces dernier·es pourraient se sentir davantage compris·es et représenté·es devant une élue qui tient des propos émotionnels, dont la colère est légitime et la réaction « plus humaine » face à ce genre de situations.

⁶¹ Des personnes qui pourraient s'indigner de la violence antisémite subie par la femme mentionnée dans le tweet (N-03) ou de « l'impertinence » des propos de Macron à propos de la lutte contre les VSS, ne se revendiquent pas nécessairement du féminisme, je fais ainsi la distinction ici.

2.2.3 Twitter comme lieu d'interaction et de publicité de soi avec les militantes

Face à la tension inhérente aux différents rôles que Sandrine Rousseau se doit d'assumer, celle-ci développe différentes stratégies pour maintenir la teneur et la cohérence de son identité politique. Son rôle politique de fémocrate est publicisé sur Twitter via différentes mises en scène, dans une logique de légitimation de son intégration, comme féministe, dans les institutions politiques. Toutefois, il peut sembler nécessaire pour la députée de « garder un pied dehors » pour rester connectée aux mouvements féministes « de l'extérieur ». Twitter, comme plateforme de micro-blogging mettant en avant l'interaction entre utilisateur·rices paraît être un lieu propice à cette démonstration. À travers l'analyse du corpus, quelques pratiques de ce type de la députée ont pu être identifiées.

Figure n°18 : Captures d'écran de tweets (A-D et RT) sur des événements de mouvements de femmes (N-05 ; N-53 ; N-16)



L'ensemble de ces tweets correspond à la publicité de rassemblements et manifestations de mouvements de femmes auxquels la députée est conviée et/ou présente. Dans le premier tweet (N-05), l'élue publicise elle-même sa venue au rassemblement organisé par « Guerrières pour la paix » pensé « en réaction aux fortes

tensions intercommunautaires liées aux répercussions du conflit israélo-palestinien »⁶². Sandrine Rousseau indique sa présence par le biais d'une photographie d'une banderole de l'événement. Elle mentionne également l'organisation par leur @pseudo dans le corps du tweet, une façon de visibiliser son tweet auprès de cette dernière. La suite de son tweet laisse entendre les raisons de sa venue. Le second tweet (N-53), est cette fois-ci un RT, Sandrine Rousseau est identifiée dans la publication d'un tiers, ici une association présente sous le pseudo @enfants_afghan. L'association remercie la députée pour sa participation à l'événement, déplorant le manque d'attention de « la communauté internationale » pour la situation des afghanes. Ce RT de Sandrine Rousseau a un « double effet de légitimité » (Dakhliya, 2017) puisqu'il atteste non seulement de sa présence à un événement de mouvements de femmes, mais elle est aussi notifiée et saluée par le mouvement en lui-même. Ces publications (N-05 et N-53) illustrent le rôle des RSN dans la mise en visibilité des mouvements féministes, Twitter devient ainsi une caisse de résonance des revendications partagées sur le terrain (Blandin, 2017 ; Jouët et al., 2017 ; Théviot, 2018). Cette caisse de résonance permet également à Sandrine Rousseau de se mettre en scène comme prenant part à ces revendications. De fait, si la députée peut proposer une communication numérique fortement axée sur des enjeux féministes et participer à une forme de militantisme en ligne, les actions de terrain peuvent être davantage valorisées et légitimées. La mobilisation en ligne peut être perçue par certain·es comme un activisme moindre et paresseux, actif simplement par le biais de « *push button* », il est désigné sous le terme de « slacktivism » (Badouard, 2017). Ainsi, en multipliant les mises en scène de soi depuis la plateforme par des tweets politiques revendicatifs mais aussi avec la plateforme pour publiciser des actions hors-lignes, Sandrine Rousseau renforce la légitimité de ses multiples rôles que lui incombe son statut de fémocrate.

D'autres formes d'action, en dehors des manifestations ou des rassemblements, permettent également à Sandrine Rousseau de maintenir sa présence active au sein de l'écosystème militant, à l'image du tweet (N-16) sur la soirée « enfantiste et féministe ». Son nom inscrit aux côtés de nombreuses autres féministes qui ne sont pas des politiciennes peut être interprété comme une réaffirmation de sa capacité à être connectée à ce qui se passe en dehors de l'AN et plus généralement, du champ politique

⁶² <https://www.lesguerrieresdelapaix.com/>

institutionnel. Twitter permet, comme dispositif, à SR de s'affirmer comme féministe en mettant en avant les liens qu'elle tient avec la communauté militante. Pour Zappavigna (2012), Twitter répond à notre « désir humain d'affiliation » en ce sens qu'il permet aux utilisateur·rices d' « exister à travers des communautés d'autres voix avec lesquelles [iels] souhaitent entrer en relation » (p. 38). De fait, pour Sandrine Rousseau, la plateforme favorise sa présence dans les communautés à la fois politiques et féministes, auxquelles elle est attachée simultanément. Pour certaines fémocrates, il est essentiel, pour conserver une posture profondément féministe dans les institutions, de « maintenir une base dans les communautés féministes » (Eisenstein, 2015, p. 36, traduction libre).

2.3 TWEETER DEPUIS ET AVEC QUEL GENRE DE FEMINISME ?

2.3.1 Un cadrage féministe ambigu ?

Le concept d' « espace de la cause des femmes » proposé par Laure Bereni (2012), qui a guidé la constitution du corpus, se révèle pertinent à plusieurs égards, notamment parce qu'il offre un cadre pour penser les féminismes, dans une forme d'idéal-type. Toutefois, il paraît pertinent de porter un regard plus spécifique sur le type de pensée féministe que Sandrine Rousseau met en avant dans sa communication sur Twitter. Bien que cette dernière constitue une « offre fémocrate » significative pour la visibilité d'un féminisme politique sur cette plateforme, il reste essentiel d'analyser l'angle féministe qu'elle met en scène dans ses tweets. Dans la première partie de ce chapitre, il a été souligné que la députée souhaite promouvoir une forte identité féministe, autant par ses publications que sur son profil (biographie avec la mention « féministe »). Elle tente aussi de garder un lien et/ou de se mettre en scène avec des féministes à l'intérieur et à l'extérieur des institutions. En revanche, comme explicité dans le chapitre 1 (1.1.3), comme il n'existe pas seulement un féminisme, il n'est pas non plus question d'une catégorie de « fémocrate » homogène. Pour tenter de comprendre « depuis quel féminisme » Sandrine Rousseau s'exprime, il est nécessaire de confronter ses prises de position aux théories de pensée féministe. Cependant, puisque l'analyse se focalise uniquement sur les tweets de la députée, il est important de souligner qu'il n'est pas

possible de déterminer son idéologie féministe personnelle, mais seulement de constater celle qu'elle publicise à travers son activité sur Twitter.

Bien que la position des féministes dans le champ politique puisse susciter des doutes quant à leur capacité à avoir un impact réel et à rester fidèles à leurs engagements une fois au pouvoir (Eisenstein, 2015), elles peuvent aussi susciter les réticences de certaines militantes en raison de la ligne féministe qu'elles défendent. Dans ce que certain·es considèrent être un contexte de « post-féminisme », se développe une place grandissante pour les idéaux féministes néolibéraux dans l'espace public et médiatique (Rottenberg, 2018). Il apparaît ainsi pertinent de pouvoir situer la voix que portent les fémocrates dans les institutions. Sandrine Rousseau s'est régulièrement présentée, dans les médias traditionnels, comme une politicienne porteuse d'un projet radical et ses soutiens l'ont également décrit comme une figure politique radicale, notamment sur son féminisme (voir 2.1.1). La ligne féministe qu'elle défend sur Twitter, elle, semble nous offrir une lecture plus ambiguë.

Figure n°19 : Capture d'écran d'un tweet (A-D, hors corpus) de SR de soutien à Marion Maréchal Le Pen



Lors de son déplacement au salon de l'agriculture, la candidate d'extrême-droite Marion Maréchal Le Pen est arrosée de bière par un homme. A la suite à cet incident, une vidéo de cette scène circule sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter, où celle-ci est moquée et raillée par de nombreux internautes. En réaction à ces comportements, Sandrine Rousseau publie un tweet dénonçant le « déchaînement misogyne » dont Marion Maréchal Le Pen serait victime. Bien que ce tweet ne soit pas intégré au corpus⁶³, il est particulièrement marquant pour ce qu'il offre comme lecture

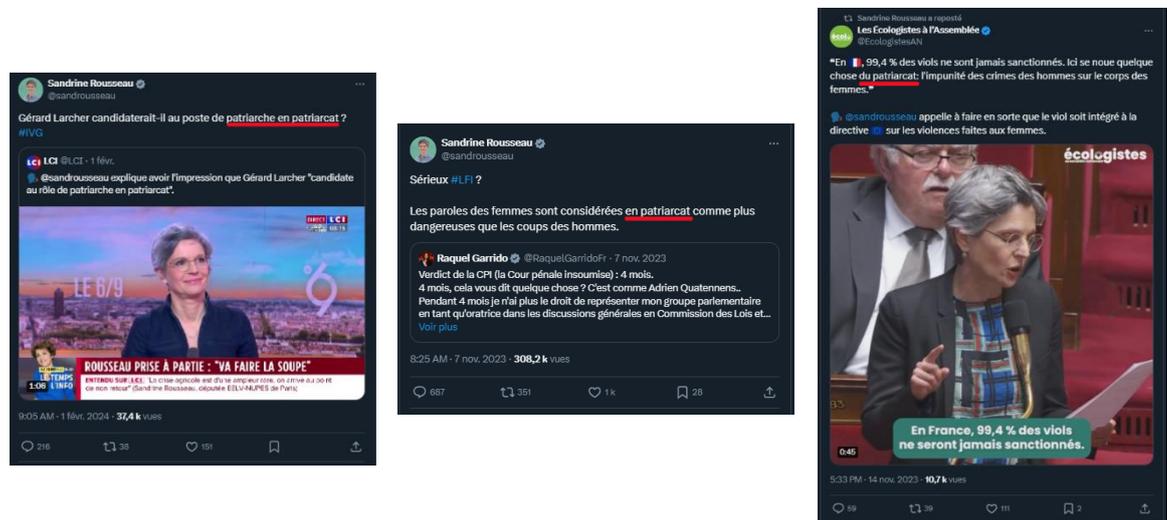
⁶³ Le corpus délimité correspond aux mois de novembre 2023, décembre 2023 et de février 2024 ; il est assez restreint comme cela a été indiqué en introduction de ce mémoire, en raison notamment de limites techniques de collecte. Il paraissait toutefois

du positionnement féministe qu'affiche Sandrine Rousseau sur Twitter. En choisissant de se positionner avec « sororité » sur ce fait, la députée focalise son attention sur l'identité de femme de la candidate d'extrême-droite, faisant apparaître la catégorie de genre comme centrale dans son idéologie féministe. Par la formulation « les armes de *nos* ennemis », l'élue semble construire une opposition entre ce « nous, les femmes » et une altérité ennemie, ici pouvant être comprise comme les « personnes misogynes ». Son tweet de soutien à Maréchal Le Pen a fait beaucoup réagir sur Twitter, ce dernier a en effet été vu 1,2 millions de fois comme l'indique cette capture d'écran (datée du 20/08/2024), ainsi il peut interroger sur la cohérence du projet radical dont se réclame Sandrine Rousseau. De fait, elle évacue d'autres caractéristiques identitaires de cette femme politique d'E-D et notamment l'ancrage idéologique oppressif du parti politique dans lequel elle évolue. Initialement au Front National, Maréchal Le Pen poursuit sa carrière politique chez Reconquête, parti fondé par Eric Zemmour, multi-condamné pour injures à caractère raciste et provocations à la haine raciale, religieuse et homophobe (AFP, 2023 ; Perrotin, 2023). Cette personnalité politique d'ED est ainsi au cœur d'une lutte politique caractérisée par un nationalisme-conservatisme extrême, par ailleurs très loin de proposer une ligne féministe, ou bien par stratégie, dans un élan fémonationaliste à l'image du RN (voir 1.1.3). Ce choix de SR de défendre, et de communiquer une forme de sororité à l'égard de Marion Maréchal Le Pen, car femme « victime de misogynie » peut interroger. En tant que fémocrate active sur les réseaux sociaux et bénéficiant désormais d'une notoriété médiatique considérable, Sandrine Rousseau cristallise une attention particulière de la part des féministes, qui soumettent alors ses discours et prises de position à une analyse critique. Ces féministes, qui expriment à la fois leurs doutes et leurs attentes vis-à-vis de la fémocrate, ne proviennent cependant pas toutes du même courant de pensée féministe. Bien que la députée semble se rapprocher du féminisme radical, il est important de noter que ce courant est souvent perçu par de nombreuses chercheuses comme difficile à cerner et à définir de manière unique. En effet, en raison de son caractère éclaté, évolutif, et marqué par des désaccords et divergences internes (Bard, 2017 ; Blais et al., 2007 ; Ion, 2018 ; Toupin, 1998), le féminisme radical échappe à une définition uniforme. Cependant, il semble s'articuler autour de la reconnaissance d'une conscience de classe

intéressant de relever certains tweets « marquants » hors de ces mois-ci, qui ont été relevés lors de la période d'observation ethnographique qui elle, s'est étendue sur environ deux ans.

des femmes en tant que groupe systématiquement opprimé, un système désigné sous le terme de patriarcat (Blais et al., 2008).

Figure n°20 : Captures d'écran annotées de tweets (A-D et RT) de SR comprenant la mention « patriarcat » (F-01 ; N-12 ; N-17)



Sur ce point, Sandrine Rousseau semble proposer une analyse similaire, puisqu'elle utilise plusieurs fois le qualificatif « patriarcat » dans les tweets intégrés au corpus. Il lui permet, de se positionner comme féministe reconnaissant le caractère systémique de l'oppression des femmes, et notamment dans le champ politique, comme le montre ces différents tweets. Il est question de Gérard Larcher comme représentant de la domination masculine des hommes en politique mais aussi du manque de considération de la parole des femmes en politique en rapport à l'exclusion temporaire de Garrido dénonçant un double poids des mesures quant aux pénalités décidées par LFI vis-à-vis de Quatennens⁶⁴. Enfin, le dernier tweet (N-17) met en scène son discours à l'AN dans lequel elle évoque le caractère systémique des VSS. Ce féminisme radical est un courant régulièrement associé à la « troisième vague⁶⁵ » et notamment au Mouvement de Libération des Femmes (MLF), dont l'hymne a été chantée à l'AN par Sandrine Rousseau comme elle le mentionne dans un tweet présent dans le corpus.

⁶⁴ Celui-ci a été exclu du groupe LFI durant une durée de 4 mois pour avoir agressé physiquement son ex-femme.

⁶⁵ Je tiens à rappeler une fois de plus, qu'il s'agit d'un concept à prendre avec un certain recul en raison de ses manquements dans la qualification des mouvements féministes (voir la partie « Méthodologie de corpus »).

Figure n°21 : Capture d'écran d'un tweet (A-D) de SR évoquant son chant à l'AN de l'hymne du MLF (N-19)



Toutefois, si Sandrine Rousseau peut « s’attirer la sympathie » et susciter l’adhésion chez les féministes radicales proches de cette lecture systémique de l’oppression sexiste, pour d’autres elle reste insuffisante. En effet, des critiques ont été portées aux féministes radicales, et plus spécifiquement aux féministes radicales blanches pour le manque de reconnaissance de différences entre les femmes (Bard, 2017). De fait, partir uniquement du statut de victime du patriarcat « comme lieu de ralliement » pour les femmes peut tendre à évacuer les différentes réalités existant au sein de ce groupe « femmes » loin d’être homogène et unifié (Mayer, 2011). Lorsque Sandrine Rousseau se construit à l’intérieur de ce « nous femmes », en tweetant « *nos ennemis* » (cf. figure n°19), elle intègre dès lors Marion Maréchal Le Pen dans un groupe de femmes supposément uniforme, dans lequel sa position serait équivalente à celle des autres. Or, en tant que femme politique d’E-D, cette dernière participe activement à l’oppression de nombreuses femmes, et plus particulièrement des plus marginalisées : femmes noires, musulmanes, lesbiennes, avec handicap(s), etc. Comme le souligne Chantal Mouffe : « a single individual can be the bearer of this multiplicity and be dominant in one relation while subordinated in another » (1997, p. 535). Si la question n’est pas de nier la position de Marion Maréchal Le Pen comme sujette à des oppressions sexistes, il paraît crucial de reconnaître son ancrage dans un univers très particulier, mettant en avant la domination sur d’autres individus, dont des femmes. Pour Mouffe (1997), poursuivre un projet démocratique radical, pensé à travers le féminisme, nécessite de déconstruire la catégorie femmes comme une « entité homogène », catégorie qui, pour suivre les théories *queer*, devrait à terme devenir non pertinente. Elle propose ainsi :

To be adequately formulated, such a project [i.e “a project of radical and plural democracy”] requires discarding the essentialist idea of an identity of women as women as well as the attempt to ground a specific and strictly feminist politics.

Feminist politics should be understood not as a separate form of politics designed to pursue the interest of women as women, but rather as the pursuit of feminist goals and aims within the context of a wider articulation of demands. (p. 543)

Figure n°22 : Captures d'écran de tweets (A-D) de SR sur la caractérisation d'oppressions (D-54 ; F-08 ; D-21)



Dans ses tweets, Sandrine Rousseau met en scène discursivement sa reconnaissance d'oppressions qui dépassent celles « uniquement » liées au genre. Elle utilise la plateforme pour dénoncer des formes de discrimination, notamment racistes. Dans le premier tweet (D-54), elle republie et commente une publication d'une journaliste au sujet d'un article publié dans *Le Monde*. Ce dernier rend compte du lien de l'auteur de la tribune en soutien à Depardieu avec le parti Reconquête. Pour Sandrine Rousseau, les défenseur·ses du patriarcat, et donc les personnes contre l'« égalité » sont souvent également racistes et non intéressées par la lutte contre les changements climatiques. En faisant le lien entre les comportements sexistes, racistes et indifférents à la cause climatique, la députée propose une lecture imbriquant ces différentes oppressions entre elles, les regroupant en un système commun. Néanmoins, dans le second tweet (F-08), lorsqu'elle dénonce le sexisme et le racisme dont est victime Rachida Dati, lorsqu'un éditorialiste la qualifie de « beurette », elle paraît offrir une lecture différente. De fait, son tweet laisse bien entendre la dénonciation de deux discriminations, mais elles semblent exister les unes à côté des autres et non pas s'imbriquer, se rencontrer pour établir le caractère spécifique de cette situation discriminante. Pourtant, comme l'ont souligné de nombreuses théoriciennes et militantes féministes, une lecture intersectionnelle (Crenshaw, 2017) permet de reconnaître ces discriminations comme non isolées les unes des autres, de fait elles se rencontrent et interagissent entre elles

pour former des oppressions spécifiques (Bilge, 2009). L'« *approche intégrée* » des oppressions, ou approche intersectionnelle (Bilge, 2009, p. 70, emphase originale) souligne également l'importance de la formation de néologisme tel que « misogynoir ». Ce mot-valise, développé par la chercheuse queer africaine-américaine Moya Bailey, rend compte de la discrimination spécifique vécue par les femmes noires, une forme de sexisme racialisé (2013). Le terme « beurette » employé par l'éditorialiste dans le tweet cité par Sandrine Rousseau, est un propos stéréotypé à la fois sexiste et raciste. Mais, il est aussi, et surtout, le reflet d'une double, voire d'une triple domination (genrée, raciale et culturelle) spécifique aux femmes originaires du Maghreb (Guénif Souilamas et Raynal, 2011). Dans son tweet, Sandrine Rousseau ne rend pas compte de cette imbrication, et semble manquer cette lecture féministe radicale intersectionnelle. Dans le dernier tweet (D-21), cette notion de catégorie apparaît de nouveau dans les propos de la députée. Il s'agit ici de pour SR de répondre à un autre utilisateur de la plateforme qui déplore l'usage des « catégories sociales » pour reprendre le terme employé par l'élue. Cette dernière justifie l'utilité de ces catégories sociales pour « ne pas penser que les comportements individuels mais les déterminants sociaux ». Ce tweet est une fois de plus intéressant pour la mise en scène discursive qu'il offre de la lecture politique et sociologique des catégories par Sandrine Rousseau. Toutefois, en reprenant, une fois de plus, les remarques de Paveau sur les limites de l'analyse de tweets isolés (2013), il est nécessaire de rappeler que ce tweet en particulier se déploie dans un univers discursif plus large et qu'il ne peut dire à lui seul le positionnement de son autrice. Par ailleurs, le tweet D-54 semblait offrir, lui, une analyse croisée et imbriquée des catégories et déterminants sociaux. Néanmoins, au regard des tweets analysés précédemment (F-08, figure n°19 et ceux de la partie 2.2.1 notamment), il est important de souligner la prédominance de sa lecture des oppressions à partir d'une catégorie femmes excluant les différences internes à cette dernière, caractéristique d'une théorisation ethnocentrique (Mayer, 2011) et dont la « blanchité est un point aveugle » (Bard, 2017). Bien que le discours numérique de Sandrine Rousseau se rapproche de la pensée féministe radicale, notamment dans sa critique du patriarcat comme système oppressif, celle-ci paraît manquer la prise en compte de « configurations plurielles » (Lépinard et Mazouz, 2021) et simultanées dans l'oppression de certains groupes. Par ailleurs, lorsque Sandrine Rousseau dénonce dans un QRT le harcèlement que subit la journaliste et figure publique antiraciste Rokhaya

Diallo, avec appui d'un article de *Mediapart*, elle ne mentionne pas ce contexte de double, voire de triple, oppressions simultanées.

Figure n°23 : Capture d'écran du tweet (A-D) de SR sur le harcèlement subi par Rokhaya Diallo (F-14)



L'article de *Mediapart* souligne l'inquiétude des expertes de l'ONU concernant la situation de harcèlement subie par Rokhaya Diallo, et cite leur analyse :

« « [Rokhaya Diallo est l']une des rares femmes noires et musulmanes françaises visibles et la seule journaliste qui aborde la race et le genre à un niveau grand public. »
« En raison de son travail, elle a été confrontée à la discrimination et à des menaces pour sa sécurité » poursuivent les expertes onusiennes ». (Magnaudeix, 2024)

Alors que les expertes onusiennes mettent en évidence que le harcèlement vise spécifiquement l'identité sociale et politique de Rokhaya Diallo, et font ainsi une lecture croisée de la situation, Sandrine Rousseau, elle, ne traite pas ses aspects cruciaux dans son tweet. Ils sont toutefois essentiels pour comprendre ce qui se joue, car il est ici question d'un harcèlement, et d'attaques récurrentes, envers une personne parce qu'elle est femme, noire, musulmane et engagée.

Finalement, le cadrage féministe de Sandrine Rousseau sur Twitter reste assez ambigu, et cette absence de clarté ou cette variation dans son analyse féministe peut générer des critiques, des déceptions ou des incompréhensions de la part des militantes sur la plateforme. Il serait intéressant de poursuivre l'analyse de ses « variations » de position de la députée, afin de mieux comprendre, voire d'identifier les paramètres influençant

ses différentes interprétations et cadrages féministes sur Twitter, qu'il s'agisse du sujet abordé, de l'interlocuteur·rice, ou d'autres facteurs contextuels.

2.3.2 Court mais efficace ? Du slogan féministe au *popular feminism*

Une des spécificités du cyberspace, comme cela a été énoncé dans les sections précédentes, réside dans le caractère insaisissable et vaste de l'audience à laquelle est soumis tout discours qui s'y déploie, dès lors qu'il émane d'un compte utilisateur·rice public. Par conséquent, Ruth Page propose d'envisager l'analyse des RSN à travers le concept de « *broadcast talk* », une forme de communication, comme pour les médias de masse (TV, radio), dont les destinataires ne peuvent être précisément identifiés (citée dans Roginsky, 2015). Dans ce contexte, tout message diffusé dans ces espaces médiatiques numériques doit être capable de capter l'attention des internautes, qui naviguent sans cesse à travers un flux continu d'informations. Il en va de même pour la communication politique des élu·es dans le cyberspace, évoluant au sein de la masse d'informations politiques et profanes, elle doit être conçue stratégiquement pour atteindre sa cible. Sur chaque réseau social numérique, les modalités d'écriture et de partage d'informations diffèrent. Par exemple, si la structure technique d'Instagram met au cœur de ses interactions le partage d'éléments visuels, sur Twitter, ce sont tout d'abord les éléments textuels qui dominent. Les formes langagières et technolangagières permises par le tweet en font un énoncé particulier, évoluant dans un écosystème particulier (Paveau, 2013). Ainsi, il est pertinent d'examiner comment Sandrine Rousseau peut tirer parti, ou non, des conditions spécifiques d'énonciation et des affordances de Twitter pour promouvoir son discours féministe sur la plateforme.

Figure n°24 : Capture d'écran d'une tweet (A-D) contenant un slogan féministe (N-11)



Ce tweet (N-11) de la députée est un énoncé très court, il comporte moins de dix mots et sa construction est pensée à partir d'un modèle énonciatif commun et répliquable. De fait, la formule « sera ou ne sera pas » a été utilisée dans d'autres contextes, et dans d'autres espaces discursifs. Cette formule s'apparente à un slogan, tel qu'on pourrait en voir sur une pancarte ou une banderole lors d'une manifestation féministe. Les slogans, ou « écrits contestataires », permettent de synthétiser des revendications collectives ou personnelles, avec pour objectif de persuader et de mobiliser autour de ces causes (Van de Velde, 2020). Ce tweet/slogan déployé dans l'espace numérique peut trouver son audience chez des militant·es et plus généralement chez des utilisateur·rices partageant ce message. La force d'un slogan réside dans sa capacité à résonner, car synthétique et modulable du fait de sa forme impersonnelle, avec les imaginaires et les revendications d'un grand nombre de personnes. De plus, « l'intériorisation de slogans, ou même d'éléments de langage repris par tous les sympathisants à une même cause, contribu[e] à entretenir l'adhésion et la fidélité militantes » (Ballet et al., 2020). Ainsi, Sandrine Rousseau peut non seulement capter l'attention des twittos grâce à ce format court, symbolique et percutant, mais aussi rassembler et mobiliser les féministes sur la plateforme en partageant des références communes. Par ailleurs, la construction de cette phrase peut également renvoyer à un slogan féministe populaire « *The future is female* ». Créé dans les années 1970 par les fondatrices de Labyris Books, la première librairie féministe de New York, ce slogan a depuis largement circulé au point de devenir la caricature de la mainstreamisation du féminisme⁶⁶. La transposition de ce slogan, qui fait écho à la formule populaire « *The future is female* », peut s'avérer particulièrement efficace sur le web 2.0 et, plus spécifiquement, sur les réseaux sociaux, en raison du contexte unique des mobilisations féministes du 21^{ème} siècle. Comme mentionné dans le chapitre 1, les mobilisations féministes en ligne ont connu une forte expansion ces dernières années, attirant notamment les militantes des nouvelles générations. Ce tweet de Sandrine Rousseau peut ainsi attirer l'attention de ces jeunes militantes féministes. La stratégie discursive de la députée sur Twitter semble une fois de plus indiquer sa volonté de reprendre les codes militants, tout en les transposant ici d'une énonciation de l'espace public, associée à un slogan de manifestation, vers l'espace numérique, par le tweet. Ainsi, le tweet devient lui-même

⁶⁶ Ce slogan, initialement adopté par le mouvement séparatiste lesbien des années 1970, a été vidé de sa substance revendicative radicale par son utilisation dans les stratégies marketing des entreprises, qui l'ont transformé en un simple élément graphique vendeur (Mettler, 2017).

une sorte de pancarte virtuelle qui circule dans le cyberspace et dans la *timeline* des utilisateur·rices.

Figure n°25 : Capture d'écran d'un tweet (A-D) de Sandrine Rousseau faisant référence au *popular feminism* (D-01)



Dans ce QRT, la députée propose une énonciation en anglais, « *Who Run the World ?* », en citant un tweet d'une autre personne qui publie une photographie des chefs d'États et de gouvernements lors de la COP28. Le tweet initial interpelle les internautes sur la composition de photographie, une façon de souligner le manque de représentation féminine, puisque toutes les personnes visibles sur la photo sont des hommes. Quand Sandrine Rousseau écrit cette phrase en anglais, qui signifie « qui dirige le monde ? » elle fait référence à la chanson *Run the World (Girls)* de la chanteuse pop américaine mondialement connue, Beyoncé. Cette chanson qui prône l'émancipation des femmes en déclarant « Qui dirige le monde ? Les filles ! » est devenue l'un des hymnes du *popular feminism* ou féminisme pop. Beyoncé est elle-même une figure importante et symbolique de cette forme de féminisme. Un autre de ses célèbres titres, *Flawless*, – qui « sample » un extrait du discours de l'écrivaine nigériane et féministe Chimamanda Ngozi Adichie, tiré de son texte *We Should All Be Feminists* – s'impose comme l'une des déclarations féministes par une icône pop les plus médiatisées⁶⁷ (Luysen, 2017 ;

⁶⁷ Lors des MTV Video Music Awards en 2014, Beyoncé a marqué les esprits en projetant sur grand écran, à la fin de son interprétation de « Flawless », l'inscription géante « FEMINIST », cette prestation a particulièrement marqué le féminisme populaire (Rottenberg, 2018).

Rottenberg, 2018). Né de la fusion entre la culture populaire et le féminisme, ce courant féministe s'articule autour de revendications construites à partir de références culturelles largement partagées. Qualifié de « féminisme de masse », le *popular feminism* se construit sur le triptyque « sororité, immédiateté, viralité » (Luysen, 2017, p. 1185). Le choix de Sandrine Rousseau d'utiliser sur Twitter cette formule, devenue une référence de la pop culture et du *popular feminism*, pour désigner l'androcentrisme du pouvoir n'est pas anodine. Pour reprendre le triptyque proposé par Luysen (2017), son tweet semble réunir ces trois éléments. En faisant référence à la chanson de Beyoncé, elle peut capter l'attention d'une large audience et susciter la compréhension quasi immédiate du message qu'elle véhicule. Quant à la popularité de la référence, elle permet un tweet court mais efficace, proposition discursive propice à la viralité de son message. Pour l'aspect sororal, il se retrouve dans la constitution de ce « nous femmes », comme « catégorie de sexe » unie dans son indignation face à l'absence de femmes dans le champ politique, absence ici illustrée par la photographie de la COP28.

La mise en scène de la revendication d'une égalité d'accès au pouvoir dans ce tweet, sans remise en question du système en place, rejoint la thèse du féminisme néolibéral tel que le décrit Rottenberg (2018). Ce féminisme néolibéral trouve ses racines dans la mainstreamisation du féminisme, liée au *popular feminism*. En effet, dans son ouvrage *The Rise of Neoliberal Feminism*, Rottenberg explique que la popularité croissante des thèmes féministes, notamment grâce au *popular feminism* et ses figures emblématiques comme Beyoncé et Emma Watson⁶⁸, met en avant des schémas émancipatoires qui s'alignent sur les idées libérales (2018). Cette rhétorique féministe néolibérale, qui s'appuie sur des références issues du *popular feminism*, a déjà été employée à plusieurs reprises. Par exemple, lors de sa campagne pour l'élection présidentielle de 2016, Hillary Clinton adopte le slogan « *The future is female* » (Nelson, 2017), formule proche du tweet de Sandrine Rousseau (N-11) évoqué plus haut. Plus récemment, Kamala Harris, candidate démocrate pour la présidentielle américaine de 2024, fait du titre *Freedom* de Beyoncé, avec l'approbation de cette dernière, une chanson pour sa campagne (Buckner, 2024). L'utilisation de ces références féministes populaires par des personnalités politiques contribue à la visibilité des revendications féministes et à

⁶⁸ L'autrice fait notamment référence au discours de l'actrice britannique, à l'ONU Femmes en 2014 pour le lancement de la campagne HeForShe dans lequel elle se déclare féministe.

leur représentation en politique. Toutefois, si ces formules peuvent être efficaces et stratégiques pour les politiques pour se présenter comme féministe auprès de leur audience, et notamment sur les RSN, elles s'inscrivent dans une idéologie particulière. Souvent incarnées par des figures libérales et universalistes, ces formules tendent à négliger les diversités au sein de la « catégorie femme », notamment en ce qui concerne les identités raciales et de classe.

Ce féminisme néolibéral défend l'égalité de genre en la considérant réalisable au sein du système actuel, et donc sans le remettre en cause comme le souhaitent les féministes radicales (Blais et al., 2007 ; Toupin, 1998). Ainsi, l'adoption de ce slogan par Sandrine Rousseau dans son tweet peut suggérer une lecture néolibérale de son positionnement féministe, ou, à tout le moins, confirmer l'ambiguïté de ce dernier, comme je l'ai souligné dans la section précédente. Cependant, bien que ce tweet puisse sembler en décalage avec le projet radical qu'elle semble défendre, Sandrine Rousseau peut utiliser ces références populaires pour toucher un public plus large, au-delà des militantes féministes « aguerries ». De fait, comme le souligne justement la journaliste Jennifer Padjemi dans son livre *Féminismes & pop culture* (2021), les références féministes issues de la pop culture, bien qu'elles puissent manquer de subversivité pour certaines féministes, – et notamment pour les plus radicales – constituent une entrée bien plus accessible que certains essais ou textes académiques pour s'éveiller au féminisme.

Chapitre 3. Twitter comme lieu de « lutte féminocratique » ?

Le 27 mars 2022, Sandrine Rousseau déclarait dans un tweet :

Je vais monter au créneau, sur ce réseau, sur les attaques misogynes parce que ne pas répondre, c'est laisser le féminisme être un objet de blagues et les femmes qui le portent, la cible d'attaques. Au féminisme, lutte de plusieurs siècles, à ses héroïnes passées et futures !

Si les réseaux sociaux numériques, et notamment Twitter, sont des espaces dans lesquels les femmes et les féministes sont régulièrement ciblées par des cyberviolences, leur présence ne faiblit pas. Elles continuent de les investir, y résistent et y développent différentes formes d'activisme 2.0. Pour Sandrine Rousseau, en tant que féminocrate, cette résistance semble s'exprimer particulièrement à travers un discours engagé sur les violences sexistes et sexuelles (VSS). Le tweet devient autant un outil pour formuler un discours critique des cadrages dominants sur la thématique, que pour partager son soutien à celles qui en sont victimes. En tant qu'« acte volontariste d'influence » (Seignour, 2011, citée dans Vossen, 2019, p. 7), le discours a de fait un objectif performatif, permettant à la députée de *dire* autant que de *faire*. Alors, à travers ses tweets, la députée semble développer une forme d'agentivité numérique qu'elle mobilise dans sa lutte contre les VSS. Enfin, si les réseaux sociaux numériques sont des espaces d'expression directe, construits comme des alternatives aux médias traditionnels dominants, il est crucial d'examiner comment un discours féministe porté par une féminocrate peut y trouver sa place, avec ses avantages mais aussi ses limites.

3.1 S'EXPRIMER SUR LES VSS SUR TWITTER EN TANT QU'ELUE FEMINISTE

3.1.1 Rétablir les faits : les données chiffrées pour resignifier les discours sur les VSS

Les mouvements féministes ont une histoire particulière sur les réseaux sociaux numériques, et encore davantage sur Twitter où le féminisme de hashtag s'y est développé – dont l'une de ces manifestations les plus célèbres est le moment #MeToo. Pour Sandrine Rousseau, elle-même figure du #MeTooPolitique, Twitter peut ainsi être un lieu hautement symbolique pour son engagement féministe. De fait, malgré une circulation de plus en plus forte des messages féministes sur les réseaux sociaux, le *backlash* (Faludi, 1991) ou retour de bâton, n'est jamais loin. Pour la députée, la plateforme de microblogging peut non seulement servir de lieu de résistance féministe, mais aussi offrir une opportunité de resignification face aux discours qui délégitiment ou méprisent la cause.

Figure n°26 : Tableau de comportements d'usage de la plateforme par SR sur la thématique des violences sexistes et sexuelles (VSS) à partir du corpus-noyau

<i>Type de mouvement</i>	Quantité
<i>Tweet auto-déclaratif (dont QRT)</i>	62
<i>Retweet</i>	23
<i>Total</i>	85

La grande majorité des tweets et retweets de la députée concernant les enjeux féministes (corpus-noyau) sont directement ou indirectement liés à la thématique des violences sexistes et sexuelles. En effet, durant la période couverte par le corpus (novembre 2023, décembre 2023 et février 2024), 52 % des tweets de la députée sur les questions féministes portent spécifiquement sur les VSS, soit un tweet sur deux. De plus, elle utilise en grande majorité l'auto-publication pour s'exprimer sur le sujet sur son compte Twitter. Elle est alors la « productrice » principale des informations qui circulent sur cette thématique depuis son compte sur la plateforme. Quant à la centralité de cette thématique dans ses tweets, elle peut s'expliquer par la période du corpus

sélectionnée en raison de sa conjoncture chaude sur l'actualité féministe. Toutefois, cela peut également être attribué à une prise en compte croissante des affaires de VSS dans les médias, non plus considérées comme des faits divers isolés, mais comme des faits de société dont « l'approche est plus politique et systémique » (Ruffio, 2019, cité dans Buisson, 2022) qu'auparavant. L'enquête sur Harvey Weinstein, publiée par le *New York Times* en octobre 2017, a participé à déclencher une « effervescence journalistique » autour des affaires de VSS (Buisson, 2022). De façon similaire, en France, les enquêtes sur l'affaire Baupin – dans laquelle Sandrine Rousseau a elle-même témoigné – ont également contribué à la mise à l'agenda des VSS, et plus particulièrement dans le domaine politique (Buisson, 2022). Ainsi, Sandrine Rousseau, en raison de ce qu'elle a vécu, peut être davantage volontaire à s'exprimer sur le sujet des VSS. En tant que féministe dont le combat contre les violences sexistes et sexuelles semble prééminent, il est pertinent d'analyser la nature de sa participation sur Twitter concernant ces thématiques.

Figure n°27 : Captures d'écran de tweets (A-D) de SR de tentative de recadrage par les chiffres (N-25 ; N-34 ; N-44)



Dans ces trois tweets A-D de Sandrine Rousseau, un schéma sociodiscursif semble se répéter. En effet, il s'agit de trois QRT, qui pour rappel sont des retweets avec commentaires, à partir desquels la députée s'exprime pour apporter une nouvelle lecture d'une situation. Par ailleurs, les tweets originaux sont eux-mêmes, déjà des citations de discours portés par d'autres individus. Dans le premier tweet (N-25), Sandrine Rousseau QRT une publication du compte Twitter de l'émission de télévision « *Clique* », dans laquelle est mis en exergue un extrait du discours d'Alessandra Sublet sur « sa vision du féminisme ». La reprise verbatim mise en avant par @Cliquetv

semble délibérément choisie pour son caractère polémique, ce qui n'a pas manqué de provoquer une réaction de Sandrine Rousseau. Alors qu'Alessandra Sublet déclare qu'« il faut que les femmes arrêtent de se chercher un ennemi », la députée réplique en rappelant des chiffres clés concernant la situation des VSS en France. Dans ce contexte, le QRT fait office d'un outil technodiscursif permettant à la députée de répondre directement à ce que dit Alessandra Sublet, et à introduire un nouveau cadrage. De fait, pour reprendre le triptyque *naming/blaming/claiming* de Felstiner, Abel et Sarat (1980) sur l'émergence des problèmes publics, Sandrine Rousseau semble tenter de vouloir influencer la phase de *naming*. Les VSS, comme problème public, sont en effet abordées par Sublet sur un angle très particulier. Dans la vidéo du tweet original de @Cliquetv, cette dernière déclare :

[...] Je pense que c'est aux femmes de se libérer. Je pense qu'il faut arrêter de chercher un ennemi quelque part, d'être toutes là en sororité. Alors qu'en fait, pardon, mais cette sororité, moi, je ne l'ai pas vu à plein d'endroits dans ma vie personnelle et professionnelle et que, en fait, à un moment donné, t'as juste envie de dire aux femmes : « Allez-y, ouvrez la bouche. » Tu vois ? C'est pas grave. Moi, je le ferai. [...]

Dans cette séquence, Alessandra Sublet part de son témoignage personnel pour porter une analyse plus générale sur « la libération des femmes » et le rapport des femmes aux hommes dans la société. Dans son QRT, Sandrine Rousseau semble requalifier la situation en amorçant une sorte de phase de *naming*. Elle vise à faire reconnaître le caractère problématique et systémique des violences subies par les femmes. De plus, en accumulant les données, elle renforce encore la dimension systémique des VSS, soulignant leur omniprésence et leur gravité. Cette forme de requalification et de resignification à partir de la citation, nommée « reprise-modification » par Vion (2000, cité dans Ballet et al., 2020) permet également à SR d'exprimer son désaccord avec le discours de Sublet. Elle le fait de façon détournée, car elle ne s'adresse pas, ni ne commente, directement les propos mais confronte ces derniers avec des données, comme arguments d'autorité. Cette pratique sociodiscursive de « reprise-modification » elle la répète dans les deux autres tweets (N-34 et N-44). Toutefois, dans le dernier tweet, elle s'adresse à l'utilisateur·rice par le biais du « @ » à qui elle partage ces données, la confrontation est ici directe.

Par ailleurs, dans ces trois exemples, la députée utilise comme arguments d'autorité, des données chiffrées. Comme le souligne Desrosières (2008), la mise en chiffres est particulièrement prisée pour l'argumentation dans le contexte politico-médiatique, elle donne en effet de la légitimité aux propos. De plus, en Occident, l'argumentation « *logos* » centrée, i.e basée sur la « logique » – pour reprendre la pensée aristotélicienne – est particulièrement légitimée puisqu'elle est perçue comme neutre et donc objective, capable de convaincre par des « faits ». Parce que les chiffres seraient des données fiables et valides, le/la locuteur·rice qui s'appuie sur ces derniers pour son argumentaire, paraît alors énoncer des vérités indiscutables. Cette autorité des données chiffrées permet à la députée de se construire comme un discours de remise en question solide des propos de Sublet (N-25) ou de @Berentrice (N-44). Néanmoins, pour le tweet citant le compte Twitter @Cavousf5 de l'émission éponyme, la députée ne rentre pas en confrontation avec le discours tenu, mais au contraire, le renforce. En effet, @Cavousf5 reprend une déclaration de la députée Sandrine Josso concernant l'affaire Joël Guerriau. Dans cette déclaration, la politique évoque une discussion avec des médecins sur la récurrence des affaires où des personnes sont droguées à leur insu. Elle souligne que les individus qui administrent des substances à d'autres sans leur consentement peuvent appartenir à n'importe quel profil, sans caractéristiques typiques définies. Sandrine Rousseau vient appuyer ce récit et renforce sa teneur par un discours alimenté de données chiffrées. Sa démonstration argumentative « *logos* centrée » se dessine ici comme une marque de soutien vis-à-vis de la déclaration de Sandrine Josso. En utilisant l'outil technodiscursif du QRT, Sandrine Rousseau joue un rôle actif dans la resignification et le renforcement des discours sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) sur Twitter. Elle s'efforce ainsi d'imposer une perspective qui peut parfois servir de contre-discours, en s'appuyant sur des données chiffrées pour illustrer le caractère systémique des violences faites aux femmes. Twitter, comme souligné dans le chapitre 1, est un espace symbolique pour les mouvements des femmes et pour la lutte contre les VSS, toutefois, il est aussi un lieu dans lequel circulent des discours qui remettent en cause les violences, les banalisent, voire les encouragent. Par conséquent, lorsque la députée propose de nouvelles lectures des tweets en circulation dans cet espace, elle tente d'influencer le cadrage de ce problème public et à légitimer sa prise en compte. Sa démarche peut se manifester à la fois sous des formes de confrontation de discours, mais des formes de soutien aux victimes de VSS.

3.1.2 « Soutien plein, entier, sorore, mais aussi politique » : du simple tweet au discours de *care*

Durant la période couverte par le corpus, plusieurs affaires de violences sexistes et sexuelles (VSS) ont été largement médiatisées, notamment celles impliquant Gérard Depardieu, Joël Guerriau, et Benoît Jacquot. Ces dernières sont mises en circulation dans l'espace public par les médias dont les journalistes ont mené l'enquête (Buisson, 2020) mais aussi par d'autres médias qui relaient le travail journalistique de leurs confrères et consœurs. Désormais, les médias, pour la plupart présents sur les réseaux sociaux numériques, et en particulier sur Twitter, font également circuler leurs productions dans le cyberspace. Ainsi, lorsqu'un·e journaliste écrit un article, par exemple à la suite d'une enquête sur une affaire de VSS, iel peut le publier depuis son propre compte Twitter, mais son papier pourra également être mis en circulation directement depuis le compte officiel du média sur la plateforme (Aïm et Billiet, 2020). Aujourd'hui, Twitter est devenu un incontournable « instrument d'infomédiation sociale de l'actualité » (Smyrnaiois et Rebillard, 2011). Ainsi, la médiatisation des affaires de VSS se prolonge largement dans le cyberspace, où s'établissent des échanges et des réactions autour de ces sujets. Pour Sandrine Rousseau, être active sur les réseaux sociaux numériques lui offre un accès direct à la parole médiatique, lui permettant de commenter publiquement toute actualité sans passer par l'intermédiaire d'un·e journaliste. Cette dernière peut donc prendre plus facilement la parole pour s'exprimer sur des affaires de VSS. Dans ce cadre discursif libéré des contraintes journalistiques habituelles de commentaire de l'actualité, il devient pertinent d'analyser l'usage de la plateforme par Sandrine Rousseau et le type de parole politique qu'elle développe sur le sujet.

Figure n°28 : Captures d'écran de tweets (A-D) de SR sur des affaires de VSS avec le hashtag #MeToo (F-11 ; N-29)



Pour s'exprimer sur la plateforme au sujet des affaires de VSS, Sandrine Rousseau semble utiliser plusieurs procédés. En effet, si la première publication (F-11), est un tweet simple sans support médiatique, dans le second (N-29), elle construit son propos en s'appuyant sur un article du journal *Le Monde* sur une affaire spécifique, ici l'affaire Guerriau. Toutefois, dans ces deux publications revient la même forme technolangagière, celle du « mot-cliquable » ou « mot-clic », généré grâce au signe hashtag (Paveau, 2013). En effet, dans ces deux tweets, la députée utilise le mot-clic #MeToo en référence au moment éponyme. Comme le rappellent Pavard, Rochefort, Zancarini et Fournel, il est bien question d'un « moment » puisque ce dernier, dont la formule est popularisée sur Twitter durant l'affaire Weinstein en 2017, est une « séquence historique encore en cours » aujourd'hui (2020, p. 453). Le mot-clic « #MeToo » permet de fédérer la mobilisation autour de ce symbole, et en l'utilisant, Sandrine Rousseau affirme ainsi son ancrage et sa participation au mouvement (Hübner et Pilote, 2020). Alors que l'utilisation du hashtag est initialement pensée pour dire « moi aussi, j'ai été violée », elle est désormais davantage l'expression d'une « performance militante » de participation à une « campagne de *consciousness-raising* » (Trovato, 2023b, p. 9). De fait, au moment où elle apporte sa contribution à ce « fil conversationnel », elle se présente également auprès de ses *followers* et autres publics du fil comme « contribuant ». En ayant recours au hashtag #MeToo, elle a le « potentiel d'agir comme un point entre la communauté hashtag et son propre réseau de *followers* (Bruns et Burgess, 2011, cités dans Mercier, 2015, p. 149). Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement du mot-clic #MeToo, puisqu'en effet, dans le premier tweet (F-11), elle utilise également des mot-clics sur des affaires de VSS spécifiques : « #Doyen

#Miller #Jacquot ». Son message s’inscrit ainsi dans plusieurs espaces discursifs numériques simultanément, ce qui non seulement contribue à la visibilité de son message mais l’amène à faire des liens entre ces différentes affaires. Les hashtags #Doyon #Miller et #Jacquot sont mis en écho avec le #MeToo présent dans le début de son tweet, qui agit alors comme lieu de ralliement pour les échanges conversationnels sur le sujet des VSS. Elle fait à plusieurs reprises le lien avec ce lieu de ralliement, au total, sur la période couverte par le corpus, elle a « recours » à ce hashtag huit fois dans ses tweets A-D. Pour reprendre la thèse de Hübner et Pilote (2020), ces mouvements militants féministes en ligne, et notamment sur Twitter, participent à « l’activation d’un « espace de la cause des femmes » [concept de] Bereni (2015) autour de la culture du viol » dans le cyberspace (p. 19). Sandrine Rousseau, en tant que femme politique, se retrouve ainsi dans cet espace auprès d’autres acteur·rices qui l’ont également investi·es comme des mouvements de femmes, des militant·es inscrit·es ou non dans des partis politiques, etc. L’utilisation du mot-clic #MeToo lui permet finalement de marquer sa position pour s’affilier à ce cyberspace de la cause des femmes (Hübner et Pilote, 2020).

Il est maintenant pertinent d’analyser la nature des contributions de la députée, non seulement à travers ce mot-clic de ralliement, mais aussi, plus largement, sur la question des violences sexistes et sexuelles (VSS). Comme évoqué précédemment, la députée peut réagir aux publications sur les VSS en partageant des données statistiques, notamment pour contrer les discours qui les remettent en cause. Toutefois, une autre tendance se dégage clairement dans l’ensemble des données du corpus : dans ses tweets, la députée s’adresse fréquemment aux victimes de violences, pour exprimer son empathie et son soutien.

Figure n°29 : Captures d'écran de tweets (A-D) de SR de soutien envers des victimes de VSS (D-30 ; F-17 ; N-38 ; N-24)



Dans ses tweets abordant la thématique des violences sexistes et sexuelles, Sandrine Rousseau utilise à treize reprises le terme "soutien" (ou dérivés « je vous soutiens », « solidarité », etc.). Ce choix de vocabulaire n'est pas anodin : il témoigne de son empathie et de sa volonté affirmée de se tenir aux côtés des victimes. Par ailleurs, lorsqu'elle tweete « soutien », elle formule un énoncé agissant. Bien que les énoncés « Soutien. » ou « Je te soutiens. » ne soient pas considérés comme des énoncés performatifs au sens strict d'Austin ([1962] 1970) — c'est-à-dire des énoncés qui accomplissent l'action au moment où ils sont prononcés —, j'avance l'idée qu'en ce contexte particulier, ils pourraient tout de même être interprétés comme performatifs. Il est rarement suffisant de dire « je te soutiens » pour véritablement soutenir une personne, toutefois ici ce discours est diffusé dans un espace particulier. Lorsque Sandrine Rousseau tweete son soutien à une victime, elle le fait depuis une scène « cybermédiatico-politique » importante, par une voix symbolique de parlementaire. De plus, du fait de la visibilité de son discours sur Twitter, il est possible de considérer que ces tweets sont également des formes de reconnaissance, de considération, de respect et de *soutien* de la parole des victimes *dans l'espace public*. Par ailleurs, comme le second tweet (F-17) en donne l'exemple, la publicité de son soutien s'accomplit autant dans le cyberspace que dans les espaces médiatiques traditionnels, notamment ici à la télévision. Ainsi, le pouvoir agissant du discours de Sandrine Rousseau tient de sa légitimité comme locutrice (Bourdieu, 1975).

Ce ton d'empathie que Sandrine Rousseau développe dans ses tweets sur la thématique des VSS paraît s'inscrire plus généralement dans une démarche de *care*, notamment vis-à-vis des victimes. Cette démarche semble s'accomplir de façon diffuse, à travers des discours qui dépassent le simple « Je te soutiens ». Si l'éthique du *care* est un concept initialement attribué à Carol Gilligan au début des années 1980, son orientation essentialiste a été largement discutée (Bourgault et Perreault, 2019 ; Paperman, 2017), je me baserai alors ici sur l'acceptation proposée par Joan Tronto. Pour cette dernière, l'éthique du *care* se définit comme suit :

[...] in the most general sense, care is a species activity that includes everything we do to maintain, continue, and repair our world so that we may live in it as well as possible. That world includes our bodies, our selves, and our environment, all of which we seek to interweave in a complex, life-sustaining web. (Tronto, 2009, p. 143)

Le *care*, tel que le théorise Joan Tronto, est un projet holistique axé sur la prise en compte du vivant et le « maintien du monde », de soin et de souci aux autres, mais aussi de reconnaissance des vulnérabilités de l'être humain et de ses interdépendances (Paperman, 2017 ; Tronto, 2009). Cette éthique infuse progressivement la rhétorique des responsables politiques (Dapa, 2023 ; Deswert, 2021). En France, Martine Aubry (PS) a notamment été de ceux qui ont introduit ce concept dans le débat politique, mais la réception a été mitigée, et les réactions souvent marquées par des critiques sexistes (Paperman, 2017). Pour Tronto, le manque de prise en compte du *care* dans le projet politique relève de la caricature qui est faite de ces deux mondes, l'un serait uniquement associé à la compassion, la gentillesse, tandis que l'autre s'apparenterait à la rivalité et la compétition (2015). Toutefois, elle rappelle que :

These two worlds [i.e *care* and politics] are deeply intertwined, and even more so in a democracy. Only at the expense of our democracy do we underestimate their interdependence. And we need to rethink this relationship if democracy is to continue. (Tronto, 2015, p. 1)

Pour penser une démocratie nouvelle à partir de l'éthique du *care*, Tronto établit quatre phases de pratique : « *caring about* » pour l'identification des besoins de *care* ; « *caring for* » pour l'acceptation des responsabilités et la reconnaissance des besoins ;

« *caregiving* » pour la prise en charge des soins et enfin « *care-receiving* » pour la réception des soins et le retour sur ceux-ci, nécessaire pour mieux les adapter (2015, p. 5-7). À partir de ces éléments définitionnels, il convient de définir ce que Sandrine Rousseau peut proposer comme forme de *care* à travers son discours sur Twitter.

Figure n°30 : Captures d'écran de tweets (A-D) de SR illustrant une approche de *care* (D-44 ; F-13 ; F-30)



Plusieurs années après l'apparition du premier #MeToo sur Twitter, bien qu'il soit commun d'entendre parler de « libération de la parole des femmes », les bénéfiques de ce moment sont en réalité encore assez limités. Comme le souligne la chercheuse Noémie Trovato, pour les militantes, #MeToo est un « échec discursif », car « rien dans la société n'est prévu pour qu'il agisse, sa puissance d'agir est contrée, barrée, entravée » (2023, p. 17). De fait, récemment l'affaire Depp-Heard a été une illustration particulièrement violente du *backlash*, qui se produit en réponse au développement du moment #MeToo (Moro et al., 2023). Face à cela, la position de soutien de Sandrine Rousseau envers les personnes qui témoignent de violences sexuelles ne semble pas négligeable. Celle qui a témoigné dans l'affaire Baupin et qui est constamment exposée à des cyberviolences sexistes sur Twitter, affirme une posture autant d'alliée que de participante à ces prises de parole. Cette double posture se concrétise à travers le ton et les mots symboliques qu'elle choisit d'employer dans ces tweets. Comme le premier tweet (D-44) l'illustre, elle pointe du doigt publiquement les conditions difficiles dans lesquelles circulent les voix de celles qui dénoncent, notamment Depardieu. Elle exprime son inquiétude vis-à-vis de ce que ces dernières « se prennent dans la tête » à la suite de leur témoignage. Ce genre d'énoncé peut s'apparenter à la phase d'identification des besoins ou de *caring about* de Tronto. Sandrine Rousseau reconnaît

le caractère critique de la situation pour ces femmes. Par conséquent, elle fait également de ses tweets des « lieux de *caring about* », elle reconnaît les besoins et propose des discours d'empathie et de validation de leur expérience. Ce sont des phrases symboliques comme « Votre parole compte », « On vous croit », « Ce que vous décrivez porte le nom de viols, d'agressions [...] ou encore « Vous n'êtes pas seules » qui construisent une rhétorique de validation de leurs paroles et de leurs témoignages, de la part d'une élue. Ces discours que la députée adresse aux femmes victimes sont une manière de prendre soin de ces voix qui s'expriment dans un environnement qui leur est parfois particulièrement hostile. Si la phase de *caregiving* semble elle, difficilement atteignable du fait des discours d'une seule personne, même s'il s'agit d'une élue médiatisée, la démarche de la députée paraît s'inscrire dans cette éthique de *care*. De fait, par ses tweets elle participe de la reconnaissance de la vulnérabilité, « du prendre soin », témoigne de son « souci aux autres » dans l'approche du projet politique de « maintien du monde » de Tronto. Ainsi, bien que son soutien puisse provenir de sa posture de femme féministe militante, il est également, comme elle l'écrit à Judith Godrèche (F-30), un soutien politique. Cette précision n'est pas anodine; elle inscrit son approche empathique de reconnaissance et de soutien de ces voix, cette démarche de *care*, dans un projet politique plus vaste, tel que le conçoit Tronto : « Every caring act occurs in a larger political context that reflects a given society's values, laws, customs, and institutions. » (2015, p. 10).

3.2 DEVANT L'IMPUNITE ET LA BANALISATION DES VSS :

L'AGENTIVITE NUMERIQUE COMME PRINCIPE

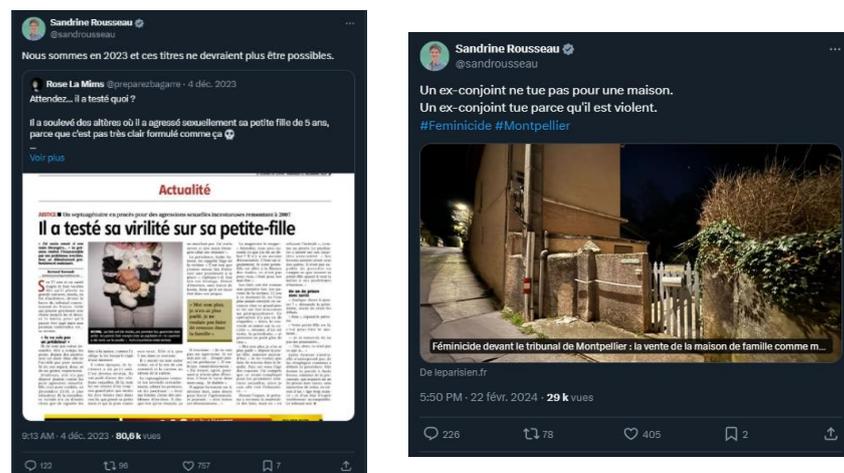
« FEMOCRATIQUE »

3.2.1 Dénoncer les actes sexistes et les VSS

Au-delà d'une communication de *care* qu'elle semble entretenir vis-à-vis des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, la présence active de Sandrine Rousseau sur Twitter révèle l'existence d'autres desseins. En effet, à l'instar des mouvements féministes qui utilisent le cyberspace pour exprimer leur indignation, la députée semble employer Twitter pour dénoncer publiquement certaines situations. Alors que

les voix des militant·es sont souvent moins audibles dans l'espace public, Sandrine Rousseau, elle, en tant qu'élue, bénéficie d'une scène d'énonciation de grande envergure pour faire se faire entendre sur les sujets féministes. De plus, Twitter, semble être un lieu adéquat pour exprimer son indignation, sa colère et dénoncer des situations d'injustice, une plateforme depuis laquelle elle peut jouer un rôle d'alliée avec les militant·es. Ainsi, bien que Sandrine Rousseau, parce que femme dans le champ politique, fasse figure de « dominée parmi les dominants », dans le cyberspace, elle reste une voix dominante du fait de sa position d'élue. Il est alors pertinent de voir comment la députée peut tenter de s'approprier cet espace de cyber-communication. De fait, dans cet environnement discursif, qui permet des formes d'*empowerment* pour les femmes (Breda, 2022), la députée peut non seulement contourner les obstacles sexistes d'accès à la parole légitime dans les médias traditionnels (Coulomb-Gully, 2019 ; Perry, 2009), mais aussi formuler une critique à leur égard.

Figure n°31 : Captures d'écran de tweets (A-D) de SR de dénonciation de pratiques médiatiques (D-12 ; F-31)



De nombreux travaux ont porté une critique aux médias traditionnels sur leurs pratiques de couverture des affaires de violences basées sur le genre (Bertini, 2012 ; Matonti, 2012). L'affaire DSK en est un exemple frappant : Nafissatou Diallo, la femme ayant accusé Dominique Strauss-Kahn de viol, a été particulièrement malmenée par des médias, ces derniers couvrant l'affaire avec un sexisme et un racisme éhontés (Delphy, 2011). L'autrice et militante Rose Lamy⁶⁹ dédie un livre au sujet de la médiatisation

⁶⁹ Si elle se fait initialement connaître sous le nom de @preparezvouspourlabagarre sur les RSN, et notamment sur Instagram, la militante choisit également de s'exprimer sous son nom de plume « Rose Lamy ».

des affaires de violences sexuelles intitulé *Défaire le discours sexiste dans les médias*, dans lequel elle dénonce les formules sexistes et la déshumanisation des victimes par les journalistes. Dans le premier tweet (D-12), Sandrine Rousseau cite par ailleurs une publication de cette autrice. Celle-ci est un partage d'une capture d'écran d'un article de presse dont le titre indique « Il a testé sa virilité sur sa petite-fille », un titre dont le vocabulaire choisi pour décrire un inceste indigne particulièrement Rose Lamy. La députée également révoltée, commente le tweet via QRT en déclarant qu'« en 2023 ces titres ne devraient plus être possibles ». Cette indignation de la députée face à ce titre de presse sur une affaire d'inceste traduit textuellement son dégoût et sa répulsion face à cette pratique médiatique. En publicisant ce ressenti, elle se positionne en tant que dénonciatrice, et s'aligne avec Rose Lamy, figure féministe. La dénonciation est ici comprise au sens d'un « acte de langage qui met en lumière une situation d'injustice », et le rôle du/de la dénonciateur·rice s'entend comme celui ou celle « qui crie son indignation dans l'espace public, construit un récit, une trame narrative et assigne des rôles à des acteurs sociaux » (Di Sciullo et Dufour, 2023). Twitter, comme espace public numérique discursif ne nécessitant pas d'intermédiaire pour formuler une parole médiatisée (Théviot, 2018), semble se prêter aisément à la dénonciation et à la critique des médias.

Sandrine Rousseau poursuit ainsi cette critique dans un second tweet (F-31), où elle partage elle-même un lien vers un article sur un féminicide, reprochant au journaliste l'angle choisi. Alors que dans le premier tweet, elle s'appuyait sur l'opinion de Rose Lamy, elle prend ici l'initiative de la critique, émettrice d'un jugement autonome qu'elle assume publiquement. L'article de presse qu'elle cite devient un support pour exprimer ses revendications et ancrer la conflictualité qu'elle construit face aux pratiques médiatiques. Cela renforce notamment son positionnement en tant qu'actrice « proactive » dans son combat politique de fémocrate, ici en lutte contre les représentations médiatiques sexistes. Par ailleurs, en choisissant Twitter comme plateforme pour exprimer ses critiques sur le traitement médiatique des VSS, elle reprend les codes des pratiques cyberféministes d'utilisation des outils des NTIC pour « remettre en question [...] combler [l]es manques ou varier les perspectives » des informations, en bref pour aller vers une « réappropriation » émancipatrice et féministe « des moyens de production de l'information » (Breda, 2022, p. 18). Dans le prolongement de son inspiration des mouvements féministes sur le web, elle tweete

également pour dénoncer plus généralement le traitement global des VSS dans la société.

Figure n°32 : Captures d'écran de tweets (A-D) de SR de dénonciation et d'indignation sur les VSS (N-27 –en haut à gauche ; D-50 –en bas à gauche ; D-45 –à droite)



Plus encore que pour sa critique des médias, les dénonciations de Sandrine Rousseau mises en scène dans ces exemples de tweets (N-27, D-50 et D-45) s'inscrivent dans une forme rhétorique de *pathos*. En rhétorique, le *pathos*, tel que conceptualisé par Aristote, désigne l'art de persuader en faisant appel aux émotions. Twitter, avec ses conditions d'énonciation spécifiques et ses affordances (Mercier, 2015) se révèle être un espace propice au développement d'une communication émotionnelle, en particulier lorsqu'il s'agit d'émotions « négatives » comme la colère. Cependant, en tant qu'élue, Sandrine Rousseau se doit de maintenir une communication prudente et sérieuse (Charaudeau, 2013) ce qui influence ses pratiques discursives sur la plateforme et contribue à façonner sa rhétorique de *pathos*. Ainsi, dans les deux premiers tweets (N-27 et D-50), c'est par le biais de questions rhétoriques qu'elle instaure une forme de provocation à l'égard de ce large auditoire dont elle dispose sur Twitter, lequel comprend également des « détracteurs » de la cause féministe. Ces tweets semblent être publiés pour choquer et dérouter, dans un premier temps, avant d'inciter à une réflexion critique sur la situation qu'elle décrit. De fait, dans le premier tweet (N-27), lorsqu'elle mentionne ce chat comme « excuse » du mal-être d'un homme alors « tenté » de commettre un crime sexuel, elle met en évidence par ce procédé rhétorique l'absurde de la situation. Elle fait référence au sénateur Joël Guerriau qui a, par le biais de son avocat, mentionné

qu'il traversait une période difficile notamment dû au décès de son chat⁷⁰, expliquant la présence à son domicile de « substances euphorisantes ». Quant à la drogue administrée à l'insu de la députée Sandrine Josso, celui-ci évoque une « erreur de manipulation » (Robert-Diard, 2023). Ces informations dévoilées dans la presse n'ont pas manqué de faire réagir SR, et elle rend publique cette indignation. Par ailleurs, dans son tweet, elle fait référence implicitement au sénateur, en effet elle ne le nomme ni clairement, ni ne fournit d'éléments de contexte à son énonciation. Elle compte ainsi sur le partage de références et de connaissances communes de l'actualité avec ses interlocuteur·rices pour la compréhension de son message. Ce « discours de provocation » vise à susciter des émotions fortes chez ses interlocuteur·rices, telles que la colère ou le ressentiment. L'audience, en tant que destinataire de ce message, est donc intégrée à sa stratégie d'écriture. La visibilité importante de l'activité sur Twitter de Sandrine Rousseau la contraint à anticiper et à mesurer les réactions que ses publications sont susceptibles de générer. Tout comme dans le premier tweet, le second (D-50) utilise le même procédé rhétorique, et interroge cette fois son audience Twitter sur le rapport aux œuvres des artistes violents, une référence à la question « Faut-il séparer l'œuvre de l'artiste ? ». Dans ces deux tweets (N-27 et D-50), elle utilise une forme de sarcasme, qui comme le souligne Charaudeau (2013) :

[...] par son caractère outrancier (*hyperbolisation*) est en décalage avec la bienséance. Il dit ce qui ne devrait pas se dire – inconvenance encore plus frappante si la discussion est en public – par là il met l'interlocuteur mal à l'aise : sa face s'en trouve affectée. (p. 36)

L'ironie⁷¹ ou le sarcasme sont régulièrement utilisés en politique, pour permettre notamment de discréditer un adversaire. Ici, il ne s'agit pourtant pas d'un adversaire politique à « combattre » mais bien de discréditer et railler des discours généraux sur les VSS. Par ailleurs, bien qu'elle ne s'y réfère pas explicitement, son deuxième tweet est publié au moment de la diffusion du reportage *Complément d'Enquête* sur Depardieu en décembre 2023. Ce décodage de ces énonciations implicites peut

⁷⁰ La députée a par ailleurs confondu les informations : son chat n'est pas malade, il est mort ; toutefois il mentionne bien la maladie d'un de ses amis atteint de cancer, deux épreuves difficiles à vivre, selon l'avocat de l'accusé.

⁷¹ L'ironie et le sarcasme sont distingués par Charaudeau (2013) comme suit : l'un « oppose le dit et le pensé » alors que l'autre « n'oppose pas les deux faces de l'acte d'énonciation, mais exprime par le dit un jugement de façon bien plus exagérée que ce que pense le locuteur » (p. 35).

s'effectuer au regard de l'idéologie politique qu'elle incarne, ses positions féministes étant largement rendues publiques, elle est en position de pouvoir « jouer » avec ces formulations sarcastiques. Ces tweets reprennent à l'escient les codes de la plateforme : un message très court, que l'on peut penser comme publié « à chaud », « spontanément », répondant à la question slogan incitative de Twitter « Quoi de neuf ?! » présentée sur la page d'accueil de la plateforme (Longhi, 2013). Si ses tweets sarcastiques peuvent séduire celles et ceux qui partagent son point de vue, ils seront évidemment moins bien perçus par ceux qui soutiennent la personne raillée (Charaudeau, 2013). L'impertinence d'une personnalité politique peut nuire à cette image contrôlée de soi qu'elles cherchent à projeter. Cependant, Sandrine Rousseau semble se positionner ici avant tout comme féministe plutôt que comme une « simple politique », son engagement féministe ne se dissout pas dans sa fonction d'élue, et elle « prend le risque » de cette présentation de soi moins « lissée ». Elle appelle par ses formulations courtes et tranchantes à une réaction de la part de ses interlocuteur·rices. Ainsi, dans le troisième tweet (D-45), elle quitte le registre du sarcasme mais produit tout autant un énoncé fortement incisif. Cette fois, elle interpelle directement son interlocuteur en le nommant, le mettant face à ses responsabilités et le confrontant explicitement à ce qu'elle lui reproche. Cette dénonciation du manque de considération du chef de l'État de la parole des femmes, elle l'introduit par une énumération d'affaires de VSS, qui appuie son propos et renforce son argumentation. Dénoncer sur ce sujet une figure telle que celle du président, est aussi une façon de souligner l'insuffisance de réponses et de prise en charge générale de la lutte contre les VSS. Cette montée en généralité est présente dans ces trois tweets, notamment par ces questions rhétoriques qu'elle renvoie à son auditoire afin qu'il s'interroge de ce qui se joue dans l'espace public sur la question des VSS. Comme le soulignent Boltanski et Thévenot, la « montée en généralité » est de fait un objectif de l'acte de dénonciation pour les protagonistes, qui « quittent le désaccord circonstanciel au bénéfice d'une argumentation de plus large portée [...] pour produire un jugement transportable au-delà de ses limites, et recevable par un tiers » ([1991] 2022, p. 18). En tant que protagoniste de la dénonciation, Sandrine Rousseau semble tenter par ces tweets, non seulement de dire l'injustice, l'inadmissible de ces situations, mais également d'influer un « *frame* de moralité » (Kondrashova, 2018), soit un cadrage moral sur les nouvelles dont elle fait la mention. Cette posture de « dénonciatrice morale » qu'elle se propose d'incarner à travers ses tweets révèle également le rôle d'alliée qu'elle entreprend d'avoir vis-à-vis des femmes victimes de

violences. Elle est alliée mais s'intègre également comme participante active de la lutte, comme l'illustre le tweet suivant :

Figure n°33 : Capture d'écran d'un tweet (AD) de SR sur sa posture d'alliée et participante active à la lutte contre les VSS (F-35)



Par cette énumération des prénoms de ces femmes qui ont dénoncé leur agresseur, qu'elle accompagne de l'énonciation « ensemble nous sommes plus fortes », elle paraît témoigner de cette double posture, mise en avant sur la plateforme Twitter.

3.2.2 Sur Twitter faire front au sexisme, et confronter ses détracteurs

Alors qu'elle utilise la plateforme pour dénoncer les agissements sexistes, exprimer son indignation face aux situations de violences sexuelles, et soutenir les personnes affectées par ces violences, Sandrine Rousseau y trouve également un espace pour répondre à ses propres détracteurs. Depuis plusieurs années, elle est, à l'instar de nombreuses femmes sur Twitter, la cible de cyberviolences. Les NTIC ont offert aux femmes et à d'autres groupes marginalisés de nouvelles opportunités d'empouvoirement (*empowerment*), mais elles ont également facilité un renouveau, voire un renforcement, des violences à leur encontre, contribuant ainsi à une intensification de leur oppression (Charton et Bayard, 2021). Par ailleurs, sur Twitter, un compte parodique et controversé, « Sardine Ruisseau » (@sandruisseau), avec près de 160 000 *followers*, est entièrement dédié à cyberharceler la députée. Il détourne régulièrement, sous couvert d'humour, ses publications, caricature ses discours et participe ainsi d'une

campagne de dénigrement constante à son égard (Daoulas, 2022). Bien qu'elle ne puisse pas répondre à la masse de messages véhéments qui lui est adressée, elle choisit parfois de réagir publiquement à ces attaques.

Figure n°34 : Captures d'écran de tweets (A-D) de SR de réponse à ses détracteurs (D-48 ; N-21 ; D-09)



Sur les RSN s'établit un renouvellement des formes de comportements sexistes et misogynes, parmi ces derniers se retrouve : le *trolling* ou le fait de « troller » en français. Dans un premier temps, pensé simplement comme une forme de réaction absurde à une situation, le *trolling* est désormais communément considéré comme :

[...] le fait de produire du contenu ou de réagir à un propos de façon sarcastique voire malveillante, afin « d'afficher » la personne et de susciter de l'indignation et des moqueries autour de l'interaction, autour des propos ou médias qui la représentent ou même autour de son identité numérique. (Mutombo, 2023, p. 105)

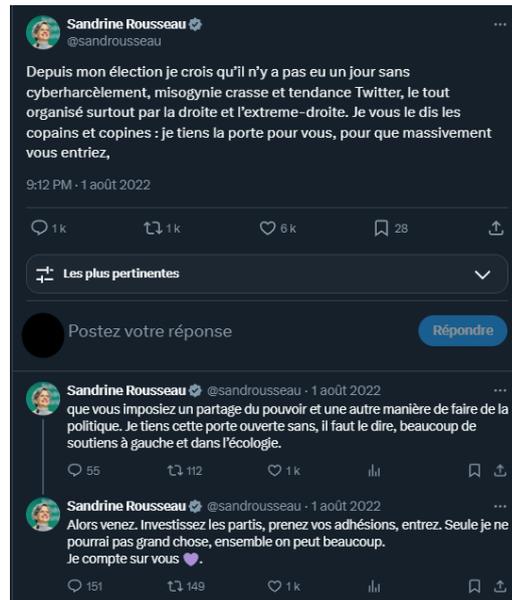
Cette pratique « cyberdiscursive » du *trolling* est fréquemment employée pour diffuser des propos sexistes, en s'appuyant sur des références culturelles *mainstream*, facilement reconnaissables, qui permettent aux autres internautes de décoder et participer au *troll* (Busca, 2018). Pour limiter l'escalade de ce phénomène, qui peut se transformer en harcèlement massif, une recommandation revient constamment : « *Don't feed the troll* » (Foucart et al., 2020). Néanmoins, comme l'illustre le premier tweet (D-48), la députée choisit tout de même de répondre à la provocation du *troll* de

cet utilisateur qui partage une image reprenant les références iconiques des publicités clichées sexistes⁷² des années 1950. Elle apporte cette réponse brève « Supprime. », un motif énonciatif régulièrement utilisé par les *twittos* sur la plateforme. Si la formule peut être humoristique, ici elle peut aussi témoigner de la fermeté du discours de la députée vis-à-vis du *troll*. Alors que rien ne l'oblige à répondre à cette publication, son QRT permet non seulement, de rendre visible les tweets sexistes qui lui sont adressés, mais également de se présenter comme ne tolérant pas de tels actes.

Cette forme de confrontation, elle la poursuit également dans les tweets suivants (N-21 et D-09). Cependant, il ne s'agit plus de messages qui lui sont adressés sur Twitter, mais des discours portés dans l'espace médiatique hors-ligne, ici à la radio et à la télévision. Ces deux hommes émettent un jugement ou une critique vis-à-vis de la députée lors d'une séquence médiatique. Le premier est un journaliste de RTL. Dans son billet radio, il qualifie de « folle » Sandrine Rousseau en référence au moment où elle a chanté l'hymne du MLF à l'AN. Le second est présent dans l'émission télévisée de Léa Salamé, « Quelle Époque ». Lors de celle-ci, au moment « *Photocall* » de l'émission, il est invité à formuler une question qu'il poserait à Sandrine Rousseau. Il propose ainsi la question suivante : « Est-ce que vous n'avez pas honte ? Et je laisserai un silence comme ça ? », des « Ohhh.. » réprobateurs se font entendre sur le plateau, ce à quoi ce dernier rétorque : « Ah non non non, parce qu'excusez-moi, à chaque fois que je l'entends... et puis l'inculture aussi excusez-moi... ». Bien que le billet du journaliste soit partagé sur la plateforme par le compte officiel du média, soit @RTLFrance, la séquence télévisée est, elle, partagée en ligne de l'initiative de la députée. La réponse directe, par QRT et par reprise de la vidéo comme « preuve » dans le tweet, permettent à la députée de publiciser ces commentaires jugés sexistes et d'y faire face. En effet, Twitter lui offre un espace de résistance face aux attaques sexistes, espace qu'elle n'aurait pas forcément eu dans les médias traditionnels. Twitter devient ainsi un lien pour exposer « sa défense ». Tout comme pour sa réponse au *troll*, cette stratégie peut également signifier une attitude de refus de laisser passer et de tolérer ces comportements sexistes à son égard. De fait, Sandrine Rousseau publiait un tweet en août 2022 pour dénoncer les attaques sexistes sur Twitter.

⁷² Nous pouvons y voir un rapprochement avec les célèbres publicités sexistes de Moulinex et notamment à leur slogan « *Moulinex libère la femme* ».

Figure n°35 : Capture d'écran d'un tweet (A-D) (hors-corpus) de SR en réaction à son harcèlement



Ce fil de tweets pourrait être une illustration de la stratégie de réponse aux attaques que Sandrine Rousseau met en place dans les tweets précédents (D-48 ; N-21 ; D-09). En déclarant « je tiens la porte pour vous », elle adopte une posture presque sacrificielle, cependant elle met également en scène une forme de résilience de sa part. De fait, elle poursuit son discours dans le tweet suivant en affirmant : « Je tiens cette porte ouverte sans, il faut le dire, beaucoup de soutien à gauche et dans l'écologie », soulignant ainsi sa persévérance malgré le contexte difficile. Sa stratégie de publiciser les critiques et attaques à son endroit, peut s'inscrire dans sa démarche fémocrate aux « deux rôles », elle semble garder avec elle son identité de militante féministe et vouloir intégrer ses pratiques en politique. Par ailleurs, si les dénonciations analysées précédemment la figuraient comme alliée des femmes victimes de violences, elle renforce ici la présentation de son agentivité féministe, particulièrement dans la lutte contre les VSS, mais aussi son *ethos* de fémocrate.

3.3 TWITTER, UN ESPACE DISCURSIF « ALTERNATIF » PRÉCIEUX POUR UNE FEMOCRATE ?

3.3.1 Mise en scène de la parole médiatique « légitime » et communication native

Aujourd'hui, la grande majorité des personnalités politiques sont sur les réseaux sociaux numériques et communiquent dans le cyberspace – pour certaines de façon plus active que d'autres. Sur Twitter, iels trouvent un espace particulièrement propice pour communiquer dans le contexte d'individualisation et de *peoplisation* de la vie politique et pour pouvoir développer ce discours politique au « je » (Beaurepaire et al., 2024). Dans le cas d'une députée se réclamant du féminisme, comme Sandrine Rousseau, cette plateforme pourrait aussi être un moyen de se saisir de cette scène discursive *a priori* non médiée, pour développer un discours plus engagé, subversif et radical. De fait, dans les médias traditionnels, le risque d'inaudibilité de sa parole sur des enjeux féministes peut être élevé (Goude, 2023). Toutefois, sur Twitter, le partage de son discours dans les médias traditionnels représente une part relativement importante de son activité, sur la période étudiée.

Figure n°36 : Capture d'écran de tweets (A-D) (corpus général) de SR informant de son invitation dans un média



Sur Twitter, la députée partage régulièrement le *template* présenté ci-dessus pour avertir ses *followers* de sa présence dans un média, qu'il s'agisse de la télévision ou de la radio. Elle fait ainsi le lien entre les deux espaces, hors et en ligne. Cette forme d'interrelation médiatique se développe davantage encore par son partage de ses

apparitions et participations à des émissions de radio et de télévision mais aussi dans des articles de presse.

Figure n°37 : Captures d'écran de tweets (A-D et RT) de SR sur sa présence médiatique (N-36 ; D-41 ; N-43)



Selon les données du corpus-noyau, les tweets et retweets faisant la promotion de sa présence dans les médias traditionnels représentent environ 20 % de son activité sur Twitter sur les enjeux féministes. Cette proportion relativement élevée de mise en avant de ses participations médiatiques hors ligne s'explique par deux fonctions principales : l'auto-valorisation, notamment via le retweet pour une approche « plus modeste » (mise en scène de soi par un tiers), et l'effet de légitimité qu'engendre la visibilité d'une présence dans des médias (re)connus (Dakhliya, 2017, p. 133-134). De cette manière, elle peut également faire le lien entre ses publics « hors » et « en ligne ». Comme les trois tweets présentés ci-dessus l'illustrent, cette forme de « recapitalisation » de sa présence dans des médias traditionnels participe d'une transformation de son profil Twitter en « vitrine du soi médiatique ». La production de commentaires et l'auto-citation (N-43) à partir de ces tweets publiant des extraits de séquence médiatique crée une sorte de « spirale infinie d'auto-médiatisation » (Ekman et Widholm, 2014). De fait, des travaux sur l'utilisation des RSN par les politiques ont démontré que ces dernier-es pouvaient servir de « caisse de résonance » à leurs interventions dans les médias traditionnels (Beaurepaire et al., 2024 ; Théviot, 2018). Si cette vitrine peut aussi être une façon de légitimer son combat politique féministe (voir 2.1), elle interroge toutefois sur la proportion de la communication « native » de la députée sur la plateforme. De fait, l'hypothèse selon laquelle Twitter s'imposerait comme un espace *alternatif* aux médias traditionnels pourrait être nuancée. Bien qu'il ne s'agisse

pas de remettre en question le potentiel d'une communication politique sur les RSN, il est important de considérer le degré d'exploitation de la plateforme par la députée. Pour cela, je m'intéresse à la proportion de cette communication « native » comprise comme une « énonciation première » sur Twitter. Précisément, il s'agit de désigner la communication native comme tout tweet A-D de Sandrine Rousseau qui n'est pas : une promotion de sa présence dans un média traditionnel (1) ; un relai promotionnel de sa participation à un événement hors-ligne (2) ; un relai de son discours dans les institutions, comme à l'AN (3) ni un relai de productions médiatiques sans commentaire (4).

Sur l'ensemble de son activité sur Twitter sur les enjeux féministes, c'est-à-dire en comprenant les tweets A-D et les RT, cette communication native est présente à 51%. Cette donnée permet de rendre compte des ambitions d'usage de Twitter par Sandrine Rousseau. Sa communication sur Twitter semble trouver un équilibre presque parfait entre « outil de promotion du soi hors-ligne » et « outil de production d'une communication alternative ». De fait, si la députée a recours à Twitter pour *(re)dire* les discours et les actions qu'elle mène à l'extérieur, elle l'utilise également comme lieu « d'expression propre ». En outre, 78% de son activité d'auto-publication (i.e ses tweets A-D : classiques et QRT), relève de la communication native. Cela signifie, que lorsque la députée choisit de s'exprimer en publiant elle-même un tweet sur un enjeu féministe, elle le fait en grande majorité pour exprimer une parole « propre » à la plateforme, ou en d'autres termes, pour y créer une sorte de « primo-discours ». L'importance de ce primo-discours portant sur des enjeux féministes dans sa communication sur la plateforme peut indiquer qu'effectivement la députée trouve en Twitter un espace alternatif d'expression. Il n'est pas seulement question de relayer, mais d'y produire véritablement une parole féministe. Toutefois, il serait pertinent de poursuivre cette hypothèse avec un corpus « multi-médiatique » qui s'intéresserait sur une même période aux différents types de discours que la députée pourrait avoir « en fonction du média » sur un sujet précis. Par exemple, au moment de l'affaire Depardieu, ou Guerriau, sur lesquelles Sandrine Rousseau a été assez prolifique, il serait intéressant d'interroger la nature de ses discours dans les médias traditionnels face à ceux qu'elle propose sur Twitter. Ainsi, il serait possible de déceler des indices sur, d'une part, la proportion et la qualité des discours de Sandrine Rousseau sur un sujet

féministe dans les différents types médias, et d'autre part, sur la manière dont sa parole pourrait être « structurée » en fonction du média.

3.3.2 De l'ambivalence de la formule fémocrate sur Twitter

Les fémocrates ont de particulier qu'elles ne sont pas simplement des femmes politiques ou des féministes investies dans les institutions, mais une combinaison simultanée de ces deux postures. Elles sont ainsi contraintes à répondre aux exigences de la bureaucratie et du monde politique, dont on l'a vu, est hostile aux femmes (Achin et Lévêque, 2006 ; Bonnafous, 2003 ; Coulomb-Gully, 2022 ; Dulong, 2013), tout en essayant d'y trouver une position les mettant en capacité de « lutter en féministe » à la fois avec et contre l'institution. C'est pourquoi, pour certaines féministes, notamment les radicales et les révolutionnaires, la lutte est compromise dès lors qu'elle est construite à l'intérieur des institutions politiques car elles perpétueraient elles-mêmes une idéologie patriarcale. Par ailleurs, sur la période couvrant le corpus, Sandrine Rousseau s'exprime à plusieurs reprises sur Twitter au sujet du sexisme inhérent au champ politique. Elle en fait notamment mention à travers l'affaire Guerriau (N-27 ; N-28 ; N-29⁷³) mais aussi lorsqu'elle dénonce les attaques sexistes subies par ses collègues politiques féminines (N-12 ; D-27 ; D-51⁷⁴), ou encore dans ce tweet où elle s'auto-cite sur son passage à LCI déclarant : « Gérard Larcher candidaterait-il au poste de patriarche en patriarcat ? » (F-01). Ces dénonciations, elle les formule à partir de la médiatisation de son identité de parlementaire, cette dernière lui confère de fait, un important « *institutionalized media capital* » pour reprendre le concept de Davis et Seymour (2010) élaboré lui-même à partir des travaux de Bourdieu [1991] sur le capital symbolique dans le champ politique (p. 743). En effet, sa position reconnue et légitimée de députée lui permet une certaine place dans les médias traditionnels, mais aussi accroît sa visibilité sur Twitter. Davis et Seymour identifient toutefois une seconde forme de capital médiatique, le « *individualized media capital* » – il correspond à celui que développe progressivement un homme ou une femme politique à partir de sa propre personnalité comme individu (2010, p. 743). Pour Sandrine Rousseau, dont l'ascension médiatique a été fulgurante au moment de sa rentrée politique à la primaire écologiste

⁷³ Liste non-exhaustive.

⁷⁴ Idem.

de 2021, son *institutionalized media capital* a influencé son *individualized media capital* mais l'inverse semble également vrai. De fait, c'est parce qu'elle a été candidate, et donc médiatisée, qu'elle a pu se faire connaître et présenter « sa personnalité » aux publics, et notamment sa qualité de féministe, dans les médias. S'il n'est pas possible d'affirmer qu'elle a été élue parce qu'elle s'est réclamée candidate féministe, elle continue toutefois de construire son *ethos* politique en grande partie autour de sa lutte féministe. Ainsi, sur Twitter, lorsqu'elle communique en tant que fémocrate, elle est appuyée par ces deux formes de capital médiatique. De cette façon, sa communication native sur Twitter (sur les enjeux féministes), dont l'hypothèse est qu'elle pourrait être davantage subversive, bénéficie de son capital médiatique de députée pour circuler, et potentiellement basculer du numérique vers les médias traditionnels. De fait, les journalistes sont aujourd'hui attentif-ves à la communication des politiques sur Twitter, comme l'a illustré Chibois (2014) par la figure du « député-média » qui utilise Twitter comme un « appeau à journaliste » (p. 219-220).

Ainsi, lorsque Sandrine Rousseau publie sur un sujet féministe, notamment sur Twitter, il dispose de la visibilité combinée de son *institutionalized media capital* ainsi que de son *personalized media capital*, résultant de cette attention supérieure des journalistes et médias à son égard. C'est par ailleurs, pour cette visibilité que confère la fonction politique, que des féministes souhaitent intégrer les institutions. En effet, en tant que fémocrates, elles disposeront d'une plus grande médiatisation de leur discours féministe. Elles peuvent se constituer en une sorte de « porte-parolat » féministe et/ou féminin, dans les institutions politiques. Cet objectif de représentation semble être au cœur du projet « fémocrate » (Eisenstein, 2015). Toutefois, cette forme de « porte-parolat » souhaité subversif, mais institutionnalisé et donc au fort capital média, peut contribuer à une forme de cristallisation médiatique autour d'une seule et même personne. Cette dernière se constitue alors en figure médiatique publicisant l'ambivalence d'une position de représentation qui l'amène à travailler avec l'institution contre laquelle elle souhaite lutter.

Figure n°38 : Capture d'écran d'un tweet (A-D) de SR illustrant l'ambivalence du « rôle fémocrate » (D-35)



Ce tweet (D-35) pourrait illustrer l'ambivalence du rôle fémocrate. Sandrine Rousseau y écrit au « on », s'incluant ainsi dans le sujet de la phrase pour affirmer qu'il « va falloir prendre le pouvoir ». Cette formulation rend le tweet ambigu : bien qu'elle s'exprime en tant qu'élue politique, Sandrine Rousseau semble se positionner en dehors de son rôle officiel, pour être plutôt, comme on peut l'imaginer par l'utilisation du #MeToo, du côté des militantes féministes qui « n'ont pas le pouvoir ». Cela renforce cette idée de « porte-parolat » qu'elle incarnerait, et avec cela l'idée que sa figure politique est un relais des discours féministes. Sandrine Rousseau devient ainsi une figure dominante des « contre-discours » féministes, pour reprendre le concept de Nancy Fraser ([1992] 2001). Cela peut créer alors une sorte de spirale d'impact de l'écoute et la visibilité des groupes marginalisés dont la posture (non-politique) ne leur permet pas de cumuler le capital médiatique suffisant pour être attirés dans les médias dominants. En effet, plus l'attention médiatique est concentrée sur « une personne incarnant une cause », et ce en raison de sa posture politique, plus les paroles dites « profanes » seront considérées « moins médiatisables ». Ce même processus est observé par des candidats politiques se présentant en rupture, comme le souligne Krieg Planque (2019) dans son analyse de l'*ethos* politique de Philippe Poutou.

Enfin, sur Twitter, l'ambivalence de cette formule fémocrate se retrouve dans la structure même de la plateforme. En effet, Twitter en tant que réseau social, base son fonctionnement autour de l'interaction entre utilisateur·rices (boyd et Ellison, 2007), toutefois l'aspect microblogging encourage surtout la prise de parole individuelle. Ainsi, comme l'ont montré plusieurs travaux, les RSN entraînent globalement la formation de « *micro-celebrity* » (Alperstein, 2019 ; Khamis et al., 2016), mais favorisent également la « *celebritization* » des hommes et femmes politiques (Ekman et Widholm, 2014 ; Vossen, 2019) en raison des performances identitaires inhérentes aux espaces de microblogging (Zappavigna, 2012, p. 39). De fait, bien que la présence

de Sandrine Rousseau sur Twitter puisse constituer un avantage non négligeable pour développer un discours féministe non médié et dont la visibilité est décuplée en raison de son capital médiatique, elle se retrouve à cristalliser l'attention médiatique autour de sa personne politique. De cette façon, cette forme de *celebritization* de sa figure comme porte-parole féministe peut tendre, en raison des logiques politico-médiatiques, à détourner l'attention des paroles féministes non-institutionnelles.

Conclusion

L'intégration des réseaux sociaux numériques dans les stratégies de communication politique reste relativement récente. Cependant, ils se sont rapidement imposés comme des outils incontournables, désormais fortement mobilisés par les personnalités politiques pour atteindre divers objectifs. Pour Sandrine Rousseau, importante figure féministe française, ces plateformes revêtent une symbolique supplémentaire particulière. En effet, si pérenniser sa place d'élue dans un champ politique dominé par des codes virilistes et sexistes constitue un premier défi de taille, parvenir à y faire entendre sa voix est un enjeu tout aussi complexe, surtout lorsque les médias dominants perpétuent une culture masculine et sexiste de l'exercice politique (Coulomb-Gully, 2019). À l'inverse, le cyberspace, avec sa promesse d'horizontalité, semble redistribuer les cartes et permet à de nouvelles voix d'émerger (Cardon, 2011). Sandrine Rousseau s'y est alors construite une place, notamment sur Twitter, qui se prête bien au développement d'une communication politique (Mercier, 2015). En effet, dans un contexte marqué par l'individualisation et l'informalisation de la vie politique (Braud, 2014), une plateforme de microblogging comme Twitter, qui met à l'honneur la parole au « je », s'avère particulièrement adéquate. Sandrine Rousseau peut ainsi utiliser cet espace d'expression pour mettre en scène et légitimer son identité de femme politique mais aussi son identité de féministe. En effet, parmi les féministes, l'institutionnalisation de leurs luttes ne fait pas l'unanimité, et pour certaines, le combat même des féministes « de lutter depuis l'intérieur » est vain. Le tweet devient alors pour la députée, autant un outil d'auto-promotion de sa lutte, qu'un outil de légitimation et de crédibilité de son *ethos* de féministe. Sur Twitter, elle veut aussi ancrer son lien avec les mouvements féministes de « l'extérieur » et tente alors la performance d'un « nous ». Ce « nous » désignerait de façon englobante les féministes, militantes et politiques. Toutefois, si sa performance discursive se veut proche d'un féminisme radical, elle semble parfois ne pas en maîtriser tous les codes. Son manquement sur certains sujets peut soulever les critiques de certaines féministes, qui en revendiquent une pensée plus radicale et intersectionnelle.

Au-delà de ses stratégies identitaires, Sandrine Rousseau construit des formes de luttes « discursives » sur Twitter. En effet, fortement présente sur le sujet des violences sexistes et sexuelles, la députée n'hésite pas à utiliser la plateforme pour établir des critiques sur le cadrage et le traitement général du sujet. Par ailleurs, la lutte contre les VSS a une histoire singulière sur Twitter notamment avec le moment #MeToo. Sur la période couverte par le corpus, plusieurs affaires de VSS sont médiatisées, notamment celles sur Guerriau, Depardieu, Doyon, Miller, etc. Elle utilise alors la plateforme, comme lieu d'expression de son soutien aux victimes, et développe une forme de discours de *care*, au sens de Tronto (2009, 2015). Finalement, elle construit sur Twitter, une forme d'agentivité numérique qu'elle mobilise pour dénoncer des discours sexistes construits ou relayés sur le réseau social, un sexisme qu'elle subit elle-même. Enfin, bien que Twitter soit un important relai et espace de circulation et de recapitalisation de ses discours « hors-ligne », elle y produit également une parole spécifique et propre à la plateforme. Le tweet est autant un outil de communication politique classique, qu'un outil de mise en avant du discours féministe. Cependant, produire un discours avec ses postures de fémocrate et de porte-parole féministe implique la prise en compte de certaines logiques politico-médiatiques qui contribuent à capitaliser l'attention médiatique sur sa personne. De fait, cela répond à la logique même de la plateforme de microblogging qui met l'accent sur l'expression individuelle. Finalement, Sandrine Rousseau, devient, même sur Twitter, une figure dominante des « contre-discours », reléguant au second plan les paroles féministes non politiques.

Cette analyse basée sur un corpus restreint de trois mois ne m'a pas permis d'élaborer une analyse systématique puisque cela aurait nécessité un corpus sur le temps long. En outre, il convient de noter que l'absence de rencontre avec l'enquêtée, ici Sandrine Rousseau, a pu conduire mon analyse vers des formes de surinterprétation ou d'essentialisation de son discours sur Twitter, qu'il aurait été pertinent de confronter avec des données d'entretien. Par ailleurs, d'autres pistes d'analyse pourraient être envisagées pour construire des résultats plus généraux sur les discours des fémocrates dans les différents médias. En effet, une analyse comparative des rhétoriques utilisées par différentes femmes politiques féministes, notamment à différents niveaux (municipal, régional, national, etc.) pourrait rendre compte des différentes formes de discours émises depuis cette posture ambivalente de fémocrate.

Bibliographie

Abbou, J. (2020). La langue est-elle toujours un lieu de lutte féministe ? De la contrefaçon sémiotique à la libéralisation. *Recherches féministes*, 32(2), 235-258. <https://doi.org/10.7202/1068348ar>

Achin, C., et Paoletti, M. (2002). Le « salto » du stigmaté. Genre et construction des listes aux municipales de 2001. *Politix*, 15(60), 33-54. <https://doi.org/10.3406/polix.2002.1240>

Achin, C. et Levêque, S. (2006). *Femmes en politique*. La découverte.

Achin, C. (2012). Au-delà de la parité. *Mouvements*, 69, 49-54. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/mouv.069.0049>

Aim, O. et Billiet, S. (2020). *Communication*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.aim.2020.01.0036>

Aldrin, P. et Hubé, N. (2017). *Introduction à la communication politique*. De Boeck Supérieur. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/dbu.aldri.2017.01>

Alloing, C. et Pierre, J. (2017). Du travail affectif et émotionnel en ligne. Dans C. Alloing et J. Pierre (dir.), *Le Web affectif: Une économie numérique des émotions* (p. 82-99). Institut National de l'Audiovisuel (INA).

Alloing, C. et Pierre, J. (2021). Le travail émotionnel numérique : faire de ses clics un moyen d'éviter les claques. *Questions de communication*, 40, 233-256. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.26990>

Alperstein, N. (2019). *Celebrity and Mediated Social Connections*. Palgrave MacMillan.

Amossy, R. (2010). *La présentation de soi*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.amoss.2010.01>

Arambourou, C. (2017). 11. Genre, politique et rhétoriques émotionnelles : une informalisation paradoxale. Dans A. Faure et E. Négrier (dir.), *La politique à l'épreuve des émotions* (p. 151-158). Presses universitaires de Rennes.

Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (traduit par G. Lane; 2^e éd.). Seuil. (Ouvrage original publié en 1962)

Bachmann Cáceres, I. (2011). *Toward a theory on gender and emotional management in electoral politics: A comparative study of media discourses in Chile and the United States*. [thèse de doctorat, University of Texas]. University of Texas Libraries. <http://hdl.handle.net/2152/ETD-UT-2011-05-2986>

Badouard, R. (2017). *Le désenchantement de l'internet. Désinformation, rumeur et propagande*. FYP Éditions.

Bailey, M. (2013). *Race, Region, and Gender in Early Emory School of Medicine Yearbooks* [thèse de doctorat, Laney Graduate School]. Emory Theses and Dissertations. <https://etd.library.emory.edu/concern/etds/5x21tg05s?locale=en>

Ballet, M. (2021). La colère dans les discours de campagne présidentielle en France. Une émotion sous contrainte. *Quaderni*, 104, 17-28. <https://doi.org/10.4000/quaderni.2122>

Bard, C. (2001). Genre et pouvoir à la lumière de l'histoire du féminisme. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 108(2), 71-84. <https://doi.org/10.4000/abpo.1743>

Bard, C. (2017). Corps. Dans C. Bard et S. Chaperon (dir.), *Dictionnaire des féministes : France XVIII^e-XXI^e siècle* (p. 396-399). Presses Universitaires de Rennes.

Bard, C. et Bouchoux, C. (2017). Parlementaires. Dans C. Bard et S. Chaperon (dir.), *Dictionnaire des féministes : France XVIII^e-XXI^e siècle* (p. 1128-1131). Presses Universitaires de Rennes.

Bard, C. (2018). Insaisissable féminisme. *Cités*, 73, 19-28. <https://doi.org/10.3917/cite.073.0019>

Beaurepaire, C., Boude, Y. et Bar-Hen, A. (2024). Faire parti sur Twitter. *Réseaux*, 2(244), 301-334. <https://doi.org/10.3917/res.244.0301>

Bereni, L. et Lépinard, É. (2004). « Les femmes ne sont pas une catégorie » les stratégies de légitimation de la parité en France. *Revue française de science politique*, 54, 71-98. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/rfsp.541.0071>

Bereni, L. et Revillard, A. (2007). Des quotas à la parité : « féminisme d'État » et représentation politique (1974-2007). *Genèses*, 67, 5-23. <https://doi.org/10.3917/gen.067.0005>

- Bereni, L. (2012). Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes. Dans C. Bard (dir.), *Les féministes de la 2^{ème} vague* (p. 27-41). Presses universitaires de Rennes.
- Bertini, M.-J. (2012). Genre et Médias à l'épreuve de l'affaire DSK. *Sciences de la société : Les cahiers du LERASS*, 83, 1-12. <https://doi.org/10.4000/sds.2146>
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225, 70-88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>
- Blais, M., Fortin-Pellerin, L., Lampron, È.-M. et Pagé, G. (2007). Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical. *Recherches féministes*, 20(2), 141–162. <https://doi.org/10.7202/017609ar>
- Blais, M. (2021). Ce que la peur fait à l'engagement féministe. *Lien social et Politiques*, 86, 94-112. <https://doi.org/10.7202/1079494ar>
- Blanchard, S., Jacquemart, A., Perrin, M. et Romerio, A. (2018). La cause des femmes dans les institutions. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3(223), 4-11. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/arss.223.0004>
- Blandin, C. (2017). Présentation : Le web : de nouvelles pratiques militantes dans l'histoire du féminisme ? *Réseaux*, 201, 9-17. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/res.201.0009>
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (2022). *De la justification. Les économies de la grandeur* (2^e éd.). Gallimard.
- Bonafous, S. (2003). « Femme politique » : une question de genre ? *Réseaux*, 4(120), 119-145. <http://dx.doi.org/10.3917/res.120.0119>
- Bottini, T. et Julliard, V. (2017). Entre informatique et sémiotique. Les conditions technométhodologiques d'une analyse de controverse sur Twitter. *Réseaux*, 204, 35-69. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/res.204.0033>
- Bourdellois, H. (2013). Ce que le numérique fait aux sciences humaines et sociales. Épistémologie, méthodes et outils en questions. *Tic&Société*, 7(2). <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1500>
- Bourgault, S. et Perreault, J. (2019). Le *care*. Éthique féministe actuelle. *Les éditions remue-ménage*.

- Bourgeois, I. (2015). L'approche juridique au profit des identités numériques : La défense des droits des femmes sur le Web. Dans M. Bonenfant et C. Perraton (dir.), *Identité et multiplicité en ligne* (p. 143-157). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.1515/9782760541832-009>
- Bourdieu, P. (1975). Le langage autorisé. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1(5), 183-190. <https://doi.org/10.3406/arss.1975.2488>
- Boyadjian, J. (2015). Chapitre 6 : Les usages frontistes du web. Dans S. Crépon (dir.), *Les fauxsemblants du Front national* (p. 141-160). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.crepe.2015.01.0141>
- Boyadjian, J. (2016). Les usages politiques différenciés de Twitter : Esquisse d'une typologie des « twittos politiques ». *Politiques de communication*, 6, 31-58. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/pdc.006.0031>
- Boyadjian, J. (2020). Désinformation, non-information ou sur-information : Les logiques d'exposition à l'actualité en milieux étudiants. *Réseaux*, 222, 21-52. <https://doi.org/10.3917/res.222.0021>
- Boyadjian, J. et Theviot, A. (2021). Chapitre 12. La politique à l'heure des réseaux sociaux. Dans T. Frinault (dir.), *Nouvelle sociologie politique de la France* (p. 165-175). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.frina.2021.01.0165>
- boyd, d. et Ellison, N. (2007). Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13, 210-230. <https://doi.org/10.1111/j.1083-6101.2007.00393.x>
- Braud, P. (2014). L'expression émotionnelle dans le discours politique. *Recherches en communication*, 41, 47-59. <https://doi.org/10.4000/books.pur.159085>.
- Breda, H. (2022). *Les féminismes à l'ère d'Internet : Lutter entre anciens et nouveaux espaces médiatiques*. Institut National de l'Audiovisuel (INA). <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/ina.breda.2022.01>
- Brescoll, V. L., Okimoto, T. G., et Vial, A. C. (2018). You've Come a Long Way... Maybe: How Moral Emotions Trigger Backlash Against Women Leaders. *Journal of Social Issues*, 74, 144-164. <https://doi.org/10.1111/josi.12261>
- Broqua, C. et Fillieule, O. (2009). Chapitre 6. Act Up ou les raisons de la colère. Dans C. Traïni (dir.), *Émotions... Mobilisation* (p. 141-167). Presses de Sciences Po. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/scpo.train.2009.01.0141>

- Buisson, C. (2022). Élaboration d'un savoir-faire d'enquête journalistique sur les violences sexistes et sexuelles : Le cas de l'affaire Baupin. *Balisages*, 5. <https://doi.org/10.35562/balisages.967>
- Burgart Goutal, J. (2018). L'écoféminisme et la France : une inquiétante étrangeté ? *Cités*, 73, 67-80. <https://doi.org/10.3917/cite.073.0067>
- Busca, L. (2018). Histoire de résistances : une approche généalogique de l'Internet marchand. Dans D. Roux et Y. Gicquel (dir.), *Michel Foucault et la consommation* (p. 120-148). EMS Editions.
- Cantón Rodríguez, M. L. et Sánchez Villanueva, A. M. (2023). L'ethos politique sur Twitter : quatre cas français et espagnols. *Anales de Filología Francesa*, 31, 771-785. <https://doi.org/10.6018/analesff.572441>
- Cardon, D. (2011). Réseaux sociaux de l'Internet. *Communications*, 88, 141-148. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/commu.088.0141>
- Cardon, D. et Granjon, F. (2013). *Médiactivistes*. Presses de Sciences Po. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/scpo.cardo.2013.01>
- Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/scpo.cardo.2019.01>
- Cervulle, M. (2021). *Dans le blanc des yeux*. Amsterdam éditions.
- Charaudeau, P. (2013). L'arme cinglante de l'ironie et de la raillerie dans le débat présidentiel de 2012. *Langage et société*, 4(146), 35-47. <https://doi.org/10.3917/ls.146.0035>
- Charpenel, M. et Pavard, B. (2013). Féminisme. Dans C. Achin (dir.), *Dictionnaire. Genre et science politique : Concepts, objets, problèmes* (p. 263-273). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.achi.2013.01.0263>
- Chibois, J. (2014). Twitter et les relations de séduction entre députés et journalistes: La salle des Quatre Colonnes à l'ère des sociabilités numériques. *Réseaux*, 188, 201-228. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/res.188.0201>
- Charton, L. et Bayard, C. (2021). Les violences contre les femmes et les technologies numériques : entre oppression et agentivité. *Revue Recherches Féministes*, 34, 313-330. <https://doi.org/10.7202/1085255ar>
- Collins, P. H. (1990). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment* (2e éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203900055>

Coulomb-Gully, M. (1999). Rhétorique télévisuelle et incarnation politique. *Éléments de réflexion. Réseaux*, 17(94), 195-213. <https://doi.org/10.3406/reso.1999.2146>

Coulomb-Gully, M. (2003). 11. Rhétorique télévisuelle et esthétisation politique : le corps (en) politique. Dans S. Bonnafous, P. Chiron, D. Ducard et C. Lévy (dir.), *Argumentation et discours politique* (p. 121-130). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.24839>

Coulomb-Gully, M. (2019). Le sexisme des médias : une question toujours d'actualité. *Effeillage*, 8, 62-65. <https://doi.org/10.3917/eff.008.0062>

Coulomb-Gully, M. (2022). *Sexisme sur la voix publique*. L'Aube.

Coutant, A. (2011). Des techniques de soi ambivalentes. *Hermès, La Revue*, 59, 53-58. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/herm.059.0051>

Crenshaw K. W. (2017). *On Intersectionality : Essential Writings*. The New Press.

Cresswell, J. W. et Clark, P. (2007). *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. Sage Publications.

Dakhli, J. (2008). La représentation politique à l'épreuve du peuple : élus, médias et peopolisation en France dans les années 2000. *Le Temps des médias*, 10, 66-81. <https://doi.org/10.3917/tdm.010.0066>

Dakhli, J. (2017). Comptes personnels et enjeux publics : la communication de responsables politiques sur *Twitter*. Dans M. Burger (dir.), *Discours des réseaux sociaux : enjeux publics, politiques et médiatiques* (pp. 109-139). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.thorn.2017.01.0109>

Dapa, F. (2023). *Campagne électorale en ligne et utilisation « genrée » du discours de bienveillance : Cas de certain-e-s candidat-e-s politiques lors des municipalités au québec (canada) 2021*. [UQTR]. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/10973/1/eprints10973.pdf>

Dauphin, S. (2017). Féminisme d'État. Dans C. Bard et S. Chaperon (dir.), *Dictionnaire des féministes : France XVIII^e-XXI^e siècle* (p. 585-587). Presses Universitaires de Rennes.

Davis, A. et Seymour, E. (2010). Generating forms of media capital inside and outside a field : The strange case of David Cameron in the UK political field. *Media, Culture & Society*, 32(5), 739-759. <https://doi.org/10.1177/0163443710373951>

Dayter, D. (2014). Self-praise in Microblogging. *Journal of Pragmatics*, 61, 91-102. <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2013.11.021>

Dekeseredy, W. et Schwartz, M. (2016). Thinking Sociologically About Image-Based Sexual Abuse: The Contribution of Male Peer Support Theory. *Sexualization, Media, & Society*, 2(4). <https://doi.org/10.1177/2374623816684692>

Delphy, C. (dir.). (2011). *Un trousseage de domestique*. Editions Syllepse.

Desrosières, A. 2008. *Pour une sociologie historique de la quantification : L'Argument statistique I*. Presses des Mines.

Deswert, C. (2021). The praise for a 'caretaker' leader. *Politics of the Low Countries*, 3(2), 186-204. <https://doi.org/10.5553/PLC/000017>

Dézé, A. (2011). Chapitre 7. Un parti « virtuel » ? Le front national au prisme de son site internet. Dans F. Greffet (dir.), *Continuer la lutte.com: Les partis politiques sur le web* (p. 139-152). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.greff.2011.01.0139>

Di Sciullo, F. et Dufour. S. (2023). Mêmes et dénonciation publique sur Twitter. Le cas des interventions policières mortelles (mars-juin 2022). *Semen*, 54, 67-85. <https://journals.openedition.org/semen/19344#bibliography>

Dixon, K. (2014). Feminist Online Identity: Analyzing the Presence of Hashtag Feminism. *Journal of Arts and Humanities*, 3(7), 34-40.

Dolan, K. (2014). *When Does Gender Matter? : Women Candidates and Gender Stereotypes in American Elections*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199968275.001.0001>

Dulong, D. (2013). Institutions politiques. Dans C. Achin (dir.), *Dictionnaire. Genre et science politique: Concepts, objets, problèmes* (p. 273-286). Presses de Sciences Po. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/scpo.achi.2013.01.0273>

Dupré, D. et Carayol, V. (2020). Hair et railler les femmes en ligne : une revue de la littérature sur les manifestations de cyber misogynie. *Genre en séries*, 11. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.4000/ges.1072>

Eisenstein, H. (1991). Speaking for women? Voices from the Australian femocrat experiment. *Australian Feminist Studies*, 6(14), 29-42. <https://doi.org/10.1080/08164649.1991.9994626>

Ekman, M., et Widholm, A. (2014). Twitter and the celebrityisation of politics. *Celebrity Studies*, 5(4), 518-520. <https://doi.org/10.1080/19392397.2014.981038>

Eyriès, A. (2018). La twitt-politique : l'élection présidentielle française de 2017 sur les réseaux sociaux numériques. *Pouvoirs*, 164, 87-97. <https://doi.org/10.3917/pouv.164.0087>

Faludi, S. (1991). *Backlash: The Undeclared War Against Women*. Crown Publishing Group.

Farris, S. (2017). *In the Name of Women's Rights. The Rise of Femonationalism*. Duke University Press.

Fassin, É. (2006). 6. Aveugles à la race ou au racisme : Une approche stratégique. Dans E. Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale: Représenter la société française* (p. 106-130). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.fassi.2006.02.0106>

Fassin, É. et Viveros Vigoya, M. (2019). Intersectionnalité. Dans Fondation Copernic (dir.), *Manuel indocile de sciences sociales: Pour des savoirs résistants* (p. 515-526). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.coper.2019.01.0515>

Felstiner, W.L., Abel, R.L., et Sarat, A.D. (1980). The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming . . . *Law & Society Review*, 15.

Findlay, T. (2008). *Femocratic Administration: Gender, Democracy and the State in Ontario* [Publication basée sur la thèse doctorale, York University]. Bibliothèque et Archives du Canada. https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/002/NR39007.PDF?is_thesis=1&oclc_number=642436954

Fitzbay, S. et Lalancette, M. (2021). L'élection fédérale canadienne de 2019 à l'épreuve des mêmes. Stratégies de légitimation et de délégitimation en campagne électorale. Dans M. Bedard et S. Girard (dir.), *Pour que tu mêmes encore. Penser nos identités au prisme des mêmes numériques* (p. 163-191). Éditions Somme Toute.

Foucart, S., Horel, S. et Laurens, S. (2020). *Les gardiens de la raison*. La Découverte.

Fontaine, S. (2017). What's not to like? A qualitative study of young women politicians' self-framing on twitter. *Journal of Public Relations Research*, 29(5), 219-237. <https://doi.org/10.1080/1062726X.2017.1388239>

Frame, A. et Brachotte, G. (2015). *Le tweet stratégique: Use of Twitter as a PR tool by French politicians*. *Public Relations Review*, 41(2), 278-287. <https://doi.org/10.1016/j.pubrev.2014.11.005>

Fraser, N. et Valenta, M. (2001). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. *Hermès*, 31(3), 109-142. <https://doi.org/10.4267/2042/14548>

Gérardin-Laverge, M. (2017). Performativité du langage et empowerment féministe. *Philonsorbonne*, 11, 93-105. <https://doi.org/10.4000/philonsorbonne.917>

GenERe. (2018). *Épistémologies du genre. Croisement des disciplines, intersections des rapports de domination*. ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.9182>

Guénif Souilamas, N., et Raynal, M. (2011). Le syndrome de la beurette. *Diversité*, 165(1), 78-83. <https://doi.org/10.3406/diver.2011.8027>

Giansante, G. (2015). *Online political communication: How to use the web to build consensus and boost participation*. Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-17617-8>

Ging, D. et Sapiera, E. (2019). Introduction. Dans D. Ging et E. Sapiera (dir.), *Gender Hate Online: Understanding the New Anti-Feminism* (p. 1-19). Palgrave Macmillan.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*. Les Éditions de Minuit.

Gomez-Mejia, G. (2016). Qui a besoin d'éthos ? Notes sur les manières d'être, d'écrire ou de décrire des internautes. *Itinéraires*, 3, 1-17. <https://doi.org/10.4000/itineraires.2974>

Goude, A. (2023). *Sandrine Rousseau, un discours fortement médiatisé mais considéré inaudible par les médias télévisuels français*. [Mémoire de master en SIC inédit]. Université Paris-Panthéon-Assas, IFP.

Hare, I. et Olivesi, A. (2021). Analyser les cyberviolences au prisme du genre. *Questions de communication*, 40, 319-336. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.4000/questionsdecommunication.27108>

Hawley, G. (2017). *Making Sense of the Alt-Right*. Columbia University Press

Hermet, G., Badie, B., Birnbaum, P. et Braud, P. (2023). *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Armand Colin. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/arco.herme.2023.01>

Hitzler, R. (2014). Mise en scène et représentation de la politique aujourd'hui. *Trivium*, 16. <https://doi.org/10.4000/trivium.4776>

Hübner, L.A. et Pilote, A-M. (2020). Mobilisations féministes sur Facebook et Twitter : Le cas du mouvement #StopCultureDuViol au Québec. *Terminal*, 127. <https://doi.org/10.4000/terminal.5764>

Huddy, L., et Terkildsen, N. (1993). Gender stereotypes and the perception of male and female candidates. *American Journal of Political Science*, 37, 119-147. <https://doi.org/10.2307/2111526>

Ion, C. (2018). Du féminisme aux féminismes. *Cités*, 73, 11-18. <https://doi.org/10.3917/cite.073.0011>

Jasper, J. M. (1998). The emotions of protest : Affective and reactive emotions in and around social movements. *Sociological Forum*, 13(3), 397-424. <https://www.jstor.org/stable/684696>

Jones, T., et Norwood, K. J. (2017). Aggressive encounters & white fragility: deconstructing the trope of the angry black woman. *Iowa Law Review*, 102(5), 2017–2069. https://scholarship.law.duke.edu/faculty_scholarship/3761

Jouët, J. et Le Caroff, C. (2013). Chapitre 7 - L'observation ethnographique en ligne. Dans C. Barats (dir.), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales* (p. 147-165). Armand Colin. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/arco.barat.2013.01.0147>

Jouët, J., Niemeyer, K. et Pavard, B. (2017). Faire des vagues : Les mobilisations féministes en ligne. *Réseaux*, 201, 21-57. <https://doi.org/10.3917/res.201.0019>

Jouët, J., (2022). *Numérique, féminisme et société*. Presses des Mines.

Kalaï, I. (2022). Communiquer de façon personnalisée en ligne : vers plus d'autonomie des candidats vis-à-vis de leur parti : Éclairage ethnographique en contexte de scrutin de liste semi-ouverte. *Politiques de communication*, 19, 87-113. <https://doi.org/10.3917/pdc.019.0087>

Karimi, H. (2023). *Les femmes musulmanes ne sont-elles pas des femmes ?* Hors d'atteinte.

Karl, K.L. et Cormack, L. (2023). Big Boys Don't Cry: Evaluations of Politicians Across Issue, Gender, and Emotion. *Political Behavior*, 45, 719–740. <https://doi.org/10.1007/s11109-021-09727-5>

Kay, J. B. (2019). Introduction : Anger, media, and feminism: the gender politics of mediated rage. *Feminist Media Studies*, 19(4), 591-615. <https://doi.org/10.1080/14680777.2019.1609197>

- Khamis, S., Ang, L. et Welling, R. (2017). Self-branding, 'micro-celebrity' and the rise of Social Media Influencers. *Celebrity Studies*, 8(2), 191-208. <https://doi.org/10.1080/19392397.2016.1218292>
- Kondrashova, T. (2018). Chapitre 8. *Framing* ou le cadrage politique sur Twitter : L'exemple des tweets des figures politiques de différents pays. Dans G. Brachotte (dir.), *L'usage de Twitter par les candidats : Perspectives internationales lors des élections du Parlement européen en mai 2014* (p. 215-236). EMS Editions. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/ems.brach.2018.01.0215>
- Krieg-Planque, A. (2019). L'ethos de rupture en politique : « Un ouvrier, c'est là pour fermer sa gueule ! », Philippe Poutou. *Argumentation & analyse du discours*, 23. <https://doi.org/10.4000/aad.3773>
- Labarre, S. (2015). Les féministes, les réseaux sociaux et le masculinisme : guide de survie dans un *no woman's land*. Dans M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué* (2^e éd., p. 163-183). Les Éditions du remue-ménage.
- Landau, J. et Keeley-Jonker, B. (2018). Conductor of Public Feelings: An Affective-Emotional Rhetorical Analysis of Obama's National Eulogy in Tucson. *Quarterly Journal of Speech*, 104(2), 166-188. <https://doi.org/10.1080/00335630.2018.1447138>
- Langeard, C. (2007). Les émotions comme ferment de l'identité collective : Le conflit social des intermittents du spectacle. *Terrains & travaux*, 13(2), 13-30. <https://doi.org/10.3917/tt.013.0013>
- Larsson, A. et Moe, O. (2013). Representation or Participation ? Twitter use during the 2011 Danish Election Campaign. *Javnost*, 20, 71-88. <https://doi.org/10.1080/13183222.2013.11009109>
- Le Bart, C. (2003). L'analyse du discours politique : De la théorie des champs à la sociologie de la grandeur. *Mots*, 72, 97-110. <https://doi.org/10.4000/mots.6323>
- Le Bart, C. (2012). *La politique en librairie : Les stratégies de publication des professionnels de la politique*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.lebar.2012.01>
- Le Bart, C. (2013). *L'ego-politique: Essai sur l'individualisation du champ politique*. Armand Colin.
- Le Bart, C. (2017). 10. Émotions exemplaires et émotions singulières chez les professionnels de la politique. Dans A. Faure et E. Négrier (dir.), *La politique à l'épreuve des émotions* (p. 141-150). Presses universitaires de Rennes.
- Le Bart, C. (2018). *Les émotions du pouvoir : Larmes, rires, colères des politiques*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.lebar.2018.01>

Lefranc, S. et Sommier, I. (2009). Conclusion. Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux. Dans C. Traïni (dir.), *Émotions... Mobilisation* (p. 273-293). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.train.2009.01.0273>

Le Grignot, B. (2003). Citoyens du dimanche. Politique télévisée en fin de siècle. Dans S. Bonnafous, P. Chiron, D. Ducard et C. Lévy (dir.), *Argumentation et discours politique*. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.24840>

Lépinard, É. et Mazouz, S. (2021). *Pour l'intersectionnalité*. Anamosa.

Longhi, J. (2013). Essai de caractérisation du tweet politique. *L'information grammaticale*, 136, 25-32. <https://doi.org/10.3406/igram.2013.4238>

Longhi, J. (2016). Le tweet politique efficace comme mème textuel : du profilage à viralité. *Travaux de linguistique*, 73, 107-126. <https://doi.org/10.3917/tl.073.0107>

Longhi, J. (2020). Explorer des corpus de tweets : Du traitement informatique à l'analyse discursive complexe. *Corpus*, 20. <https://doi.org/10.4000/corpus.4567>

Lovenduski, J. (2005). Introduction: state feminism and the political representation of women. Dans J. Lovenduski (dir.), *State Feminism and Political Representation* (p. 1-19). Cambridge University Press.

Luyssen, J. (2017). Pop féminisme. Dans C. Bard et S. Chaperon (dir.), *Dictionnaire des féministes : France XVIII^e-XXI^e siècle* (p. 1184-1186). Presses Universitaires de Rennes.

Maingueneau, D. (2002). L'ethos, de la rhétorique à l'analyse de discours. [Version raccourcie et légèrement modifiée de « Problèmes d'ethos »], *Pratiques*, 113-114, 1-18.

Mangon, A. (2019). *Influence de la fonction de Président de parti politique dans la construction de l'identité sur Facebook et Twitter : cas de quatre partis francophones belges (CDH, MR, PS, ECOLO)* [mémoire de master, Université Catholique de Louvain]. DIAL.mem. <https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/object/thesis:21245>

Matonti, F. (2012). Les mots pour (ne pas) le dire. *Raisons politiques*, 2(46), 13-45. <https://doi.org/10.3917/rai.046.0013>

Matonti, F. (2017). *Le genre présidentiel : Enquête sur l'ordre des sexes en politique*. La Découverte. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/dec.maton.2017.01>

Mayaffre, D. (2003). Dire son identité politique. *Cahiers de la Méditerranée*, 66, 247-264.

Mayer, S. (2011). *Du « nous femmes » au « nous féministes » : l'apport des critiques anti-essentialistes à la non-mixité organisationnelle* [Mémoire de maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal]. BanQ. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3657948>

Mercier, A. (2015). Twitter, espace politique, espace polémique: *L'exemple des tweet-campagnes municipales en France (janvier-mars 2014)*. *Les Cahiers du numérique*, 11, 145-168. <https://www.cairn.info/revue--2015-4-page-145.htm>.

Mercier, A. (2023). *Communication politique* [notes de cours]. Institut Français de Presse (IFP), Université Paris-Panthéon-Assas.

Millette, M., Millette, J. et Proulx, S. (2012). Hashtags et casseroles : De l'auto-organisation du mouvement social étudiant. *Wi Journal of Mobile Media*.

Moro, S., Sapio, G., Buisson, C., Trovato, N. et Duchamp, Z. (2023). To be Heard through the #MeToo backlash. *Soundings*, 83, 90-101.

Mouffe, C. (1997). Feminism, Citizenship, and Radical Democratic Politics. Dans D. Meyers (dir.), *Feminist Social Thought : A Reader* (p. 532-544). Routledge.

Muller, L. (2021). *La perspective du « care » au sein des pratiques féministes numériques : le cas de comptes Instagram féministes français* [Mémoire de maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal]. Archipel UQAM. <https://archipel.uqam.ca/15939/>

Mutombo, K. (2023). Asseoir la masculinité en invoquant le *trolling*. Dans K. Mutombo et L. Salmona (dir.), *Politiser les cyberviolences* (p. 105-118). Le Cavalier Bleu.

Neveu, E. (2003). De l'art (et du coût) d'éviter la politique : La démocratie du talk-show version française (ardisson, drucker, fogiel). *Réseaux*, 118(2), 95-134. <https://www-cairn-info.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/revue-reseaux1-2003-2-page-95.htm>

Neveu, E. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.neveu.2011.01>

Paperman, P. (1992). Les émotions et l'espace public. *Quaderni*, 18(1), 93-107. <https://doi.org/10.3406/quad.1992.973>

Paperman, P. (2017). *Care*. Dans C. Bard et S. Chaperon (dir.), *Dictionnaire des féministes : France XVIII^e-XXI^e siècle* (p. 290-292). Presses Universitaires de Rennes.

Pavard, B. (2018). Faire naître et mourir les vagues : Comment s'écrit l'histoire des féminismes. *Itinéraires*, 2017(2). <https://doi.org/10.4000/itineraires.3787>

Pavard, B., Rochefort, F. et Zancarini-Fournel, M. (2020). *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*. La découverte. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/dec.pavar.2020.01>

Paveau, M-A. (2013). Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique. *Epistémè*, 9, 139-176. <https://hal.science/hal-00859064>

Paveau, M-A. (2017a). Féminismes 2.0. Usages technodiscursifs de la génération connectée. *Argumentation et Analyse du discours*, 18, 1-27. <https://doi.org/10.4000/aad.2345>

Paveau, M-A. (2017b). *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*. Hermann.

Pelletier, S. (2009). Représentation de soi et conscience de genre dans les autobiographies féminines en France (1850-1914). Dans F. Sow (dir.), *La recherche féministe francophone : Langue, identités et enjeux* (p. 143-154). Karthala. <https://doi-org.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/kart.sow.2009.01.0143>

Perry, S. (2009). Les femmes politiques à la télévision. Quel accès à la parole légitime ? *Mots*, 90, 103-118. <https://doi.org/10.4000/mots.19085>

Picot, P. (2021). « Par nous, pour nous » : les dimensions émotionnelles de la production du « Nous » dans l'action collective antiraciste. *Lien social et Politiques*, 86, 113-131. <https://doi.org/10.7202/1079495ar>

Pilote, A.-M. et Montreuil, A. (2021). S'appuyer sur la « féminité » pour l'emporter en campagne : le cas des élections générales québécoises de 2018. *Politique et Sociétés*, 40(3), 121-150. <https://doi.org/10.7202/1083026ar>

Robert, J. (2024). Quand l'extrême droite instrumentalise les discours féministes. *La Revue Nouvelle*. 4(4), 96-102. <https://doi.org/10.3917/rn.240.0096>

Roginsky, S. (2015). Les députés européens sur Facebook et Twitter : une ethnographie des usages. *Communication & langages*, 183, 83-109. <https://doi.org/10.3917/comla.183.0083>

Rottenberg, C. (2018). *The Rise of Neoliberal Feminism*. Oxford University Press.

Roux, P., Gianettoni, L., et Perrin, C. (2007). L'instrumentalisation du genre : une nouvelle forme de racisme et de sexisme. *Nouvelles Questions Féministes*, 26(2), 92-108. <http://www.jstor.org/stable/42900618>

- Sapiera, E. (2019). Online Misogyny as Witch Hunt: Primitive Accumulation in the Age of Techno-Capitalism. Dans D. Ging et E. Sapiera (dir.), *Gender Hate Online: Understanding the New Anti-Feminism* (p. 21-45). Palgrave Macmillan.
- Smyrnaio, N. et Rebillard, F. (2011). Entre coopération et concurrence : Les relations entre infomédiaires et éditeurs de contenus d'actualité. *Concurrences*, 3, 7-18.
- Theviot, A. (2018). Facebook, Twitter, Youtube : Vers une « révolution » de la participation et de l'engagement politique en ligne ? *Idées économiques et sociales*, 194, 24-33. <https://doi.org/10.3917/idee.194.0024>
- Theviot, A. (2019). Faire campagne sur Youtube : une nouvelle « grammaire » pour contrôler sa communication et influencer sur le cadrage médiatique ? *Politiques de communication*, 13, 67-96. <https://doi.org/10.3917/pdc.013.0067>
- Toupin, L. (1998). Les courants de pensée féministe. Dans Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine/Relais-femmes (dir.), *Qu'est que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années* (p. 3-34).
- Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. La Découverte.
- Tronto, J. (2015). *Who cares ? How to reshape a democratic politics*. Cornell University Press.
- Trovato, N. (2023a). *Le procès Depp v. Heard (2022) : mise en récit sur YouTube et réception misogyne sur Twitter* [mémoire de master en SIC, Université Paris-Panthéon-Assas, IFP]. Assas Recherche. <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/81e8b9f1-8910-4ed3-b18a-c5225d1242c6>
- Trovato, N. (2023b). Éches et réussites discursives du mouvement #MeToo. Analyse d'un discours militant présumé agissant. *Glad*, 14, 1-22. <https://doi.org/10.4000/glad.6449>
- Tüfekçi, Z. (2019). *Twitter et les gaz lacrymogènes. Forces et fragilités de la contestation connectée*. C&F éditions.
- Turbide, O. (2015). La construction d'images publiques dans le discours politique médiatique : Qu'est-ce qu'une performance adéquate ? *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 14, 5-23. <https://doi.org/10.4000/communiquer.1624>
- Turcotte, E. (2016). Les méthodes mixtes dans la recherche féministe : Enjeux, contraintes et potentialités politiques. *Recherches féministes*, 29(1), 111-128. <https://doi.org/10.7202/1036672ar>

Van de Velde, C. (2020). Les mots de la colère. Enquête sur une décennie de slogans protestataires. *Sociologie*, 11(3), 291-303. <https://doi.org/10.3917/socio.113.0291>

Venturini, T., Cardon, D. et Cointet, J-P. (2014). Méthodes digitales : Approches quali/quantitative des données numériques. *Réseaux*, 188(6), 9-21. <https://hal.science/hal-01672302>

Vergès, F. (2017). Toutes les féministes ne sont pas blanches. Pour un féminisme décolonial et de marronnage. *Le Portique*, 39-40, 1-19. <https://doi.org/10.4000/leportique.2998>

Vergès, F. (2019). *Un féminisme décolonial*. La Fabrique Éditions. <https://doi.org/10.3917/lafab.verge.2019.01>

Vossen, K. C. (2019). Le cadrage politique et l'éthos de Justin Trudeau sur Instagram : Un storytelling. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 26, 1-22. <https://doi.org/10.4000/communiquer.4309>

Wilkins, A., Pace, J. (2014). Class, Race, and Emotions. Dans J. E. Stets et J. H. Turner (dir.), *Handbook of the Sociology of Emotions: Volume II. Handbooks of Sociology and Social Research*. Springer. https://doi.org/10.1007/978-94-017-9130-4_18

Wouters, C. (2007). *Informalization: Manners & Emotions since 1890*. Sage Publications.

Yardi, S. et boyd, d. (2010). Dynamic debates: An analysis of group polarization over time on Twitter. *Bulletin of Science, Technology & Society*, 30(5), 316-327. <https://doi.org/10.1177/0270467610380011>

Young, L. (2000). *Feminists and party politics*. UBC Press.

Zappavigna, M. (2012). Discourse of Twitter and Social Media. How We Use Language to Create Affiliation on the Web. *Continuum Books*.

Sources

AFP, (2023, 28 septembre). Éric Zemmour condamné à 4000 euros d’amende pour injure homophobe. *France 24*. <https://www.france24.com/fr/france/20230928-%C3%A9ric-zemmour-condamn%C3%A9-%C3%A0-4-000-euros-d-amende-pour-injure-homophobe>

Assemblée nationale. (2024, juillet). *La séance plénière* (fiche n°50). <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/synthese/fonctionnement-assemblee-nationale/travail-legislatif/la-seance-pleniere>

Baudin, N. et Kiennemann, L. (2022, 20 juin). Législatives 2022 : le nombre de députées est en baisse pour la première fois depuis 1988. *France Info*. https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/infographies-legislatives-2022-le-nombre-de-deputees-est-en-baisse-pour-la-premiere-fois-depuis-1988_5209939.html

Bardella, J. (2024, 17 juin). *Je veux m'adresser à toutes les femmes de France*. [vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=tdbpwmx9t_c

Buckner, M. (2024, 22 juillet). Beyoncé OKs Kamala Harris’ Use of ‘Freedom’ as an Official Campaign Song. *Variety*. <https://variety.com/2024/music/news/beyonce-kamala-harris-freedom-campaign-song-permission-1236081032/>

Chamboncel, L. (animatrice). (2022, juin). Popol Talks #1 : Sandrine Rousseau (n°1) [épisode de podcast]. Dans *Popol*. Acast. <https://shows.acast.com/popol/episodes/popol-talks-1-sandrine-rousseau>

Coëffé, T. (2018, 04 mars). Chiffres Twitter – 2024. *BDM*. <https://www.blogdumoderateur.com/chiffres-twitter/>

Collard, N. (2014, mai). #YesAllWomen: non à la misogynie et la violence sexuelle. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/medias/201405/26/01-4770118-yesallwomen-non-a-la-misogynie-et-la-violence-sexuelle.php>

CIDJ. (2023). Les jeunes s’informent-ils encore en 2023 ? CIDJ. <https://www.cidj.com/vie-quotidienne/vie-etudiante/les-jeunes-s-informent-ils-encore-en-2023#:~:text=R%C3%A9seaux%20sociaux%20et%20m%C3%A9dias%20en,fake%20news%20y%20sont%20r%C3%A9pandues.>

Daoulas, J-B. (2022, 03 août). Féminisation du pouvoir : les députées face au « sexisme pur ». *Libération*. https://www.liberation.fr/politique/feminisation-du-pouvoir-les-deputees-face-au-sexisme-pur-20220803_XJKMFB4ZSNBVBKAAGW7YHGE24/

Dejean, M. (2021, 23 octobre). Après « le moment Sandrine Rousseau », le féminisme cherche sa voie électorale. *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/france/231021/apres-le-moment-sandrine-rousseau-le-feminisme-cherche-sa-voie-electorale>

Delange, P. (2021, 25 mai). *Vers un féminisme néolibéral d'État ?*. SciencesPo. <https://www.sciencespo.fr/gender-studies/fr/actualites/vers-un-feminisme-neoliberal-d-etat/>

Genoux, F. (2023, 09 novembre). En Argentine, les positions antiféministes de Javier Milei suscitent l'inquiétude. *Le Monde*. https://www.lemonde-fr.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/international/article/2023/11/09/en-argentine-les-positions-antifeministes-de-javier-milei-suscitent-l-inquietude_6199189_3210.html

IPSOS. (2021). *Cyberviolence et cyberharcèlement : état des lieux d'un phénomène répandu. Pour Féministes contre le cyberharcèlement*. IPSOS. https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2022-02/Ipsos_Feministes%20contre%20le%20cyberharcelement_Rapport.pdf

Le Monde. (2023, 17 novembre). Le sénateur Joël Guerriau, soupçonné d'avoir drogué une députée, mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/11/17/le-senateur-joel-guerriau-soupconne-d-avoir-drogué-une-deputee-mis-en-examen-et-place-sous-contrôle-judiciaire_6200809_3224.html

Magnaudeix, M. (2024, 11 février). Des expertes de l'ONU s'inquiètent du « harcèlement » de Rokhaya Diallo en France. *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/france/110224/des-expertes-de-l-onu-s-inquietent-du-harcelement-de-rokhaya-diallo-en-france>

Maheu, M-E. (2014, novembre). #AgressionNonDénoncée : des victimes brisent le silence. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/692532/agressions-non-denoncees-campagne-federation-femmes-quebec-twitter>

Mariani, M. (animatrice). (2024, juin). Sandrine Rousseau, le féminisme pris pour cible (n°3) [épisode de podcast]. Dans *Mentionné.e*. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/mentionne-e/mentionne-e-6535509>

Mariani, M. (animatrice). (2024, juin). Marion Séclin, les masculinistes décomplexés pré-MeToo (n°9) [épisode de podcast]. Dans *Mentionné-e*. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/mentionne-e/mentionne-e-6535509>

Moreno, E. (2021, juillet). Elisabeth Moreno : « L’universalisme républicain doit être résolument défendu face à ceux qui ne voient en lui qu’un slogan vide de sens ». *Le Monde*. [https://www-lemonde-fr.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/idees/article/2021/07/07/elisabeth-moreno-l-universalisme-republicain-doit-etre-resolument-defendu-face-a-ceux-qui-ne-voient-en-lui-qu-un-slogan-vide-de-sens_6087417_3232.html](https://www.lemonde-fr.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/idees/article/2021/07/07/elisabeth-moreno-l-universalisme-republicain-doit-etre-resolument-defendu-face-a-ceux-qui-ne-voient-en-lui-qu-un-slogan-vide-de-sens_6087417_3232.html)

Nelson, L. (2017, 02 juillet). Clinton : ‘The future is female’. *Politico*. <https://www.politico.com/story/2017/02/hillary-clinton-video-message-future-is-female-234723>

Padjemi, J. (2021). *Féminismes & Pop Culture*. Stock.

Perrotin, D. (2023, 12 janvier). Éric Zemmour condamné pour injure raciste contre l’ex-animatrice Hapsatou Sy. *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/france/120123/eric-zemmour-condamne-pour-injure-raciste-contre-l-ex-animatrice-hapsatou-sy>

Radical. (s.d.). Dans *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)*. <https://www.cnrtl.fr/definition/radical>

Robert-Diart, P. (2023, 19 novembre). Le sénateur Joël Guerriau, soupçonné d’avoir drogué une députée, évoque une « erreur de manipulation ». *Le Monde*. https://www-lemonde-fr.docelec-u-paris2.idm.oclc.org/societe/article/2023/11/19/le-senateur-joel-guerriau-soupconne-d-avoir-drogué-une-deputée-évoque-une-erreur-de-manipulation_6201048_3224.html

Soriano, V. (2023, 7 février). Twitter lance un fil d’actualité “For You” à la TikTok : ce qui change. *BDM*. <https://www.blogdumoderateur.com/twitter-lance-fil-actualite-for-you/>

Corpus

Le corpus est disponible à l'adresse suivante :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1kst33N7Q8JIpSIT7kMstuBTjBwHu_0-yuF4E6xqNhJg/pubhtml#

Le tableau exhaustif des données y est représenté, ainsi que le tableau comprenant uniquement celles du corpus-noyau.

Table des matières

Résumé	4
Dictionnaire des sigles	6
Introduction	7
Délimitation du sujet et approches méthodologiques	10
Sandrine Rousseau, présence (éco)féministe sur les bancs de l'assemblée ... et sur Twitter ...	10
Méthodologie de collecte du corpus	13
Présentation du corpus.....	21
Méthodologie d'analyse	22
Chapitre 1. Enjeux politico-discursifs d'un féminisme d'État en contexte numérique	25
1.1 Des représentations féminines aux représentations féministes dans le champ politique	26
1.1.1 Genèse du féminisme d'État en France	26
1.1.2 Une affaire d' <i>ethos</i> ? Stratégies, performances et résistances des élues face au sexisme en politique	28
1.1.3 Fémocrates libérales, radicales, fémonationalistes... Quels cadrages féministes dans les institutions politiques ?.....	31
1.2 Vers un Féminisme 2.0 : discours et mobilisations féministes sur les réseaux sociaux numériques.....	36
1.2.1 Web 2.0 et cyberféminisme	36
1.2.2 Créer des espaces à soi sur le web : communautés féministes numériques et solidarité émotionnelle	39
1.2.3 Du cyberféminisme aux cyberviolences misogynes et antiféministes	41
1.3 Nouvelle forme pour un nouveau style ? La communication politique à l'ère des réseaux sociaux numériques.....	44
1.3.1 Un contexte favorable à l'arrivée des politiques sur le web 2.0	44
1.3.2 Investir Twitter pour répondre à la théâtralisation du « soi » politique	46
1.3.3 <i>Tweet is the new tract</i> ? Les avantages et limites du tweet politique.....	49

Chapitre 2. Tweeter comme une « vraie » fémocrate	52
2.1 Construire une rhétorique politique féministe crédible en terrain numérique	52
2.1.1 (Ré)affirmer son éthos politique féministe sur Twitter.....	52
2.1.2 Le tweet, pour performer un féminisme en action dans les institutions	57
2.1.3 « Je pense, donc je tweete » : commenter l’actualité féministe sur Twitter.....	62
2.2 Les deux mains sur le clavier et les deux pieds sur le terrain : une fémocrate proche des militantes ?.....	67
2.2.1 Tweeter en « Nous, féministes » ?	67
2.2.2 Donner le ton « en féministe ».....	73
2.2.3 Twitter comme lieu d’interaction et de publicité de soi avec les militantes	78
2.3 Tweeter depuis et avec quel genre de féminisme ?	80
2.3.1 Un cadrage féministe ambigu ?.....	80
2.3.2 Court mais efficace ? Du slogan féministe au <i>popular feminism</i>	88
Chapitre 3. Twitter comme lieu de « lutte fémocratique » ?.....	93
3.1 S’exprimer sur les VSS sur Twitter en tant qu’élue féministe	94
3.1.1 Rétablir les faits : les données chiffrées pour resignifier les discours sur les VSS	94
3.1.2 « Soutien plein, entier, sorore, mais aussi politique » : du simple tweet au discours de <i>care</i>	98
3.2 Devant l’impunité et la banalisation des VSS : l’agentivité numérique comme principe « fémocratique ».....	104
3.2.1 Dénoncer les actes sexistes et les VSS	104
3.2.2 Sur Twitter faire front au sexisme, et confronter ses détracteurs.....	110
3.3 Twitter, un espace discursif « alternatif » précieux pour une fémocrate ?	114
3.3.1 Mise en scène de la parole médiatique « légitime » et communication native.....	114
3.3.2 De l’ambivalence de la formule fémocrate sur Twitter.....	117
Conclusion	121
Bibliographie.....	123
Sources.....	139
Corpus.....	142
Table des matières	143